



* 0 0 0 3 4 3 0 *

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d' *Yverdon*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *31 mars* *1903*.

Le Chef de service du Département,

L. Fauré



N° 23

Brugger-Deiaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril mil neuf cent ~~trois~~
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brugger Ernest employé au J.I.

de Belpberg (Berne) domicilié à Cheseaux-Noréaz

Célibataire

né à Noréaz le vingt-six Mai mil huit cent soixante-seize

fil de Theophile Brugger, agriculteur à Cheseaux-Noréaz

et de Jusette Jeannette née Volpert, décedée

2° Deiaz Fanny Louise cuisinière

de Baulmes domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Baulmes le vingt-sept Février mil huit cent septante-trois

fille de Charles Auguste Deiaz, agriculteur

et de Jeannette née Cornu, domiciliés à Baulmes

Les publications ont eu lieu à Belpberg et à Baulmes le vingt, à Cheseaux-Noréaz et à Yverdon le vingt-un de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publications à Belpberg, Baulmes, Cheseaux-Noréaz et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Brugger Ernest
Fanny Brugger

Signatures des témoins :

Deiaz Ami Baulmes

Deiaz Albert Baulmes

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

Communiqué : à l'Etat civil de Baulmes et de Belp.

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du n° 5 de l'année 1901 au n° 22 de l'année 1903.

Ce que nous certifions.
Yverdon le 11 Avril 1903
L'officier de l'état civil
Ch. Mabilly



N° 24
Lilloud Humbel

Aujourd'hui onze Avril _____ mil neuf cent trois _____
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Lilloud Louis employé à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile:

de Yverdon _____ domicilié à Yverdon _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Yverdon, le vingt-dix Mars _____ mil huit cent septante-quatre _____

Noms, profession et

_____ fils de François Henri Frédéric Lilloud, ancien huissier _____

domicile des parents:

et de Rosine née Crosset domiciliés à Yverdon _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Humbel Rose couturière _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Metten (Argovie) _____ domiciliée à Yverdon _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Yverdon, le dix Mai _____ mil huit cent septante-cinq _____

Noms, profession et

_____ fille de Jean Aloïs Humbel tonnelier _____

domicile des parents:

et de Jeanne Henriette née Bolomey domiciliés à Yverdon _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Metten et à Yverdon le quatorze Mars de _____
la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Metten et Yverdon _____

Signatures des époux:

Louis Lilloud
Rose Humbel

Signatures des témoins:

H. Lilloud
Humbel Aloïs

Communiqué: à l'Etat civil de Metten _____

L'officier de l'état civil:

Ch. Labille

N^o 25

Jaquet-Almendinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze Avril* ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Jaquet Frédéric Charles* ~~Serrurier~~

de *Granges-de-Vesin (Fubourg)* domicilié à *Verdon*

célibataire

né à *Verdon, le sept Août* mil huit cent *septenta-huit*

fils de *Saul Frédéric Jaquet, employé de fabrique*

et de *Rosine née Huit, domiciliés à Verdon*

2^o *Almendinger Rosine* ~~Sans profession~~

de *Dürmaio (Wurtemberg)* domiciliée à *Verdon*

célibataire

née à *Verdon, le vingt-deux Mars* mil huit cent *septenta-neuf*

fille de *Jean Paul Almendinger, de cède'*

et de *Marie Elise Jeanne née Kuhlhorn, veuve à Verdon*

Les publications ont eu lieu à *Verdon le sept, à Granges-de-Vesin le*
huit et à Dürmaio le neuf Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Granges-de-Vesin, Dürmaio et
Verdon

Signatures des époux :

Jaquet Frédéric
Rosine Jaquet

Signatures des témoins :

L. Luttenberger Verdon
G. Magnenat idem.

Communiqué : *à l'Etat civil d'Aumont*
et à la Chancellerie d'Etat à Louvain

L'officier de l'état civil :

Kellabilla

N° 26

Vollery - Deprez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation

Après la célébration du mariage inscrit ci-contre les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer: Deprez Robert, né à Yverdon le 17 Février 1903

L'officier de l'Etat civil

Ch. Habilly

Yverdon le 22 Avril 1903



Aujourd'hui vingt-deux Avril

~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vollery Marie Ernest manœuvre

de Clumont (Fribourg) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Étarayer, le premier Octobre mil huit cent septante-un

— fils de Paul Théophile Vollery, décédé

et de Antonie Josephine née Blanc, domiciliée à Genève

2° Deprez Marie Eleonore ménagère

de Challand-Saint-Anselme (Canton Italie) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Challand-St-Anselme, le quatorze Octobre mil huit cent septante-sept

— fille de Joseph Deprez, agriculteur

et de Marie Philomène née Charrière, domiciliée à Challand St-Anselme

Les publications ont eu lieu à Clumont et à Yverdon le huit Février, et à

Challand-St-Anselme le huit Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Clumont, Challand-St-Anselme et Yverdon.
Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil d'Clumont
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Vollery Ernest
Deprez Eleonore

Signatures des témoins :

etef. Rochon Yverdon
Emile Pignatari

L'officier de l'état civil :

Ch. Habilly

N° 25

Favre - Badoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril

mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Edmond — agriculteur

de Combremont-St. Grand et de Chierrens — domicilié à Combremont-St. Grand

célibataire

né à Combremont-St. Grand, le vingt-Septembre mil huit cent Septante-Sept

fils de Jules Favre, décédé

et de Sylvie Justine née Auguet, à Combremont-St. Grand

2° Badoux Mathilde Elisabeth

de Cremin — domiciliée à Combremont-St. Grand

célibataire

née à Combremont-St. Grand, le onze Février mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Elime Badoux, décédé

et de Elisa née Tapis à Combremont-St. Grand

Les publications ont eu lieu à Combremont-St. Grand le vingt-cinq, à Cremin le vingt-six et à Chierrens le vingt-sept de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Combremont pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Edmond Favre
Mathilde Favre

Signatures des témoins :

Yvesi Dolle Yverdon
Ami Rochat

Communiqué : à l'Etat civil de Combremont-St. Georges et Lucens

L'officier de l'état civil :

H. Mabilly

N° 28

Jaquier-Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *henta* *Avril*~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier Emile* *agriculteur*de *Sevres et Fossens* domicilié à *Sevres**célibataire*né à *Sevres le dix-huit Décembre* mil huit cent *septante-deux*fils de *Jules Jaquier, agriculteur à Sevres et Fossens*et de *Isaline née Curehod, décédée*2° *Jaton Blanche Rosa* *sans profession*de *Villars-Mendrag* domiciliée à *Villars-Mendrag**célibataire*née à *Villars-Mendrag, le dix-neuf Juin* mil huit cent *septante-sept*fille de *Maurice Jaton, agriculteur*et de *Céline née Jaton, domiciliés à Villars-Mendrag*Les publications ont eu lieu à *Sevres et Fossens et à Villars-Mendrag, le*
deux Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
St. Cierges pour la célébration de
mariage à Verdou

Communiqué : à l'Etat civil de *St.**Cierges*

Signatures des époux :

Emile Jaquier
Blanche Jaquier

Signatures des témoins :

Henri Jaton Villars-Mendrag
Elisa Jaton " "

L'officier de l'état civil :

K. Mabilly

N° 29

Bersier-Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf mai* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent trois*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bersier Ulysse* ~~agriculteur~~ *agriculteur*

de *Villargel, Cully et Lutry* ~~domicilié à Villargel~~ *domicilié à Villargel*

célibataire

né à *Villargel, le vingt-neuf juillet* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil huit cent quatre-vingt*

fils de *Alphonse Bersier*

et de *Sophie née Desgras, domiciliés à Villargel*

2° *Collet Alice* ~~institutrice~~ *institutrice*

de *Luchy* ~~domiciliée à Villargel~~ *domiciliée à Villargel*

célibataire

née à *Yverdon, le vingt-un Décembre* ~~mil huit cent septante-quatre~~ *mil huit cent septante-quatre*

fille de *Emmanuel Collet*

et de *Jeanne Charlotte née Renvier, domiciliés à Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *Villargel le dix-neuf, à Cully le vingt-un, à Lutry le vingt-deux et à Luchy le vingt-trois* Civil de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Villargel, pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de *Villargel*
Cully, Lutry et Belmont

Signatures des époux :

Ulysse Bersier

Alice Bersier

Signatures des témoins :

Louis Collet, Yverdon

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahille

N° 30
Dizerens-Glauser

Aujourd'hui quinze Mai _____ mil neuf cent trois _____
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Dizerens Henri Louis _____ entrepreneur _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Sarigny (Vaud) _____ domicilié à Yverdon _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Sausanne, le quatorze Octobre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

Noms, profession et

— fils de Jean Louis Dizerens, charpentier _____

domicile des parents:

et de Sina née Corthédy, domiciliés à Yverdon _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Glauser Marie Sina _____ sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Muri (Berne) _____ domiciliée à Yverdon _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Yverdon, le huit Mai _____ mil huit cent septante-sept _____

Noms, profession et

— fille de Charles François Glauser, diccède _____

domicile des parents:

et de Elise Caroline née Sigrist, de veuve à Yverdon _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Sarigny et à Muri le vingt-trois, et à Yverdon
le vingt-cinq Avril de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Sa-
rigny, Muri et Yverdon. Les extraits de
naissance des époux _____

Signatures des époux:

Henri Dizerens
Sina Dizerens

Signatures des témoins:

Ernest Dizerens Yverdon
Amélie Dizerens "

Communiqué: à l'état civil de Sa-
rigny et de Muri _____

L'officier de l'état civil:

A. Malin

N° 31
Olivier - Lahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept mai* _____ mil neuf cent *trois* _____
 mil huit cent quatre-vingt _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Olivier Julien* _____ *ouvrier* _____

de *St-Cierges* _____ domicilié à *Verden* _____

célibataire _____

né à *St-Cierges, le neuf janvier* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

fils de *Charles Olivier* _____

et de *Marie Louise née Boray, les deux décédés* _____

2° *Lahud Jeanne Louise* _____ *sans profession* _____

de *Ogeus* _____ domiciliée à *Gorgier le Veuchâtel* _____

célibataire _____

née à *Charannes-le-Clém, le vingt-cinq septembre* mil huit cent *septante-cinq* _____

fille de *Hélène Lahud, domiciliée à Gorgier* _____

~~et de~~ _____

Les publications ont eu lieu à *St-Aubin le trente avril, à St-Cierges le premier, à Ogeus et à Verden le deux mai de la présente année* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à St-Cierges, Ogeus Gorgier et Verden
Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil de *St-Cierges et de St-Aubin.* _____

Signatures des époux :

J. Olivier
J. Lahud

Signatures des témoins :

P. Bailler Gorgier
A. Thibaut St-Cierges "

L'officier de l'état civil :

St-Aubert


N° 32

Corthésy-Boccacio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Quatre Juin

~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corthésy Paul mécanicien

de Dompierre (Yvel) domicilié à St Maurice (Valais)

célibataire

né à Feytaux, le trente Juin mil huit cent septante-neuf

— fils de Alexandre Edouard Corthésy, décédé

— et de Madeline née Bach, domiciliée à Lausanne

2° Boccacio Elisa Marie sans profession

de Trisobio (Léumont, Italie) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le huit décembre mil huit cent quatre-vingt-un

— fille de Jean Gabriel Louis Boccacio, décédé

— et de Emma Jaku née Pilloud, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Dompierre, à St Maurice et à Yverdon, le
vingt-huit Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
St Maurice pour la célébration du
mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Corthésy Paul
Elisa Corthésy

Signatures des témoins :

Ch. Wyss Yverdon
Ch. Guignot

Communiqué : à l'Etat civil de Lucerne
de St Maurice et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Stollville

N° 33

Burnand-Bettex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Juin* _____ *mil neuf cent trois* _____
mil huit cent quatre-vingt _____

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnand Charles Adrien** _____ *agriculteur* _____

de *Boley-Magnoux* _____ domicilié à *Combremont-le-Fetit* _____

célibataire _____

né à *Combremont-le-Fetit* le *huit Janvier* _____ *mil huit cent septante-sept* _____

fils de *Jean Aimé Burnand* _____

et de *Louise Jenny nee Chevalley, domiciliés à Combremont-le-Fetit* _____

2° **Bettex Justine Mary** _____ *ménagère* _____

de *Combremont-le-Fetit* _____ domiciliée à *Combremont-le-Fetit* _____

célibataire _____

née à *Combremont-le-Fetit* le *vingt-quatre Mars* _____ *mil huit cent quatre-vingt-trois* _____

fille de *Louis Henri Bettex* _____

et de *Louise nee Bettex, domiciliés à Combremont-le-Fetit* _____

Les publications ont eu lieu à *Combremont-le-Fetit* dix-sept et à *Boley-Magnoux* le *dix-neuf* _____ *de la présente année* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Combremont pour la célébration du mariage ci-dessus _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Combremont et de Mollondin* _____

Signatures des époux :

Adrien Burnand _____

Justine Burnand _____

Signatures des témoins :

Allyse Bettex Combremont-le-Fetit _____

Lina Burnand _____

L'officier de l'état civil :

H. Labille _____

N° 34

Gilbert-Margairaz
née Lantek

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six Juin*mil neuf cent *trois*~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gilbert Auguste Louis* *agriculteur*de *Charvornay* domicilié à *Charvornay**célibataire*né à *Charvornay, le dix-sept Juin* mil huit cent *soixante-sept*fils de *Louis Jean Gilbert, agriculteur*et de *Mari Françoise Malherbe née Meylan, domiciliés à Charvornay*2° *Margairaz Sina née Lantek* *ménagère*de *Forel-sur-Estry* domiciliée à *Charvornay**veuve de Aimé Samuel Margairaz dès le vingt-six Janvier**mil neuf cent*née à *Charvornay, le douze Aout* mil huit cent *septante-trois*fille de *Auguste Lantek décédé*et de *Joséphine née Laurent, domiciliée à Charvornay.*Les publications ont eu lieu à *Charvornay le sept et à Forel le neuf Mai*
de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Charvornay pour la célébration
*du mariage à Yverdon*Communiqué : à l'Etat civil de *Char-*
vornay et de Forel

Signatures des époux :

Gilbert Louis
Sina Gilbert

Signatures des témoins :

Auguste Gilbert Charvornay
Emile Pochay Yverdon

L'officier de l'état civil :

Hoffmiller

N° 35

Durussel Guillet

Aujourd'hui [#] vingt Juin [#] ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Durussel Charles agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Jassel domicilié à Chavaumes-sur-Moudon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Corcelles près Laverne le quinze Octobre mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Pierre Isaac Durussel, agriculteur

domicile des parents :

et de Benjamine Lydie née Tillonnet, domiciliés à Chavaumes-sur-Moudon

Nom et profession de l'épouse :

2° Guillet Jenny lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chêne et Saquié domiciliée à Bussigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chêne et Saquié, le neuf Octobre mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de Elie Guillet, agriculteur

domicile des parents :

et de Baline née Fernez, domiciliés à Chavaumes-le-Chêne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavaumes et à Bussigny le vingt-deux, à Jassel et à Chêne et Saquié, le vingt-trois mai de la présente année.

Les époux se sont présentés le 4 juillet 1903, jour où le mariage a été célébré. L'officier de l'état civil Ch. Mabillo

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de Moudon pour la célébration du mariage à Moudon

Signatures des époux :

Durussel Charles
Jenny Durussel

Signatures des témoins :

Louis Gavin Chavaumes Moudon
Aurélien Bussard Echandens.

Communiqué : à l'état civil de Granges Moudon, à Moudon et Bussigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabillo

N° 36
Bleiker-Forney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin _____ mil neuf cent ~~trois~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~ _____

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bleiker Charles Adolphe — employé de commerce —

de Wattwil (St. Gall) _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Wattwil, le vingt-sept avril _____ mil huit cent septante-sept _____

fils de Maria Caroline Bleiker _____

~~et de~~ _____

2° Forney Mathilde Louise — sans profession —

de Romont (Fribourg) _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Sausanne, le quatorze Mars _____ mil huit cent septante-deux _____

fille de Philippe Aimé Forney _____

et de Françoise Lisette née Gilliard, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Wattwil, à Romont et à Yverdon, le trente mai de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Wattwil, Romont et Yverdon. Les
actes de naissance des époux —

Communiqué : à l'Etat civil de
Wattwil et Romont _____

Signatures des époux :

Ch. Bleiker

M. Forney

Signatures des témoins :

A. Stump Yverdon

A. Meyer, Yverdon

L'officier de l'état civil :

M. Mathilde

[Signature]

N^o 37
Bubloz-Audétat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bubloz Georges — Négociant —

de Saichaux (Vaud) — domicilié à Yverdon —

Célibataire —

né à Yverdon, le vingt-sept Février — mil huit cent Septante-Sept —

fil de Louis Henri Bubloz, Négociant —

et de Lina née Leuba, domiciliés à Yverdon —

2^o Audétat Sophie Elisabeth — Horlogère —

de Verrières et la Côte-aux-Fées — domiciliée à la Côte-aux-Fées —

Célibataire —

née à la Côte-aux-Fées, le six Juillet — mil huit cent Septante-cinq —

fille de Théophile Audétat, Horloger —

et de Rose Elisa née Jumor, domiciliés à la Côte-aux-Fées —

Les publications ont eu lieu à la Côte-aux-Fées, le douze, à Saichaux, aux Verrières et à Yverdon, le treize Juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Saichaux, aux Verrières, à la Côte-aux-Fées et à Yverdon. Les actes de naissance des époux —

Communiqué : à l'Etat civil de Cossonay, des Verrières et de la Côte-aux-Fées —

Signatures des époux :

Georges Bubloz

S. Bubloz

Signatures des témoins :

E. Besson inst. Cray.

Bruno Schneider Suisse

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N^o 38
Berthoud-Moeder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juillet _____ mil neuf cent trois —
 _____ mil huit cent quatre-vingt —

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Berthoud George-Edmond — confiseur —

de Couvet (Neuchâtel) _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Fleurier, le neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois —

fil de Fritz Alfred Berthoud, décédé _____

et de Elaine Séraphine née Félicité, à Fleurier _____

2^o Moeder Constance — ménagère —

de Oppens _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Yverdon, le premier Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt —

fille de Jean Louis Moeder, agriculteur _____

et de Emilie dite Marie née David, domiciliés à Yverdon _____

Les publications ont eu lieu à Couvet le treize, à Oppens et à Yverdon —

le quatorze Février de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Couvet Oppens et à Yverdon. Les
actes de naissance des époux _____

Signatures des époux :

Edmond Berthoud
Constance Berthoud

Signatures des témoins :

Ernest C. Yverdon
Blaise Rochat

L'officier de l'état civil :

de Mabilly

Ségitimation
 Après la célébration du mariage
 inscrite ci-contre, les époux ont déclaré se
 connaître pour leur enfant et vouloir lé-
 gitimer Moeder Edmond Georges
né à Yverdon le 12 septembre 1902
 Officier de l'Etat civil
de Mabilly



N° 39
Bonny-Dupontet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juillet _____ mil neuf cent trois
 _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonny Charles Louis _____ négociant _____

de Chevroux _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Chevroux, le douze septembre _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de Saint Louis Bonny, agriculteur à Chevroux _____

et de Louise née Vinard, décédée _____

2° Dupontet Louise Constance _____ modiste _____

de Eysins _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Nyon, le deux Mars _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de Constant Alexis Dupontet, décédé _____

et de Félice Suzanne Marie née Dupontet, servante à Nyon _____

Les publications ont eu lieu à Eysins et à Yverdon le vingt juin et à Chevroux le vingt trois juin de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Chevroux, Eysins et Yverdon
Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil de Grand-Sour et de Givignin

Signatures des époux :

C. Bonny
Louise Bonny

Signatures des témoins :

L. Bourgeois Yverdon
Emile P. Cochard in

L'officier de l'état civil :

M. Halib

N° 40
Jaccoud-Jacquen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Divorce

Par jugement rendu le 16 novembre 1908 déclaré définitif et exécutoire le 20 janvier 1909, le Tribunal civil du district de Grandson a déclaré par le divorce le mariage inconnu ci-contre. Le divorce a été prononcé aux torts des deux époux en vertu de l'art 146 lettres a et b) de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du canton de Vaud le trente janvier 1909.

L'officier de l'état civil
 Kellabille



Aujourd'hui vingt-cinq juillet _____ mil neuf cent trois _____
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaccoud Emile** _____ *Menuisier* _____

de **Jugnens (Vaud)** _____ domicilié à **Yverdon** _____

veuf de **Félicie née Héritier** décédée à Yverdon, le trois août mil neuf cent un _____

né à **Jugnens**, le trois octobre _____ mil huit cent quarante-neuf _____

fil de **Abram Louis Jaccoud** _____

et de **Jeanne Louise née Jaccoud**, les deux décédés _____

2° **Jacquen Mélanie Elisabeth** _____ *Cigarière* _____

de **Sierondavaux (Fribourg)** _____ domiciliée à **Yverdon** _____

célibataire _____

née à **Sierondavaux**, le vingt-cinq Décembre mil huit cent septante-six _____

filles de **Cyprien Jacquet**, décédé _____

et de **Marguerite née Delley**, la veuve à Yverdon _____

Les publications ont eu lieu à **Jugnens** et à **Yverdon** le vingt-neuf Sierondavaux le vingt-un juin de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Jugnens, Sierondavaux et Yverdon, l'acte du premier mariage de l'époux, l'acte de naissance de l'épouse.

Signatures des époux :

Emile Jaccoud
Mélanie Jaccoud

Signatures des témoins :

Jacquet Auguste Yverdon
Joseph Burcher Yverdon

L'officier de l'état civil :

Kellabille

Communiqué : à l'état civil de **Fey** et de **Vuisrens** _____

N° 41
Bühler-Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Oûts ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bühler Hermann** boucher

de Oeschi (Berne) domicilié à Sausanne

célibataire

né à Sausanne, le cinq Février mil huit cent septante-un

fils de feu Frédéric Bühler

et de feu Marie née Steffen

2° **Bovey Hélène Constance** cuisinière

de Chaméaz domiciliée à Filly

célibataire

née à Ferrens, le vingt-six Janvier mil huit cent septante-six

filie de feu Jean Etienne Jules Bovey

et de Albertine née Heim, sa veuve, à Chaméaz

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le quatorze, à Oeschi, le quinze,
à Filly, le seize à Chaméaz le dix-sept Juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Sausanne, pour la célébration du
mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil d'Oeschi,

Sausanne, Yvonand et Romanel.

Signatures des époux :

Bühler Hermann
Bühler Hélène

Signatures des témoins :

Fritz Bühler Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chellabillo

N^o 42
Bornand-Demages

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Croix*

~~mil huit cent quatre-vingt~~
 mil neuf cent *trois*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bornand Jules Edouard* employé

de *St-Croix* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *St-Croix, le cinq Décembre* mil huit cent *septante-six*

fil de *Jules Justin Bornand, ébéniste, décédé*

et de *Marie Anna née Jaccard, domiciliée à St-Croix*

2^o *Demages Lina* sans profession

de *Ollon* domiciliée à *Tilly-sous-Ollon*

célibataire

née à *Tilly, le quinze Mai* mil huit cent *septante-huit*

filie de *Henri Demages, agriculteur*

et de *Emma Julie née Turpel, domiciliée à Tilly*

Les publications ont eu lieu à *St-Croix et à Huémoz le vingt, à Ollon et à Yverdon le vingt-trois juillet, de la présente-année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à St-Croix, Ollon, Huémoz et Yverdon, l'acte de naissance de l'époux

Signatures des époux :

Jules Bornand
Lina Bornand

Signatures des témoins :

M. Hugueville Yverdon
M. Docton fils Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. M. M. M.

Communiqué : à l'Etat civil de *St-Croix et d'Ollon.*

N° 43
Gonnet-Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Quinze Oût mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gonnet Ernest Georges fondeur

de Vaulion domicilié à Verdon

célibataire

né à Verdon, le seize Mai mil huit cent septante-cinq

fils de David Louis Gonnet, horloger

et de Nanette Marie née Mauborg, domiciliés à Verdon

2° Besson Julia ménagère

de Berolle domiciliée à Verdon

célibataire

née à Songirod, le huit Oût mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Marc Henri Besson, tailleur de pierres

et de Elise Fanny née Badel, domiciliés à Verdon

Les publications ont eu lieu à Berolle et à Verdon, le quatre et à Vau-
lion le cinq juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Vaulion, Berolle et Verdon.
Les actes de naissance des époux.
L'acte de consentement du père de
l'épouse qui est mineure

Communiqué : à l'Etat civil de
Vaulion et de Pière

Signatures des époux :

Ernest Gonnet
Julia Gonnet

Signatures des témoins :

Louis Valper Verdon
Ami Bouchard

L'officier de l'état civil :

Ch. Malin

N° 44
Roulet Porcher

Aujourd'hui quinze août mil neuf cent trois —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Roulet Jules maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverdon et Mauborget domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mollondin le six août mil huit cent septante-six

Noms, profession et

de Louis Roulet, agriculteur

domicile des parents :

et de Aline née Vacheron, domiciliés à Yverdon

Nom et profession de l'épouse :

2° Porcher Hélène cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Gyens domiciliée à Grandson

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chivens le deux Mai mil huit cent septante-six

Noms, profession et

de Valentin Porchet, décédé

domicile des parents :

~~et de~~

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gyens, Grandson et à Yverdon le vingt-cinq et à Mauborget le vingt-sept juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Gyens, Grandson, Mauborget et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Jules Roulet
Hélène Roulet

Signatures des témoins :

L. Roulet Yverdon
Louis Porcher

Communiqué : à l'état civil de Moudon, de Grandson et de Fiez.

L'officier de l'état civil :

H. Malin

N° 45
Malherbe-Lauren.

Aujourd'hui quinze août ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent trois}

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu
 1° **Malherbe Constant** — agriculteur —
 de **Charornay** _____ domicilié à **Charornay** _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à **Charornay** — le quatorze août mil huit cent septante-quatre
 fils de feu **Louis Malherbe** _____
 et de **Jeannette** née **Malherbe**, domiciliée à **Charornay** _____

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° **Lauren Eugénie Alice** — ménagère —
 de **Charornay** _____ domiciliée à **Charornay** _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile :

née à **Orbe** _____ le seize novembre mil huit cent quatre-vingt-trois
 fille de **Charles Laurent**, aubagiste à **Charornay** _____
 et de feu **Sarah** née **Cartwright** _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Charornay** le trente et un juillet
 de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 L'autorisation de l'état civil de Charornay pour la célébration du mariage à Yverdon _____

Signatures des époux :
 Constant Malherbe
 Alice Malherbe

Signatures des témoins :
 M. Martin Yverdon
 Louis Boudal

Communiqué : à l'état civil de Charornay _____

L'officier de l'état civil :
 Ch. Malherbe

N° 46

Malherbe-Cuany

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre

mil neuf cent - trois -
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Malherbe Charles-Siméon, agriculteur

de Charvornay domicilié à Charvornay

célibataire

né à Charvornay le vingt-sept janvier mil huit cent soixante-trois

fils de David Malherbe, décédé

et de Justine née Malherbe, domiciliée à Charvornay

2° Cuany Sophie-Dagmar, ménagère

de Chevroux domiciliée à Charvornay

célibataire

née à Chevroux le vingt-trois janvier mil huit cent septante-trois

fille de François-Louis Cuany, décédé

et de Mélanie née Mégroz, domiciliée à Chammay.

Les publications ont eu lieu à Charvornay le quatre et à

Chevroux le six août de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de Charvornay pour la célébration du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'état civil de Charvornay et de Grand-cour.

Signatures des époux :

Charles Malherbe

Dagmar Malherbe

Signatures des témoins :

M. Pochon Yverdon

M. Pochon in

M. L'officier de l'état civil absent,

M. Marschal
complet

N° 47.

Blandenier - Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq Septembre* ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blandenier Ariste-Ernest*, ~~professeur~~

de *Villiers (Neuchâtel)* domicilié à *Alexandrie, Egypte*,

mais faisant élection de domicile à *Villiers*; - ~~veuf de Aloisia~~
Catherine née Brunner, des le vingt-neuf décembre mil neuf cent

né à *Courtelay* - le *quatorze Mars* - mil huit cent *cinquante-neuf*

fils de *Auguste Blandenier*

et de *Sophie née Racine, les deux décédés.*

2° *Gerber Rose-Camélia*, ~~sans profession~~

de *Arvi (Berne)* domiciliée à *Saint-Imier*

célibataire

née à *Saint-Imier* le *cinq Novembre* - mil huit cent *septante-sept*

fille de *Christian Gerber, quillocheur à Saint-Imier*

et de *Vérene née Favre.*

Les publications ont eu lieu à *Dombresson* le *dix-huit*, à *Pri-*
-glen et à *Saint-Imier* le *dix-neuf* soit de la présente
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état ci-
vil de Dombresson pour
la célébration du mariage
à Yverdon.

Communiqué : à l'état civil
de *Dombresson, Saint-Imier*
et de *Piglen*

Signatures des époux :

A. Blandenier

Camélia Blandenier

Signatures des témoins :

A. Cornu Yverdon.

Jb. Rymond "

L'officier de l'état civil absent,

H. Marand

complet.

N° 48

*Rollinet-Woltz
ni Lavenex*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept Septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rollinet Edouard-Alfred, charpentier*

de *Dornpierre (Fribourg)* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Dornpierre* le *quatre Mai* mil huit cent *septante-quatre*

fil de *Jean-Julien Rollinet, berger à Giez*

et de *Pauline nie Perriard, décédée*

2° *Woltz Amélie-Julie nie Lavenex, blanchisseuse*

de *Donatyr* domiciliée à *Yverdon*

veuve en secondes noces de Marc-Louis-Frédéric Woltz des
le vingt et un Avril mil neuf cent un.

née à *Arnex* le *dix-sept Juin* mil huit cent *septante-sept*

filie de *Louis-Henri Lavenex, vigneron à Arnex*

et de *Marie-Rosine nie Scuyer, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Avenches le vingt et un, à Dornpierre*
et à Yverdon le vingt-deux Août de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Avenches, Dornpierre et
Yverdon. L'acte de naissance de
l'époux. L'acte du second ma-
riage de l'épouse. L'acte de décès
du second mari de l'épouse.

Communiqué : à l'état civil
de *Avenches, de Dornpierre.*

Signatures des époux :

Alfred Rollinet

Amélie Rollinet

Signatures des témoins :

Charles B. Yverdon

Ami Rochat id

M. L'officier de l'état civil absent,

U. Marschal
remplac.

N° 40

Toberer-Reichler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Toberer (Fermann) Edouard — ébéniste

de Vaihingen a/Enz (Wurtemberg) — domicilié à Yverdon

celibataire

né à Vaihingen, le dix-neuf janvier mil huit cent septante-cinq

fil de Christian Frédéric Toberer, menuisier

et de Anna Sophie nee Schaffer, domiciliés à Vaihingen

2° Reichler Louise — sans profession

de Mauraz (Vaud) — domiciliée à Yverdon

celibataire

née à Estavayer-le-Lac, le vingt-cinq juillet mil huit cent septante-six

filles de Jean Reichler, cafetier

et de Elisa Anna nee Buhlmann, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le premier août, à Mauraz le trois août et à Vaihingen du trois au treize août de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Mauraz et à Yverdon, les actes de naissance des époux. Le permis pour la célébration du mariage délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud :

Communiqué : à l'Etat civil de Pampigny et à la Chancellerie d'Etat à Sausanne.

Signatures des époux :

M. Toberer

L. Reichler

Signatures des témoins :

J. Thomay, Yverdon

Guignat

L'officier de l'état civil :

Chiffelle

Par lettre de bourgeoisie reçue. M. Piclard, notaire à Yverdon le 16 Décembre 1916 et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Toberer-Fermann Edouard, mentionné ci-dessus, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Montagny.

Imprimé le 29 janvier 1917
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL
Chiffelle
Imprimé dans le double le 3 avril 1917



N° 50

Barraud-Béatrix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil neuf cent trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barraud Henri boulanger

de Essertines (Echallens) domicilié à Yverdon

veuf de Rosine née Stubi décédée à Yverdon, le vingt-un juillet mil neuf cent

né à Hégeray, le treize Septembre mil huit cent septante-trois

fils de Emile Barraud, agriculteur

et de Elise née Freymond, domiciliés à Yverdon

2° Béatrix Céline Louise négociante

de Concise domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Corcelles près Concise, le trente Mars mil huit cent septante-sept

fille de Henri Bétrise, jardinier

et de Elise née Recordon, domiciliés à Corcelles

Les publications ont eu lieu à Concise et à Essertines, le vingt-huit et à Yverdon, le vingt-neuf Août de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Essertines, Concise et Yverdon, l'acte de premier mariage de l'époux, l'acte de naissance de l'épouse

Signatures des époux :

Barraud Henri
Céline Barraud

Signatures des témoins :

A. Lustenberger Yverdon
Alphonse Boillet

Communiqué : à l'état civil de

Yverdon et de Concise

L'officier de l'état civil :

M. Labille

N° 51
Nicole-Rüchty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil neuf cent trois
 mil huit cent ~~quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicole Paul Henri géomètre

de Chenit et du Lieu domicilié à Yverdon

Célibataire

né au Sentier, le vingt Octobre mil huit cent septante-trois

fils de Charles Henri Jules Nicole, horloger

et de Mélanie née Omeron, domiciliés à Cossonay

2° Rüchty Louise Charlotte Albertine s. p.

de Yverdon et de Homburg (Berne) domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Yverdon, le dix Décembre mil huit cent septante-dix

fille de Jean Jacques Rüchty, diocèse

et de Marie Elise née Fehlmann, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à u Sentier, au Lieu, au Brasous et à

Homburg, le quatorze, et à Yverdon, le quinze Août de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication au Sentier, au Lieu, au Brasous, à Homburg et à Yverdon, Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil du Sentier, du Lieu et de Homburg.

Signatures des époux :

Nicole
Louise Nicole

Signatures des témoins :

A. Bunt
E. Hemmiand

L'officier de l'état civil :

M. Habille

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 30 Mai 1912, déclaré exécutoire le 28 Juin 1912, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le mari ne pourra se remarier pendant un délai de deux ans, courant dès le jour où le présent jugement sera devenu exécutoire.

Inséré le 8 Août 1912



L'officier de l'état civil
M. Habille

Inséré dans le double
 le 2 Septembre 1912.

N° 52
Forestier-Spicher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Forestier Edouard agriculteur

de Chierrens (Vaud) domicilié à Chierrens

Célibataire

né à Chierrens, le vingt-neuf Juillet mil huit cent soixante-neuf

fil de Gabriel Forestier, décédé

et de Sylvie née Sulloz, domiciliée à Chierrens

2° Spicher Louise ménagère

de Hönitz (Berne) domiciliée à Chierrens

Célibataire

née à Belgiswyl, le douze Octobre mil huit cent septante-sept

fille de Frédéric Spicher agriculteur

et de Rosina née Martz, domiciliés à Chierrens

Les publications ont eu lieu à Chierrens le quatorze et à Hönitz le
deux-sept Août de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil
de St. Cierges pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'état civil de
St. Cierges et de Hönitz

Signatures des époux :

Edouard Forestier

Louise Forestier

Signatures des témoins :

Ernest Spicher Chierrens

Eugénie Forestier Chierrens

L'officier de l'état civil :

M. Mabilly

N° 53

Chevalley-Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Rodolphe ~~agriculteur~~

de Champtauroz domicilié à Combrémont-le-Fetit

célibataire

né à Champtauroz, le deux Décembre mil huit cent septante-six

fils de Jean Daniel Chevalley, cantonnier

et de Jenny née Martin, domiciliés à Champtauroz

2° Jaquier Léa ~~ménagère~~

de Tuchereus domiciliée à Combrémont-le-Fetit

célibataire

née à Combrémont-le-Fetit, le vingt-sept Juin mil huit cent septante-huit

fille de Jules Emile Jaquier, agriculteur à Chaméas

et de Rosine née Duvielland, d'ici

Les publications ont eu lieu à Combrémont-le-Fetit et à Champtauroz
le huit et à Tuchereus, le vingt-un de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de St-Cierges, pour la célébration
du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil
de Combrémont et de Moudon

Signatures des époux :

Rodolphe Chevalley
Léa Chevalley

Signatures des témoins :

L. Bolle, Yverdon.
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Habilly

N° 54

Dérouassoud-Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dérouassoud Pierre François — forgeron —

de Chamounix (H^{te} Savoie, France) — domicilié à Chamounix —

célibataire —

né à Chamounix le treize civil — mil huit cent soixante-quatorze

fil de Pierre Modeste Dérouassoud, décédé —

et de Marie Victorine née Nicolleud, domiciliée à Chamounix —

2° Weber Sina Marie — sans profession —

de Guggisberg (Berne) — domiciliée à Yverdon —

célibataire —

née à la Conversion, le quatre septembre — mil huit cent septente-un —

fille de Gottlieb Weber —

et de Jennelli née Borard, les deux décédés —

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le neuf, à Yverdon le dix et à Chamounix les treize et vingt septembre de la présente — année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Guggisberg, et à Yverdon, les actes de naissance des époux, le permis pour la célébration du mariage de l'arrêté par le département de Justice et Police du Canton de Vaud —

Communiqué : à l'Etat civil de Guggisberg et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne —

Signatures des époux :

P. Dérouassoud

Marie Dérouassoud

Signatures des témoins :

A. Pochon Yverdon

J. Dufour Yverdon

L'officier de l'état civil :

A. Mahille



N° 55

Frei-Trösch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Frei Albert, boucher

de Luzgen (Argovie) domicilié à Yverdon

Célibataire

né à Derendingen, le vingt-sept Août mil huit cent septante-neuf

fils de Ferdinand Frei, filateur

et de Maria née Vinet domiciliés à Derendingen

2° Trösch Elise, Sommelière

de Chünstetten (Berne) domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Chünstetten, le six juillet mil huit cent quatre-vingt

fille de Elisabeth Trösch, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Yverdon le douze, à Luzgen et à Chünstetten, le treize Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Luzgen, Chünstetten et
à Yverdon, Les actes de nais-
sance des époux

Signatures des époux :

Frei Albert
Elise Frei

Signatures des témoins :

L. Bolle, Yverdon
Ami Wochet in

L'officier de l'état civil :

Stallabill

Communiqué : à l'Etat civil
de Luzgen et de Chünstetten

N° 56

Cornu-Barbay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre

mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cornu Alfred Jean Emile agent de policede Chamblon (Vaud) domicilié à Yverdonveuf de Louise née Fanchaud, décédée à Lausanne le quatre février
mil neuf cent deuxné à Chamblon, le cinq février mil huit cent septante-septfils de Henri Cornu, agriculteur, à Luxérazet de Fanchette Jenny Louise née Jaquet, décédée2° Barbay Marie cuisinièrede Somy (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Somy, le douze Octobre mil huit cent septante-neuffille de Henri François Barbay, agriculteuret de Jenny née Neyroud, domiciliés à SomyLes publications ont eu lieu à Yverdon, le dix-neuf, à Chamblon et
à Somy, le vingt Septembre de la présente annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Chamblon, Somy et Yverdon
l'acte du premier mariage de l'époux
l'acte de décès de la première fem-
me de l'époux, l'acte de naissance
de l'épouse.Communiqué : à l'Etat civil de
Montagny et d'Ursins

Signatures des époux :

Alfred Cornu
Marie Cornu

Signatures des témoins :

H. P. Yverdon
Ami P. Yverdon

L'officier de l'état civil :

Stéphane

N° 57

Courvoisier-Gugger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre

mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Courvoisier Auguste Hermann* horloger

de *Donneloye* domicilié à *Echallens*

Célibataire

né à *Donneloye, le vingt-trois* mil huit cent *soixante-quinze*

fils de *François Daniel Courvoisier, décédé*

et de *Marie Fanny Louise née Jaquier, veuve à Donneloye*

2° *Gugger Ida* sans profession

de *Amet (Berne)* domiciliée à *Amet*

Célibataire

née à *Amet, le dix Février* mil huit cent *soixante-seize*

fille de *Kathys Gugger, agriculteur*

et de *Elisabeth née Jenny, domiciliés à Amet.*

Les publications ont eu lieu à *Amet le vingt-un, à Echallens, le vingt-deux et à Donneloye le vingt-quatre Septembre de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage,

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil d'Echallens, pour la célébration du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil de *Molondin, Ins et Echallens.*

Signatures des époux :

A. Courvoisier h.

I. Gugger

Signatures des témoins :

M. Courvoisier M. Donneloye

Er. Gugger Echallens.

L'officier de l'état civil :

Ch. Schalk

N° 58
Joud-Mathieu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre

~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Joud François Fernand Surveillant de travaux

de Hauterives (Drôme, France) domicilié à Yverdon

Célibataire

né à Neuchâtel, le sept Novembre mil huit cent quatre-vingt

fil de Jean Antoine Joud

et de Amélie née Dieteron, les deux décédés

2° Mathieu Louise Emilie Commerçante

de Syon (France) domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Yverdon, le vingt dix Clou mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Etienne Louis Mathieu, décédé

et de Sophie Julia née Cuzin, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le dix-neuf, à Hauterives et à Syon, les vingt et vingt sept Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication à Yverdon. Les actes de naissance des époux. Le permis pour la célébration du mariage délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

F. Joud
Louise Joud

Signatures des témoins :

Louis Gysin rue Corbey
J. P. Grandjean

L'officier de l'état civil :

M. Mathieu

N° 59

Grosjean-Holenstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre

mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grosjean Emile Robert employé de bureaux C.F.F.

de Flagne (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Bienne, le vingt-un Novembre mil huit cent septante-cinq

fils de Almi Grosjean, décédé

et de Anna Elisabeth Sinder née Neberow, domiciliée à Bienne

2° Holenstein Frida couturière

de Bütschwil (St-Gall) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Bussigny, le vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Pierre Antoine Holenstein

et de Rosina née Schneebenger, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Flagne et à Bütschwil, le vingt-cinq
et à Yverdon le vingt-six Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Flagne, Bütschwil, et Yverdon.
Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil de
Taufelín et de Bütschwil.

Signatures des époux :

Emile Grosjean.
Frida Grosjean.

Signatures des témoins :

Chingoz Yverdon
Schneebenger Alb. Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Malin

N° 60
Hoffer-Correvon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hoffer Arnold agriculteur

de Ballmoos (Berne) domicilié à Treytorrens

célibataire

né à Frévonloup, le six Novembre mil huit cent quatre-vingt

fils de Ami Louis Hoffer

et de Adèle née Recordon, les deux à Treytorrens

2° Correvon Berthe Rosa ménagère

de Treytorrens, Yverdon, Yvonand, Rovray et Cuarny domiciliée à Treytorrens

célibataire

née à Treytorrens, le trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Charles Correvon

et de Souise née Martin, les deux à Treytorrens.

Les publications ont eu lieu à Treytorrens le douze, à Ballmoos, le treize et à Yverdon, Yvonand, Rovray et Cuarny le quatorze Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Combremont-pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : en l'Etat civil de Jegenstorf, de Combremont et d'Yvonand

Signatures des époux :

Arnold Hoffer

Berthe Rosa

Signatures des témoins :

Ag. Pochon Yverdon

Ami Pochon in

L'officier de l'état civil :

Ch. Malin

N° 61

Cuénoud-Blanche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil neuf cent dix-trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cuénoud Albert charcutier

de Cully et Lutry domicilié à Yverdon

célibataire

né à Chenay, sur Cully, le seize Octobre mil huit cent septante-huit

fils de Jean Frédéric Cuénoud, et de

et de Jeanne Marguerite Cadriveau, née Abel, domiciliée à Grandvaux

2° Blanche Salève Alice aubergiste

de Grandcour (Vaud) domiciliée à Chamblon

célibataire

née à Grandcour, le quatre Octobre mil huit cent septante-neuf

fille de Auguste Daniel Blanche, aubergiste à Chamblon

et de Julie née Marcuret, et de

Les publications ont eu lieu à Cully, à Lutry, à Grandcour, à Chamblon et à Yverdon, le trois Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Cully, Lutry, Grandcour, Chamblon, et Yverdon, les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'état civil de Cully, Lutry, Grandcour et Montagny.

Signatures des époux :

Albert Cuénoud

Alice Cuénoud

Signatures des témoins :

Louis Brehier

Jules Prévaille Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Matile

N° 62
Jaquet-Margelisch

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jaquet Auguste Charpentier

de Prévondaroux (Fribourg) domicilié à Yverdon

veuf de Bertha Emma née Compondu née le treize avril mil neuf cent trois

né à Prévondaroux le seize avril mil huit cent septante-deux

fil de Cyprien Jaquet et de

et de Marguerite née Delley, sa veuve à Yverdon.

2° Margelisch Marie Jeanne Catherine sans profession

de Betten (Valais) domiciliée à Lion

célibataire

née à Maragnozic Lion le dix sept Décembre mil huit cent septante-trois

filles de Jean Margelisch agriculteur

et de Marie Caroline née Essinig, domiciliés à Lion

Les publications ont eu lieu à Lion le dix huit à Yverdon le dix neuf, à Prévondaroux et à Betten, le vingt-Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Prévondaroux, Betten, Lion et Yverdon. L'acte du premier mariage de l'époux, l'acte de naissance de l'épouse, l'acte de décès de la première femme de l'époux.

Communiqué : à l'état civil de Yverdon, Lion et Betten Moral

Signatures des époux :

Jaquet Auguste
Marie Jaquet

Signatures des témoins :

Jules Jaquet Yverdon
Louis Pichard

L'officier de l'état civil :

M. Abille

N° 63
 Duruz - Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Aranta-un Octobre* ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *DURUZ Edmond Henri* employé de bureau

de *Cronay* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Cronay, le onze Octobre* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *Jean Jacques Duruz, agriculteur*

et de *Françoise née Trahin, domiciliés à Cronay*

2° *Rossier Eugénie* sans profession

de *Charvornay* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Yverdon, le treize Juillet* mil huit cent *septante-cinq*

filles de *Charles Jean Rossier, décédé*

et de *Louise née Guichard, domiciliée à Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *Charvornay et à Yverdon, le dix-neuf*
et à Cronay le vingt-Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Cronay, Charvornay et Yverdon,
Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'état civil de
Molondin et de Charvornay

Signatures des époux :

E. Duruz

Eug. Duruz

Signatures des témoins :

Paul Chuvpica Yverdon

Emil P. Schatz

L'officier de l'état civil :

A. Schillo

N° 64
Michod-Beney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

- Date des publications :

Aujourd'hui henti-un Octobre ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michod Charles Emmanuel mécanicien

de Lucens domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le six Septembre mil huit cent septante-neuf

fil de François Louis Michod, forgeron

et de Sophie née Mottet, domiciliés à Yverdon

2° Beney Jeanne Emma Sans profession

de Valeyres-sous-Ursins domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-

fille de Jean Beney, cafetier

et de Mari Catherine née Gillioz, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lucens le deux, à Yverdon le trois et à Valeyres-sous-Ursins, le cinq Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Lucens, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon

Communiqué : à l'état civil de Lucens et d'Ursins

Signatures des époux :

Charles Michod

Emma Michod

Signatures des témoins :

M. Locheon Yverdon

Emil Gochat in

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 65

Cochet - Cruchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Arrenté - un Octobre* ^{mil neuf cent trois} ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cochet Ernest* *chevickromier*

de *Essert - sous - Champvent* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Yverdon, le premier Février* mil huit cent *septante-neuf*

fils de *Charles Emile Cochet manoeuvre C.F.F.*

et de *Louise Jenny née Torraz, domiciliés à Yverdon*

2° *Cruchet Marie* *sans profession*

de *Failly* domiciliée à *Fomy*

célibataire

née à *Fomy, le dix Février* mil huit cent *septante-neuf*

filles de *Louis Cruchet, agriculteur*

et de *Connine Philippine née Recordon, domiciliés à Fomy*

Les publications ont eu lieu à *Essert - sous - Champvent, à Failly, à Fomy et à Yverdon, le trois Octobre de la présente-année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Essert - sous - Champvent, Failly, Fomy et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Communiqué : *à l'Etat civil de Champvent, d'Arrens et de Yverdon.*

Signatures des époux :

Ernest Cochet

Marie Cochet

Signatures des témoins :

Emile Pict Malhod

Suzanne Pict Malhod

L'officier de l'état civil :

Rehabillo

N° 66

Moser - Sütthi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et /

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept etembre

mil neuf cent. Trois
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Moser Gustave Adolphe - ajusteur C.F.F.

de Neuhausen (Schaffhouse) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le sept Décembre mil huit cent septante. six

fils de Samuel Moser, technicien

et de Anna Elisabeth née Christen, domiciliés à Yverdon

2° Sütthi Bertha - repasseuse

de Rüderswyl (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Oberbürg (Berne) le vingt. six Octobre mil huit cent septante. Trois

fille de Jean Sütthi, décédé.

et de Elisabeth née Zürcher, do veuve à Oberbürg

Les publications ont eu lieu à Neuhausen et à Rüderswyl le vingt cinq, et à Yverdon, le vingt. six Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

2 Les actes de naissances des époux.
1 Les certificats de publication à Neuhausen, Rüderswyl et Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Neuhausen et de Rüderswyl.

Signatures des époux :

Adolf Moser

Bertha Moser

Signatures des témoins :

L. Bourgeois, Yverdon

Michod, Yverdon

L'officier de l'état civil :

K. Makille

N° 67
Lavenex Duczet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Lavenex Jules — agriculteur —
de Arney/Vaux — domicilié à Arney —
célibataire

né à Arney le cinq Mars — mil huit cent septante-cinq —
fils de Jacques Lavenex, agriculteur —
et de Marie Louise née Baudat, domiciliés à Arney —

2^e Duczet Julie Emma — sans profession —
de Ecublens et St. Sulpice — domiciliée à Arney —
célibataire

née à la Tour-de-Peilz, le vingt-trois Juin mil huit cent quatre-vingt-deux
fille de Jean François Jules Duczet, vigneron à la Tour de Peilz —
et de Emma Régula Franciszka née Margot —

Les publications ont eu lieu à Arney, le dix-sept, et à Ecublens et St. Sulpice le dix-neuf Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Agiez, pour la célébration du
mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil d'Agiez
à Ecublens.

Signatures des époux :

Jules Lavenex
Emma Lavenex

Signatures des témoins :

Emile Bout et nous
St. Sulpice
J. Legier et Vevey

L'officier de l'état civil :

de Mabilly

N° 68

Thozimber - Saux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thozimber Eugène Albert mécanicien

de Grangettes (Fribourg) domicilié à Yverdon

Célibataire

né à Yverdon, le vingt-trois Mai mil huit cent quatre-vingt-

fil de Louis Philippe Thozimbert, décédé

et de Philomène née Lasey, sa veuve à Yverdon

2° Saux Berthe Elise Sans profession

de L'Abergement domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Yverdon, le vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Lucien Saux, cafetier à Yverdon

et de Louise Nancy, née Filet, décédée.

Les publications ont eu lieu à ux Grangettes et à l'Abergement le quinze
et à Yverdon, le dix-sept Octobre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Grangettes, l'Abergement et
Yverdon.

Signatures des époux :

Albert Thozimbert
Berthe Thozimbert

Signatures des témoins :

Arnold Gautschi Yverdon
Hellier

Communiqué : à l'Etat civil de
Grangettes et de Dignerolle.

L'officier de l'état civil :

Hellier

N° 69
Verraires-Lislez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Novembre* ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Verraires, Ernest Jules Charretier
de Champagne domicilié à Yverdon
Célibataire

né à Valeyres sous Montagny, le seize Juin mil huit cent quatre-vingt-trois
fils de Henri Verraires, agriculteur
et de Rosine née Jaccard, domiciliés à Champagne

2° Lislez, Louisa Cuisinière
de Rancos domiciliée à Yverdon
Célibataire

née à Fayens, le dix Mars mil huit cent septante-huit
fille de Charles Benjamin Pioler
et de Marie Louise née Bavel, décédée

Les publications ont eu lieu à Champagne, à Rancos et à Yverdon, le
vingt-quatre Octobre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Champagne, Rancos et Yverdon
Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Ernest Verraires
Louisa Verraires

Signatures des témoins :

Louis Pradins Yverdon
Emma Steffen d'Anve

Communiqué : à l'état civil de
Champagne et de Baulmes.

L'officier de l'état civil :

M. Mabilly

N° 70
Gavin - Goner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Novembre ~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gavin Charles Aîné agriculteur

de Brentes, Moudon et Foul (Savaux) domicilié à Yvarrens

célibataire

né à Boulens, le vingt Avril mil huit cent septante-huit

fils de Jean Gavin, agriculteur

et de Rosine née Guez, domiciliés à la Robellaz vièr Essentines.

2° Goner Hélène ménagère

de Yvarrens domiciliée à Yvarrens

célibataire

née à Yvarrens, le neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Henri Louis Gonet, agriculteur à Yvarrens

et de Emma née Pélag, décédée.

Les publications ont eu lieu à Brentes, Moudon et à Yvarrens le sept
et à Foul le huit Novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Yvarrens pour la célébration du
mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Suceus, Moudon, Foul et Yvarrens.

Signatures des époux :

Charles Gavin
Hélène Gavin

Signatures des témoins :

L. P. Rolle Yverdon
Alain Rochat in

L'officier de l'état civil :

R. M. M. M.

N° 71

Jaquier - Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui : *deux Décembre* _____ mil neuf cent *trois* _____
 mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier Charles Emile* _____ agriculteur _____

de *Dizy* _____ domicilié à *Dizy* _____

célibataire _____

né à *Dizy, le treize Mai* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____

fils de *Charles Samuel Jaquier, agriculteur* _____

et de *Jeune Susanne née Jaquier, domiciliés à Dizy* _____

2° *Conod Marie* _____ sans profession _____

de *Clécs* _____ domiciliée à *ux Clécs* _____

célibataire _____

née à *Certigny (Genève) le dix-neuf Juin* _____ mil huit cent *septante-un* _____

fille de *Jules Conod, agriculteur* _____

et de *Rosine née Jousson, domiciliés à Orbe.* _____

Les publications ont eu lieu à *ux Clécs le vingt-un et à Dizy le vingt-trois Octobre de la présente année* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
L'autorisation de l'Etat civil de La Sarraz pour la célébration du mariage à Yverdon _____

Communiqué : *à l'Etat civil de La Sarraz et de Romainmotier.* _____

Signatures des époux :

Jaquier C^{em}
Marie Jaquier

Signatures des témoins :

Auguste Conod Orbe
Marie Baudet des Clécs

L'officier de l'état civil :

H. Mahle

N° 72
 Rey Girard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil neuf cent trois —
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rey Aimé Louis agriculteur

de Combremont-le-Grand domicilié à Combremont-le-Grand

célibataire

né à Combremont-le-Grand, le vingt-cinq janvier mil huit cent soixante-six

fil de Pierre Henri Rey, agriculteur

et de Françoise Judith née Richardet, domiciliés à Combremont-le-Grand

2° Girard Ida

de Denezzy domiciliée à Denezzy

célibataire

née à Villars-Mendraz, le vingt-neuf Mars mil huit cent septante-quatre

filles de Emile Girard, agriculteur

et de Lucie née Chevaley, domiciliés à Denezzy

Les publications ont eu lieu à Denezzy, le quatorze et à Combremont-le-Grand, le quinze Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
 de Combremont pour la célébration
 du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
 Combremont et de Denezzy

Signatures des époux :

Aimé Louis Rey
Ida Rey

Signatures des témoins :

Etienne Pappuis J. Naphorn
Berthe Solane Denezzy

L'officier de l'état civil :

K. Mahille


N° 73
Trollier-Lellaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre* Décembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Trollier Héli* ~~_____~~ *plâtrier peintre* _____

de *Martherenges* _____ domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Cornier, le onze juin* _____ mil huit cent *septante-six* _____

fils de *Ulysse Trollier, tailleur* _____

et de *Rosine Louise née Augsburges, domiciliés à Granges-Marnand* _____

2° *Lellaux Marie* ~~_____~~ *horlogère* _____

de *Pomy* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

née à *Pomy, le quatre avril* _____ mil huit cent *quatre vingt-six* _____

fille de *Emile Lellaux, agriculteur* _____

et de *Fortense née Pahud, domiciliés à Yverdon* _____

Les publications ont eu lieu à *Yverdon le cinq, à Martherenges et à Pomy le sept* Décembre de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Martherenges, Pomy et Yverdon. Les actes de naissance des époux, l'acte de consentement du père de l'épouse qui est mineure. _____

Communiqué : à l'Etat civil de *St-Cierges et de Mirois* _____

Signatures des époux :

Héli Trollier _____

Marie Trollier _____

Signatures des témoins :

Emile Lellaux Yverdon _____

Emilien Blumier _____

L'officier de l'état civil :

Chiffabille _____

N° 711

Staudenmann-Schuhmacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit~~ ^{mil neuf cent trois} ~~de~~ ^{mil huit cent quatre-vingt-} ~~septembre~~ _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Staudenmann Frédéric agriculteur _____de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à Yverdon (Fleurbaey) _____célibataire _____né à Neuenegg le onze juillet _____ mil huit cent septante-huit _____fils de Ulrich Staudenmann, agriculteur _____et de Elisabeth ne'e Büchler, domiciliée à Yverdon _____2° Schuhmacher Anna sans profession _____de Ruschegg (Berne) _____ domiciliée à Schüpfen (Berne) _____célibataire _____née à Hofli bei Humligen, le huit mars _____ mil huit cent septante-huit _____fille de Christian Schuhmacher, agriculteur _____et de Marie Emma ne'e Mosimann, domiciliée à Schüpfen _____

Les publications ont eu lieu à Ruschegg, à Schüpfen et à Yverdon le
vingt-huit novembre et à Guggisberg le vingt-neuf novembre
de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Guggisberg, Ruschegg, Schüpfen
et Yverdon. Les actes de naissance
des époux. _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Guggisberg, de Ruschegg et de Schüpfen

Signatures des époux :

Fritz Staudenmann _____Anna Staudenmann _____

Signatures des témoins :

Jean Staudenmann Valentin _____Ami Gochat Yverdon _____

L'officier de l'état civil :

H. F. F. _____

N° 75
Bruand-Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui treinta Décembre

~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bruand Ernest mouleur

de Cronay domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le quinze Mars mil huit cent septante-huit

fils de Jules Bruand, décédé

et de Marie Esther née Meyotte, sa veuve à Yverdon

2° Clerc Rosine Louise ouvrière de fabrique

de Môtiers (Veuchâtel) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Môtiers, le huit Juin mil huit cent septante-sept

fille de Ariste Charles Ernest Clerc, serrurier

et de Marie née Baatard, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Môtiers et Yverdon le vingt-un et
à Cronay, le vingt-deux Novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Cronay, Môtiers et Yverdon.
Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Ernest Bruand
Rosine Bruand

Signatures des témoins :

Ariste Clerc
Cher Georges Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Abille

Communiqué : à l'état civil de
Molondin et de Môtier.

N° 76

Sahli-Barbay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent-trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sahli Jean agriculteurde Wöhlen (Berne) domicilié à Somycélibatairené à Moriswyl (Berne), le quatre Décembre mil huit cent septante-neuffils de Christian Sahli, charpentieret de Magdalena née Sahli, domiciliés à Moriswyl (Berne)2° Barbay Lea ménagèrede Somy domiciliée à Somycélibatairenée à Somy le vingt Mai mil huit cent septante-neuffille de Louis Barbay, agriculteuret de Louise Cilina née Simon, domiciliés à SomyLes publications ont eu lieu à Wöhlen, le vingt-six et à Somy, le vingt-sept Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Ursins pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil
d'Ursins et Wöhlen

Signatures des époux :

Jean SahliLea Sahli

Signatures des témoins :

F. Miesille SomyAlain Pichat Yverdon

L'officier de l'état civil :

K. Miesille

N° _____

~~Aujourd'hui~~ _____ ~~mil huit cent~~ _____

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu :~~
Le N° 76 à la page 54 est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1903. Les ~~domiciles~~ deux doubles du
présent registre sont conformes.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Ce que nous certifions.

~~ici~~ Yverdon le 3 janvier 1904 ~~mil huit cent~~ L'officier de l'Etat civil

~~de~~ _____ ~~de~~ _____

~~de~~ _____

~~de~~ _____ ~~domicile de~~ _____

Un double a été remis le 6 janvier 1904 à l'autorité cantonale
en vertu de l'article 2 de la Loi

~~ici~~ Yverdon le 6 janvier 1904 ~~mil huit cent~~

~~de~~ _____ L'officier de l'Etat civil

~~de~~ _____ ~~de~~ _____

~~Les publications ont eu lieu~~ _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :



Ar le 5 janvier 1904
Le Prêtre
D. Hirsbovier

N° 1
Huber-Lerrette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Janvier* ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Huber Jacob** — *agriculteur* —

de *Oberkirch (Lucerne)* domicilié à *Yverdon*

veuf de Marguerite Eugénie née Trogin et le vingt-neuf juin mil neuf cent deux

né à *Guggenhausen, le vingt-six Juin mil huit cent soixante trois*

fils de *Joseph Huber, agriculteur à Bâle*

et de *Maria Josepha née Büchler et décédée*

2° **Lerrette Nancy Adèle** — *cuisinière* —

de *Sussey* domiciliée à *Tomy*

célibataire

née à *Sussey, le dix-neuf juillet* mil huit cent *septante sept*

fille de *François Lerrette, agriculteur*

et de *Maline Desponde née Cruchon, domiciliés à Sussey*

Les publications ont eu lieu à *Sussey, à Tomy et à Yverdon le cinq et à Oberkirch le dix Décembre mil neuf cent trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Oberkirch, Sussey, Tomy et Yverdon, L'acte du premier mariage de l'époux. L'acte de naissance de l'épouse.

Signatures des époux :

Jacob Huber
Adèle Huber

Signatures des témoins :

Maria Huber Yverdon
Antoine Vighier Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Malin

Communiqué : à l'Etat civil de *Oberkirch, La Sarraz et Usins*

N° 2

Mermoud Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mermoud Ulysse agriculteur

de Toliez-le-Grand domicilié à Treytorrens

célibataire

né à Treytorrens, le treize Juillet mil huit cent septante-trois

fils de Samuel Mermoud, à Treytorrens

et de Souise née Ropraz, décédée

2° Jaquier Marie

de Villars-le-Comte domiciliée à Champtauruz

célibataire

née à Villars-le-Comte, le trois Juin mil huit cent septante-deux

fille de Jean Daniel Jaquier, décédé

et de Julie Fanny née Jaquier à Villars-le-Comte

Les publications ont eu lieu à Treytorrens et à Champtauruz, le dix-sept, à Toliez-le-Grand et à Villars-le-Comte, le dix-neuf de-
cembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Combremont, pour la célébration du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil de Bottens, Combremont et Denezy.

Signatures des époux :

Ulysse Mermoud
Marie Mermoud.

Signatures des témoins :

Antoine P. P. Trabin
Antoine Rochat Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 3

Frossard-Bühler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze janvier

mil neuf cent quatre
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Frossard Joseph-François** — voyageurde **Sullin (H^{te} Savoie, France)** — domicilié à **Yverdon**

célibataire

né à **Sullin, le dix Mars** — mil huit cent septante-neuffils de **François Marie Frossard, agriculteur, domicilié à Sullin**et de **Mari née Baud, décédée**2° **Bühler Rose** — sans professionde **Sigriswyl (Berne)** — domiciliée à **Yverdon**

célibataire

née à **Chézard St-Martin, le quinze juillet** — mil huit cent septante-septfille de **Louis Christian Bühler, horloger**et de **Marie Adèle née Mounier, domiciliés à Yverdon**Les publications ont eu lieu à **Sigriswyl le dix-huit**, à **Yverdon le dix-neuf** et à **Sullin les vingt et vingt-sept Décembre mil neuf cent trois**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publications à Sigriswyl et Yverdon. Les actes de naissance des époux. Le permis pour la célébration du mariage délivré par le département de Justice et police du Canton de Vaud.

Communiqué : à l'état civil de Sigriswyl et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

J. Frossard
Rose Frossard

Signatures des témoins :

G. Habermann Yverdon
S. Recorven

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 4

Verdan Henrioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Dans la séance du 24 Juin 1911, le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte inscrit ci-contre soit rectifié dans ce sens que le prénom, Edouard, du père de l'époux, omis par erreur, soit inscrit avant celui de Auguste. Inséré le 3 Juillet 1911.



L'officier de l'Etat civil

Ch. Habille

Communiqué à l'Etat civil de Motier et de Neuchâtel.

orig. de Verdun
R. Jan II 1318

Aujourd'hui seize Janvier

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Verdan Wilhelm Edouard - ingénieur

de Bas-Vully (Fubourg) et de Neuchâtel - domicilié à Verdun

célibataire

né à Sivonne (Italie) le deux Février - mil huit cent quatre-vingt-sept

Edouard
fils de Auguste Verdan

et de Louisa née Duvoisin, les deux décédés

2° Henrioud Adeline Eugénie - sans profession

de Verdun - domiciliée à Verdun

célibataire

née à Verdun, le dix Février - mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Henri Frédéric Emile Henrioud, boulanger

et de Anna Marie née Krebs, les deux à Verdun

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le trois, et Bas-Vully le quatre et à Verdun le cinq Décembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Bas-Vully, Neuchâtel et Verdun.
Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Ed. Verdan

Adeline Verdan

Signatures des témoins :

E. Henrioud, Verdun

S. Berdard, Rumbourg

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 5

Monti-Recordon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Monti Albert-Eon plâtrier-peintrede Cuggago près Falanga (Novare, Italie) domicilié à Yverdoncélibatairené à Sainte-Croix, le trentecinq mil huit cent soixante-dix-neuffils de Auguste Jean Monti, gypsieret de Thérèse née Bessero, domiciliés à Yverdon.2^e Recordon Emma Caroline négociantede Bercher (Vaud) domiciliée à Yverdoncélibatairenée à Yverdon, le vingt-trois Novembre mil huit cent soixante-quatorzefille de Abram Edouard Recordon, maçonet de Jeanne Henriette Louise née Vallon, domiciliés à YverdonLes publications ont eu lieu à Bercher et à Yverdon le cinq et à Cugga-
go les treize et vingt Décembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Bercher et à Yverdon. Les actes de naissance des époux. Le permis pour la célébration du mariage délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud

Communiqué : à l'Etat civil de St-Cierges et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Albert MontiEmma Monti

Signatures des témoins :

José Lavallone YverdonBenoît Ginepro id

L'officier de l'état civil :

Chiffabille

N° 6
Mauler-Koch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février

~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° Mauler Henri Louis comptable

de Môtiers (Neuchâtel) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Môtiers, le dix-neuf Septembre mil huit cent soixante-neuf

fil de Louis Edouard Mauler, négociant, à Môtiers

et de Marie Adèle née Robert Tissot, décédée

2° Koch Marie Sophie Throule sans profession

de Camins (Grisons) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le onze Août mil huit cent septante-deux

filles de Georges Koch, décédé

et de Sophie Charlotte née Veillon, sa veuve, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le deux, à Môtiers et à Camins
le quatre janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Môtiers, Camins, et Yverdon.
Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Henri Mauler

Marie Mauler

Signatures des témoins :

Marthe Mauler Môtiers

Koch Lambert

Communiqué : à l'état civil de
Môtiers et de Camins.

L'officier de l'état civil :

Dehailly

N° 7

Bertschi-Jusa

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Février

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertschi Paul Louis voyageur de commercede Fribourg domicilié à Sausanne

célibataire

né à Cluny (France) le douze Novembre mil huit cent soixante dixfils de Louis Xavier Bertschiet de Marie Rose Catherine née Civat les deux décedés2° Jusa Justine Marianne Victoire couturièrede Domodossola (Italie) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Domodossola le vingt-cinq Septembre mil huit cent soixante dixfille de Stéphano Jusa décedéet de Rosa^{me} Bacchetta sa veuve à Domodossola

Les publications ont eu lieu à Fribourg et à Yverdon le onze, à Sausanne le douze Décembre mil neuf cent trois et à Domodossola le trois Janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Sausanne pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Fribourg, Sausanne, et à la Chancellerie
d'Etat à Sausanne.

Signatures des époux :

Paul BertschiJustine Bertschi

Signatures des témoins :

Alf. Bertschi YverdonG. Polino

L'officier de l'état civil :

H. Mahillo

N° 8

Martin - David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinquans* ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° *Martin Jules* employé C.F.F.

de *Valeyus-sous-Montagny* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Yverdon, le huit novembre* mil huit cent *huitante-un*

fils de *Elisée Martin, agriculteur à Yverdon*

et de *Jenny née Fivaz, décédée.*

2° *David Rosa* ouvrière de fabrication

de *Rueyres et Sütteboeuf* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Yverdon, le vingt-six août* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fille de *Emile David, agriculteur à Yverdon*

et de *Marianne née Ombès, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Valeyus-sous-Montagny et à Sütteboeuf*
le douze à Rueyres et à Yverdon, le treize Février de la
présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Valeyus-sous-Montagny, Rueyres
Sütteboeuf et Yverdon. Le consen-
tement du père de l'épouse qui
est mineur.

Communiqué : à l'Etat civil de
Montagny, de Fey et de Baulmes.

Signatures des époux :

Jules Martin

Rosa Martin

Signatures des témoins :

Jules Fivaz Yverdon

Fivaz Gustave Yverdon

L'officier de l'état civil :

Chellailla

Par jugement du Tribunal du
district d'Yverdon du 20 novembre
1914, déclaré exécutoire le 15 février 1915,
le mariage désigné ci-contre a été dis-
sous par le divorce avec défense à la
femme de se remarier avant deux ans.

Yverdon le 24 février 1915

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL



Chellailla

inscrit dans le double le 10

février 1915.

N° 9
Prêtre - Gottraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq Mars ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Prêtre Georges Henri agriculteur

de Yvonand domicilié à Treycoyagnes

célibataire

né à Treycoyagnes, le cinq Décembre mil huit cent septante-quatre

fil de Frédéric Prêtre, agriculteur

et de Elise née Chevalier, domiciliés à Treycoyagnes

2° Gottraux Elise Julie ménagère

de Chevannes-le-Chêne domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Donneloye, le sept Août mil huit cent soixante-neuf

fille de Louis Gottraux, agriculteur

et de Jeanne Louise née Wäridel, domiciliés à Chemiaz

Les publications ont eu lieu à Yvonand, à Chevannes-le-Chêne et à
Yverdon, le treize, et à Treycoyagnes, le quatorze, Février de
la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat
civil de Montagny pour la
célébration du mariage à
Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Yvonand et de Montagny

Signatures des époux :

Georges Prêtre

Elise Prêtre

Signatures des témoins :

Alfred Gaudin
Constant Gottraux Chemiaz

L'officier de l'état civil :

Alfred Gaudin

N° 10
Kislig - Bulloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze Mars* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kislig Walther Eugène* ^{postillon}

de *Strättligen (Berne)* domicilié à *Moudon*

· *célibataire*

né à *Chierrens, le dix Octobre* mil huit cent *septante cinq*

fils de *Julie Kislig, décédée*

~~et de~~

2° *Bulloz Nancy*

de *Villars-le-Comte* domiciliée à *Villars-le-Comte*

célibataire

née à *Villars-le-Comte, le trois Aou* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Charles Rodolphe Bulloz, agriculteur à Villars-le-Comte*

et de *Sydie Louise née Monod, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Strättligen, à Villars-le-Comte et à Moudon, le vingt-deux Février de la présente-année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Moudon pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Kislig Eugène

Nancy Kissling

Signatures des témoins :

M. Pochon Yverdon

Ami Pochon

l'officier de l'état civil :

de Mabilly

Par décision du 30 juillet 1946, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la certification de l'acte ci-dessus en ce sens que le nom patronymique des intéressés soit orthographié "Kissling", à l'exclusion de toute autre orthographe.

Fait le 5 août 1946.
 L'Officier de l'état civil :



Communiqué aux états civils à Thun et à Denezy.

Communiqué : à l'Etat civil *Thun, Denezy et Moudon*

N° 11
Bühler-Sagnères

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars mil neuf cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bühler Emile ferblantier

de Madiswyl (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Neuchâtel le trente Mai mil huit cent quatre-vingt

fils de Jacob Bühler terricier à Neuchâtel

et de Elisabeth née Sommer, d'éc'd'éc'

2° Sagnères Elise sans profession

de Fey et de Rueyres (Soud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Victor Sagnères, agriculteur

et de Caroline Gertrude née Claudon, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Madiswyl à Fey et à Rueyres, le vingt-six et à Yverdon, le vingt-sept Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Madiswyl, Fey, Rueyres et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Bühler Emile

Sagnères Elise

Signatures des témoins :

Barotot Jules Yverdon

Sommer De

Communiqué à l'Etat civil de Madiswyl et de Fey

L'officier de l'état civil :

Officielle

N° 12
Collet-Seresche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Mars ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Collet Louis Charles voiturier

de Fuchy domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe, le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt

fil de Afred Collet, décédé

et de Léonie née Collet, aubergiste à Vallorbe.

2° Seresche Hélène Louise

de Ballaigues domiciliée à Ballaigues

célibataire

née à Ballaigues, le trente septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Auguste Emile Seresche, agriculteur

et de Julia née Seresche, domiciliée à Ballaigues

Les publications ont eu lieu à Ballaigues le dix, à Vallorbe le onze
et à Fuchy le douze Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Vallorbe pour la célébration
du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Charles Collet

Hélène Collet

Signatures des témoins :

William Lisch Ballaigues

Laurent Loretche Ballaigues

Communiqué : à l'Etat civil
de Belmont, Ballaigues et Vallorbe.

L'officier de l'état civil :

Ch. Maitte

N° 13

**Liot-Fiaux née
Ferriraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mars ~~mil neuf cent quatre-vingt-~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Liot Denis Alexis Emile - agriculteurde Pailly (Vaud) domicilié à Baroisveuf de Félicie née Centlivres des le huit novembre mil neuf
cent-unné à Chavornay, le vingt-sept Juin - mil huit cent cinquante-huitfils de Jean David Benjamin Liotet de Jeanne Marie née Chappuis, les deux décédés2° Fiaux Nanette née Ferriraz - ménagèrede Hermenches domiciliée à Chavornayveuve de Louis Fiaux des le neuf Décembre mil neuf
cent-deuxnée à Chavornay, le premier juillet - mil huit cent soixantefille de François Ferriraz, agriculteuret de Louise Augustine née Besse, décédéeLes publications ont eu lieu à Chavornay, le dix, à Barois le
onze et à Pailly et Hermenches le douze mars de la présente
année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil
de Chavornay pour la célébra-
tion du mariage à Herdon._____

_____Communiqué : à l'Etat civil
de Huerrens, Herdon et Chavornay._____

Signatures des époux :

Denis LiotNanette Liot

Signatures des témoins :

Mathieu YandonAmi Rochat

L'officier de l'état civil :

Chabille

N° 14

Yerly-Duvillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Avril ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Yerly Pierre Théophile manœuvre

de Treyraux (Fribourg) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Treyraux, le vingt-sept Décembre mil huit cent soixante-huit

fil de Jean Yerly

et de Marie Eléonore Hélène née Savary, les deux décédés

2° Duvillard Aline ménagère

de Combremont-le-Petit domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Combremont-le-Petit, le huit Janvier mil huit cent septante

fille de Rosine Louise Duvillard, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Petit et Yverdon le
cinq et à Treyraux, le six Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Treyraux, Combremont-le-Petit
et à Yverdon, les actes de naisan-
ce des époux.

Communiqué : à l'état civil de
Treyraux et de Combremont

Signatures des époux :

Theophile Yerly
Aline Yerly

Signatures des témoins :

L. Bolle, Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 15
Petitpierre - Boray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Avril ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Petitpierre Gustave Serrurier

de Gossens (Vaud) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le quinze juillet mil huit cent septante-six

fil de David Louis Petitpierre, cordonnier

et de Charlotte née Jaquet, domiciliés à Yverdon.

2° Boray Constance sans profession

de Chamiaz (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Gossens le vingt-deux Mars mil huit cent septante-neuf

fille de Eli Boray, décédé

et de Rosalie née Dutoit, domiciliée à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Chamiaz et à Yverdon le dix-neuf
à Gossens, le vingt Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Gossens, Chamiaz et Yverdon.
Les actes de naissance des
époux

Communiqué : à l'Etat civil
de Donneloye et d'Usins

Signatures des époux :

Petitpierre Gustave
Constance Petitpierre

Signatures des témoins :

J. Manigat Yverdon
Antoine Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Malille

N° 16
Rufener-Lauren

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Avril _____ mil neuf cent quatre —
mil huit cent quatre vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rufener Samuel employé de fabrique
de Blumenstein (Berne) domicilié à Clavornay
: célibataire

né à Noiraigue, le dix-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

_____ fils de Frédéric Rufener, manoeuvre

et de Fanny née Messerli, domiciliés à Noiraigue

2° Lauren Hélène institutrice

de Penthaz (Soud) domiciliée à Yverdon

: célibataire

née à Coppet, le onze Juin mil huit cent septante-neuf

_____ fille de Antoine Laurent, gendarme à Sausanne

et de Louise Marie née Müschpard, décédée

Les publications ont eu lieu à Blumenstein, à Penthaz, à Clavornay
et à Yverdon, le dix-neuf Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Clavornay, pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Blumenstein, Tullens et Clavornay.

Signatures des époux :

Samuel Rufener

Hélène Rufener

Signatures des témoins :

Ch. Rouiller Yverdon

Julia Roumet Noiraigue

L'officier de l'état civil :

Ch. Fabille

N° 17
Kramer-Glauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Approuvé la radiation ci-
 haut du mot Gustave qui est
 remplacé par Auguste
 Yverdon le 9 avril 1904
 Ch. Malille



Aujourd'hui neuf Avril mil neuf cent ~~quatre~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kramer ~~Gustave~~ ^{Auguste} Octave employé de commerce

de Auvernier (Neuchâtel) domicilié à Champagne

célibataire

né à Yverdon, le trente Mars mil huit cent quatre-vingt-

fil de Henri Auguste Kramer imprimeur

et de Séontine Octavie née Grandjean, domiciliés à Yverdon

2° Glauser Marie Jeanne sans profession

de Muri (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Charles François Glauser décédé

et de Elix Caroline née Siegrist, sa veuve à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Auvernier, le dix-huit, à Muri Cham-
pagne et Yverdon, le dix-neuf Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Champagne pour la célébration
du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Octave Kramer

Jeanne Kramer

Signatures des témoins :

J. Despland Yverdon

H. Ritschard Lutetia

Communiqué : à l'Etat civil
d'Auvernier, de Muri et de Cham-
pagne.

L'officier de l'état civil :

Ch. Malille

N° 18

Torche-Centlivres

Aujourd'hui neuf Avril ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Torche Ernest Jules agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Francey (Fribourg) domicilié à Tomy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chêne et Saquier, le vingt-quatre Septembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

_____ fils de Théophile Torche décédé

domicile des parents :

et de Virginie née Bise, domiciliée à Tomy

Nom et profession de l'épouse :

2° Centlivres Marie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes-le-Chêne domiciliée à Tomy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tomy, le quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

_____ fille de Jean Frédéric Centlivres, agriculteur

domicile :

et de Marie née Mierille, domiciliée à Tomy.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Francey et à Tomy, le vingt, et à
Chavannes-le-Chêne, le vingt-un Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Verdun, pour la célébration du
mariage à Verdun.

Signatures des époux :

Torche Ernest
Marie Torche

Signatures des témoins :

Centlivres Jean Tomy
Olois Torche Fiez

Communiqué : à l'Etat civil de

Murist, Yronand et Verdun

L'officier de l'état civil :

Chabille

N° 19
Meigniez-Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril

mil neuf cent quatre
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meigniez Louis** - cultivateur

de Fontaines (Aude) domicilié aux Hospitaux-neufs

célibataire

né à Fontaines, le vingt-un septembre mil huit cent soixante-trois

fils de Charles Victor Meigniez, agriculteur aux Hospitaux-neufs

et de Ursule née Ottonin, décédée

2° **Collet Julie Marie** - cuisinière

de Suchy (Aude) domiciliée à Verdun

célibataire

née à Champvent, le vingt septembre mil huit cent soixante-cinq

fille de Charles Louis Collet, décédé

et de Juliette née Beaussire, sa veuve à Verdun

Les publications ont eu lieu à Fontaines, à Suchy et à Verdun, le
 douze et aux Hospitaux-neufs, les dimanches, treize et vingt Mars
 de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publications à
 Fontaines, à Suchy, aux Hospitaux
 neufs et à Verdun. Les actes de
 naissance des époux.

Communiqué : à l'état civil de
 Siez et de Belmont.

Signatures des époux :

Louis Meigniez
 Julie Meigniez

Signatures des témoins :

Meigniez Félix Les Hospitaux
 Ami Rochat Verdun

L'officier de l'état civil :

de Malille

N° 20
Laul-Lorcher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Paul Charles Léon Fütz agriculteur

de Bellerive domicilié à Bellerive

célibataire

né à Bellerive le douze janvier mil huit cent soixante-quatre

fil de Charles François Jules Paul

et de Sydie Marguerite née Garin, les deux décédés

2° Lorcher Sophie Jenny institutrice

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Cottet (Bellerive)

célibataire

née à Sausanne le vingt-six novembre mil huit cent septante-cinq

fille de David Forchet

et de Louise née Sack, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Bellerive le quinze et à Corcelles-le-Jorat
le dix-sept mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Constantine, pour la célébra-
tion du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Constantine et de Corcelles.

Signatures des époux :

P. Paul

S. Paul

Signatures des témoins :

J. Paul Bellerive

Daniel Porchet

L'officier de l'état civil :

H. Malin

N° 21

Huguenin-Elie-Seuenberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril

mil neuf cent quatre-vingt-
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Huguenin-Elie Alphonse* — maître de gymnastique —de *Leock (Neuchâtel)* domicilié à *Yverdon**célibataire*né à *Yverdon, le vingt-cinq Septembre* mil huit cent *septante-huit*fils de *Ulyse Henri Huguenin-Elie*et de *Marie Juliette Isabelle née Mithrich* domiciliés à *Yverdon*2° *Seuenberger Christine Susanne* — sans profession —de *Melchnau (Berne)* domiciliée à *Grandson**célibataire*née à *Grandson le dix-sept Décembre* mil huit cent *septante-neuf*fille de *Jean Seuenberger, boulanger-pâtisier*et de *Léonide née Monnard, domiciliés à Grandson*Les publications ont eu lieu à *Melchnau, le onze, au Locle, à Grandson et à Yverdon, le douze Mars* de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Les certificats de publication à Grandson, au Locle, à Melchnau et à Yverdon. Les actes de naissance des époux.*Communiqué : à l'état civil du *Locle, de Melchnau et de Grandson.*

Signatures des époux :

Huguenin
Suz Huguenin

Signatures des témoins :

Requersin Mithrich Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Lalle

N° 22
Lointer - Binetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lointer Arthur Henri** employé aux C.F.F.

de Echandens (Valais) domicilié à Lausanne

celibataire

né à Lausanne, le quinze Décembre mil huit cent septante sept

fils de Arthur Emile Lointer, tailleur

et de Louise ^{Jenny} Merdoret Barbaz, à Lausanne

2° **Binetti Marie Olive** couturière

de Casale Sitta (Milan, Italie) domiciliée à Yverdon

celibataire

née à Font (Fribourg) le neuf Mars mil huit cent septante-neuf

fille de Antoine Binetti, charpentier

et de Marie née Dorthe à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Echandens, à Lausanne, à Yverdon le vingt-sept Février de la présente année avec dispense de publications à Casale

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Lausanne pour la célébration du mariage à Yverdon.

Signatures des époux :

Arthur Lointer
 Marie Binetti

Signatures des témoins :

Bayard Edouard 2nd témoin
 Hersche Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Sonay, de Lausanne et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Ch. Abille

N° 23

Decker-Brosy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Avril

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Decker Emile Louis ferblantier

de Quillier (Yaud) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le vingt-un janvier mil huit cent quatre vingt

fils de François Louis Decker

et de Yina née Scher, les deux décédés

2° Brosy Marie Julia sans profession

de Mümliswyl, Remiswyl (Tolme) domiciliée à Aarau

célibataire

née à Berne, le vingt-sept avril mil huit cent quatre vingt deux

fille de Rodolphe Brosy, directeur d'arrondissement postal

et de Elisabeth née Mirille, domiciliés à Aarau.

Les publications ont eu lieu à Aarau le onze, à Quillier, à Mümliswyl et à Yverdon, le douze Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Quillier, Mümliswyl, Aarau
et Yverdon. Les actes de naissance
des époux.Communiqué : à l'Etat civil
de Gingins, Mümliswyl et d'Aarau.

Signatures des époux :

Emile Decker

Marie Decker

Signatures des témoins :

Brosy, Aarau.
A. Trüeb, Yverdon

L'officier de l'état civil :

A. Habille

N° 24
Sordet-Nerny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Avril ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sordet Emile Edouard agriculteur

de Yverdon domicilié à Yverdon

célibataire

né à Fayens, le dix Février mil huit cent quatre-vingt-un

fils de David Henri Sordet, ancien gendarme

et de Jenny Elise née Buache, domiciliés à Yverdon

2° Nerny Anna Henriette sans profession

de Chavannes-le-Veyron (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le six Septembre mil huit cent septante-huit

fille de Henri Nerny, manoeuvre

et de Anna Louise née Bübler, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le douze et à Chavannes-le-Veyron, le treize Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Chavannes-le-Veyron et Yverdon.
Les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'Etat civil de Crancy.

Signatures des époux :

Sordet Edouard

Sordet Anna

Signatures des témoins :

Thelaud Yverdon

Thibaud

L'officier de l'état civil :

Chabille

N° 25

Zavallone. Négni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Avril~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Zavallone Dominique Antoine ferblantierde Curino (Novare, Italie) domicilié à Yverdoncélibatairené à Yverdon, le huit Septembre mil huit cent quatre-vingt
fils de Paul Pierre Zavalloneet de Catherine née Giordano, les deux-décédés2° Négni Philomène Rosine sans professionde Fescoggia (Cessin) domiciliée à Colombier (Neuchâtel)célibatairenée à Auvannier, le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-deux
fille de Angelo Négni, décédéet de Marie Clémentine Philomène née Riche à ColombierLes publications ont eu lieu à Colombier, le onze, à Fescoggia, et à
Yverdon le douze, à Curino, les vingt et vingt-sept mars de
la présente année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Fescoggia, Colombier et Yverdon.
Les actes de naissance des époux. Le
permis pour la célébration du maria-
ge délivré par le Département de
Justice et Police du Canton de VaudCommuniqué : à l'Etat civil de
Colombier, Fescoggia et à la Cham-
cellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

D^{me} ZavallonePhilomène Zavallone

Signatures des témoins :

J. Baumervain yverdonAuguste Monti fil. id

L'officier de l'état civil :

H. Abille

N° 26

Lathey-Fornachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Avril

~~mil neuf cent quatre-vingt-~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lathey Marc David Edouard agent de banque

de Fiez domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le vingt-un Décembre mil huit cent septante

fils de Jules Lathey, décédé

et de Yvaise née Burdet, sa veuve à Yverdon

2° Fornachon Nelva dans profession

de Sugelles domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Sugelles le vingt-deux Juillet mil huit cent septante-cinq

fille de Charles Edmond Fornachon, négociant

et de Mortense Clara, née Robillier, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Fiez le vingt-cinq, à Sugelles et à Yverdon le vingt-six Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Fiez, Sugelles et Yverdon. Les
actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'Etat civil de
Fiez et de Montagny.

Signatures des époux :

Lathey

Nelva Lathey

Signatures des témoins :

Jules Pélard Yverdon

Robert Merc. id

Edouard Fornachon

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Dans la séance du 12 juin 1905, le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage inscrit ci-contre soit rectifié dans le sens que le nom de famille de l'époux écrit par erreur Lathey, doit être écrit Lathey.

Enregistré le 17 juin 1905 par ordre du Département de Justice et Solice.

L'officier de l'état civil

Chellabille



N° 27

Sulliamy-Marthaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois avril* ~~mil neuf cent quatre-vingt-~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sulliamy Gustave* — *agriculteur*de *Oulens (Soud)* — domicilié à *Oulens**célibataire*né à *Oulens, le vingt-huit octobre* — mil huit cent *soixante-huit*fils de *Auguste Isaac Sulliamy, décédé*et de *Julie Georgette née Bezençon, sa veuve à Oulens*2° *Marthaler Martha Anna* — *sans profession*de *Bümplitz (Berne)* — domiciliée à *Riedern (hameau de Bümplitz)**célibataire*née à *Riedern, le trente-un juillet* — mil huit cent *quatre-vingt-un*fille de *Nicolas Marthaler, agriculteur à Riedern, près Bümplitz*et de *Anna née Wittwer*Les publications ont eu lieu à *Bümplitz le vingt-huit*, et à *Oulens*
le vingt-neuf Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Echallens pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Bümplitz et d'Echallens.

Signatures des époux :

S. Sulliamy
Martha Sulliamy

Signatures des témoins :

Henri Sulliamy Oulens
Anna Marthaler Bümplitz

L'officier de l'état civil :

Ch. Abille

N° 28
Saucher-Vincenz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois-Avril

~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saucher Jules Auguste — employé postal

de Fleurier (Neuchâtel) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le neuf février mil huit cent septante-cinq

fils de Charles Saucher, garde champêtre

et de Méry Emma née Kramer, domiciliés à Yverdon

2° Vincenz Bertha — sans profession

de Vallamand-dessus domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le premier décembre mil huit cent septante-six

fille de Louis Vincenz

et de Caroline née Tommer, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Fleurier le vingt-cinq, à Vallamand
et à Yverdon, le vingt-six Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Fleurier, Vallamand et Yverdon

Signatures des époux :

Jules Saucher
Bertha Saucher

Signatures des témoins :

J. Saucher Yverdon
Ami Rochat

Communiqué : à l'Etat civil de
Fleurier et de Cudrefin.

L'officier de l'état civil :

A. Habille

N° 20
Monnier-Strebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Avril ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monnier François ajusteur aux C.F.I.

de Yverdon et Eclépens domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le vingt-un juillet mil huit cent septante deux

fil de François Louis Monnier

et de Jeanne Françoise née Gillianet, les deux décédés

2° Strebel Eugénie Marie repassouse

de Eckwyl (Argovie) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-un Avril mil huit cent quatre-vingt deux

filie de Jacob Strebel, ouvrier de fabrique

et de Anna Louise née Hennoud, domiciliés à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Eclépens, à Eckwyl et à Yverdon, le
deux-neuf Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Eclépens, Eckwyl et Yverdon

Signatures des époux :

François Monnier
Eugénie Monnier

Signatures des témoins :

Nicholas Alfred Yverdon
Ami Pochat

L'officier de l'état civil :

A. Mahler

Communiqué : à l'Etat civil de
La Sarraz et de l'Eckwyl.

N° 30
Lochon-Rohrbasser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui rente Avril ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lochon Eugène Louis — mouleur

de Chêne et Paquier domicilié à Yverdon

Célibataire

né à Yverdon, le vingt sept Février — mil huit cent quatre vingt

fils de Alexis Lochon, menuisier à Yverdon

et de Suzanne Marguerite née Dupont, décédée

2° Rohrbasser Marie Marguerite — blanchisseuse

de Corsalettes (Fribourg) domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Allaman, le cinq Mai — mil huit cent quatre vingt deux

fille de Georges Marcel Lucien Rohrbasser

et de Fernette née Depierreaz, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Corsalettes le premier, à Yverdon le deux
et à Chêne et Paquier, le trois Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Chêne et Paquier, Corsalettes et Yver-
don. Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil de
Molendin et de Courlion.

Signatures des époux :

M. Lochon

M. Rohrbasser

Signatures des témoins :

Charles Rohrbasser, Yverdon

Emile Rodat

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N° 31

Jaunin-Jaunin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Avril*~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent *quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaunin Maurice* *agriculteur*de *Fey et Villars-le-Verrier* domicilié à *Fey**célibataire*né à *Fey, le vingt-cinq Mars* mil huit cent *quatre-vingt-un*fils de *Simion Jaunin*et de *Rosine, née Jaunin, les deux décédés*2° *Jaunin Eugénie* *ménagère*de *Fey et Villars-le-Verrier* domiciliée à *Fey**célibataire*née à *Fey, le six Février* mil huit cent *quatre-vingt-trois*fille de *Eugène Jaunin, décédé*et de *Emma Jaunin, née Magnière à Fey*Les publications ont eu lieu à *Villars-le-Verrier, le treize et à Fey le*
quatorze Avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Fey pour la célébration du
*mariage à Yverdon*Communiqué : à l'Etat civil de
Fey et d'Echallens.

Signatures des époux :

*Maurice Jaunin**Eugénie Jaunin*

Signatures des témoins :

*E. Jaunin Fey**J. Jaunin Fey*

L'officier de l'état civil :

A. Habilly

N° 32
Lerey-Trollier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui henta Avril ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lerey Léopold instituteur

de Orzens domicilié à Chapelle

célibataire

né à Bisley-Magnoux, le vingt-deux Octobre mil huit cent septante-sept

fil de Frédéric Lerey, meunier

et de Elise née Groux, domiciliés à Bisley-Magnoux

2° Trollier Nancy

de Martherenges domiciliée à Chapelle

célibataire

née à Martherenges, le vingt-un Juin mil huit cent septante-huit

fille de Jean David Trollier

et de Rosine née Monochon, sa veuve à Chapelle

Les publications ont eu lieu à Martherenges et à Chapelle, le huit,
et à Orzens le neuf Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de St. Cierges pour la célébra-
tion du mariage à Verdun.

Communiqué : à l'Etat civil de
St. Cierges et d'Alsins.

Signatures des époux :

L. Lerey
Nancy Lerey

Signatures des témoins :

Trollier Marie Chapelle
Lerey Emma Bisley-Magnoux

L'officier de l'état civil :

Chapelle

N° 33

Aegerter - Barth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux heures ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aegerter Jules Daniel** — électro-mécanicien —

de **Gurzelen (Berne)** — domicilié à **Neuchâtel** —

célibataire

né aux **Fuileries de Grandson**, le **onze Octobre** — mil huit cent **quatre vingt**

filz de **Christian Aegerter**, jardinier-agriculteur —

et de **Francoiska** née **Stroneuberg**, domiciliés à **Neuchâtel** —

2° **Barth Emma** — couturière —

de **Mülligen (Argovè)** — domiciliée à **Yverdon** —

célibataire

née à **Yverdon**, le **vingt-quatre Juillet** — mil huit cent **quatre vingt**

fille de **Jean Rodolphe Barth**, serrurier —

et de **Bertha** née **Graf**, domiciliés à **Yverdon** —

Les publications ont eu lieu à **Mülligen et à Neuchâtel**, le **huit**, à **Gurzelen et à Yverdon**, le **neuf-Avril** de la présente année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Neuchâtel, pour la célébration du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil de **Gurzelen, Mülligen et Neuchâtel**.

Signatures des époux :

Jules Aegerter

Emma Aegerter

Signatures des témoins :

Chr. Aegerter Neuchâtel

Rod. Barth Yverdon

L'officier de l'état civil :

A. Schaller

N° 34

Kramer-Guillo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mai ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kramer Edmond Henri imprimeur

de Auvernier (Neuchâtel) domicilié à Yverdon

Célibataire

né à Yverdon, le douze Mars mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Henri Auguste Kramer, imprimeur

et de Éontine Octavie née Grandjean, domiciliés à Yverdon

2° Guillo Cécile demoiselle de magasin

de Bas-Vully (Fribourg) domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Frey/Bas Vully le vingt-six Décembre mil huit cent septante-neuf

fil de Samuel Rodolphe Guillo

et de Louise Madeleine née Biolley, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Auvernier, à Bas-Vully et à Yverdon
le seize Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

H. Mabilly

Inséré dans le double
le 16 Décembre 1913.



Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Auvernier, Bas Vully et Yverdon.
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Ed Kramer

Cécile Kramer

Signatures des témoins :

A Grandjean Yverdon

A Calame is

L'officier de l'état civil :

H. Mabilly

Communiqué : à l'Etat civil
d'Auvernier et de Môtier.

N° 35

Favre Barrière née
Oulevay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Henri agriculteur

de Barvois domicilié à Barvois

veuf de Louise Marie née Roulin, dès le quatre juillet mil neuf cent deux

né à Barvois, le onze novembre mil huit cent septante

fils de Louis Favre

et de Jenny née Agassio, les deux décédés.

2° Barrière Emma née Oulevay - sans profession

de Breycoragnes domiciliée à Barvois

veuve de Jules Louis Ernest Barrière dès le quatre février mil neuf cent

née à Barvois, le quatre août mil huit cent septante deux

fille de Jacques François Oulevay, décédé

et de Suette née Collet, domiciliée à Barvois.

Les publications ont eu lieu à Barvois et à Breycoragnes, le vingt six civil de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Charvornay pour la célébration
du mariage à Verdun

Signatures des époux :

Henri Favre
Emma Favre

Signatures des témoins :

Mlle Auberson Verdun
A. Barrière j.Communiqué : à l'Etat civil de
Charvornay et de Montagny.

L'officier de l'état civil :

Chellakille

N° 36

Fragnière, Chabloz
née Rognon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° Fragnière Lucien Elacide carpentier

de Middes (Tubourg) domicilié à Bursins

célibataire

né à Middes, le vingt-cinq Septembre mil huit cent septante-trois

fils de Nicolas Antoine Fragnière

et de Marie Catherine née Moret, les deux décédés

2° Chabloz Célestine Emma née Rognon couturière

de Vaugondry domiciliée à Yverdon

veuve de Gustave Maurice Marc Chabloz des le treize Mars mil
neuf cent-trois

née à Montalchez, le dix Mars mil huit cent septante-un

fille de Abram François Rognon, décédé

et de Elisabeth née Häser, domiciliée à St-Aubin, Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Middes et à Gilly, le vingt-deux, à
Vaugondry et à Yverdon, le vingt-trois Avril de la présente an-
née.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Gilly, pour la célébration du
mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Lucien Fragnière
Emma Fragnière

Signatures des témoins :

M. J. ... Yverdon
Ami ...

L'officier de l'état civil :

Chabille

Communiqué : à l'Etat civil de
Middes, Champagne et Gilly.

Légitimation
Après la célébration du mariage
inséré ci-contre, les époux ont déclaré
vouloir légitimer Fragnière Marcel
Lucien, né à Yverdon le 2 Mars 1904
L'officier d'Etat civil
Chabille



N° 37

Hugli-Giono

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mai

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hugli Jean Théophile menuisier

de Hasleberg (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Champvent, le trois juin mil huit cent quatre-vingt-deuxfils de Jean Hugli, agriculteuret de Julie née Gagnaux, domiciliée à Yverdon

2° Giono Félicie Elise repasseuse

de Colleretto-Forella (Vercia, Italie) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Jougne (France) le vingt-cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Dominique Giono, mineuret de Emma née Tavel, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Hasleberg et à Yverdon le vingt-six
mai et à Colleretto-Forella, les dimanches trois et dix avril de
la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Hasleberg, Colleretto-Forella, et
Yverdon. Les actes de naissance
des époux

Signatures des époux :

Hugli Théophile

Giono Elise

Signatures des témoins :

L. Bolle, Yverdon

Ami P. Gagnaux

L'officier de l'état civil :

H. Habille

Communiqué : à l'état civil
de Meyringen et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

N° 38
Bally-Coeytaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bally Emile Charles Eugène agriculteur

de Bousens domicilié à Bousens

célibataire

né à Mex, le vingt-un Novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Emile Bally, agriculteur

et de Sophie née Golay, domiciliés à Bousens.

2° Coeytaux Lucie Fanny. ménagère

de Dailens domiciliée à Bettens

célibataire

née à Bettens, le vingt-trois Mai mil huit cent septante-deux

fille de Emile Alexandre Coeytaux, agriculteur

et de Sina née Fontanaux, domiciliés à Bettens

Les publications ont eu lieu à Bousens, à Dailens et à Bettens, le vingt-huit Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de
Sullens pour la célébration du
mariage à Yverdon

Communiqué : à l'état civil de
Sullens.

Signatures des époux :

Bally Emile
Lucie Bally

Signatures des témoins :

Benjamin Besençon à Oulens
Louise Besençon, Oulens

L'officier de l'état civil :

Ch. Kallit

N° 39

Marendaz Dubois

mill neuf cent quatre-
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui vingt-cinq juin

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Marendaz Jules Henri employé C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Method domicilié à Verdun

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Method, le quatorze juillet mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Samuel Henri Marendaz, agriculteur

domicile des parents :

et de Cécile Adèle née Marendaz, domiciliés à Method Vervey.

Nom et profession de l'épouse :

2° Dubois Laure Elmire horlogère

Lieu d'origine et de domicile :

du Loch (Neuchâtel) domiciliée au Loch

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née au Loch, le cinq février mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de Henri Louis Dubois, horloger

domicile des parents :

et de Sophie Athalie née Delachaux, dite Gay, domiciliés au Loch

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Method, le dix-neuf, au Loch, le vingt
et à Verdun, le vingt-un mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Method, au Loch et à Verdun
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Jules Marendaz
Laure Marendaz

Signatures des témoins :

Baudet Louis rue Philosophes
Ami Rochat Verdun

Communiqué : à l'Etat civil de
Champrent et du Loch.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 40
Richard Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Richard Ernest Laitier

de Ursenbach (Berne) domicilié à Valayes-sous-Ursins
célibataire

né à Herzogenbuchsee, le vingt-cinq Mars mil huit cent huitante-un

fils de Jacob Ombre Richard, menuisier

et de Elise née Mathys, domiciliés à Ursenbach

2° Henry Louise Emma. - Sans profession

de Valayes sous Ursins domiciliée à Valayes sous Ursins

célibataire

née à Valayes sous-Ursins, le vingt-six deux mil huit cent huitante-cinq

filles de Louis Henry, agriculteur

et de Rosine Julie née Better, domiciliés à Valayes sous Ursins

Les publications ont eu lieu à Ursenbach, le seize et à Valayes sous Ursins, le deux sept Juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de Ursins pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'état civil d'Ursenbach et d'Ursins.

Signatures des époux :

Ernest Richard

Emma Louise Richard

Signatures des témoins :

Henry Victor Valayres

Augusta Schneider Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Malille

N° 41

Éricult - Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet _____ mil neuf cent quatre _____
mil huit cent quatre vingt _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Éricult Jean Eugène Ernest — menuisier —de Fatouville-Grestain (Eure, France) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le vingt-Février _____ mil huit cent septante-neuf _____fils de Auguste Eugène Éricult, négociant à Sous-le-Saumier, (France) _____et de Rosalie née Gay, décédée _____2° Collet Jeanne Julie — demoiselle de magasin —de Suchy (Vaud) _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire

née à Yverdon, le premier Mars _____ mil huit cent septante-huit _____fille de Pierre Collet, cordonnier _____et de Elisa Jenny née Heydener, domiciliés à Yverdon. _____Les publications ont eu lieu à Suchy et à Yverdon le quatre et à Fa-
tourville-Grestain, les cinq et douze juin de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Suchy et à Yverdon, le permis pour
la célébration du mariage délivré
par le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud _____Communiqué : à l'Etat civil _____
de Belmont et à la Chancellerie _____
d'Etat à Lausanne. _____

Signatures des époux :

Eugène Éricult
Jeanne Éricult

Signatures des témoins :

H. Bolle, Yverdon
Ami Gochet in

L'officier de l'état civil :

H. Makille

N° 42

Senoir-Grand-Apothélosz
née Schläfli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent quatre —
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Senoir-Grand Charles Henri — manoeuvre C. T. F.

de Château-d'Oex domicilié à Yverdon

divorcé de Louise Antoinette née Terny des le vingt-un Décembre
mil neuf cent

né à Fully, le sept juillet mil huit cent Septante-six

fils de Charles Henri Senoir-Grand, décédé

et de Eloie Marianne née Menéhey, la veuve à Yverdon

2° Apothélosz Marguerite Rosina née Schläfli — lingère

de Onnens et de Corcelles (Vaud) domiciliée à Corcelles (Neuchâtel)

veuve de Edouard Henri Apothélosz des le treize Octobre
mil huit quatre-vingt-dix-neuf

née à Corcelles (Neuchâtel) le sept avril mil huit cent Septante-sept

fille de Franz Xavier Schläfli, tailleur d'habits

et de Elisabeth née Zumbach, à Corcelles (Neuchâtel)

Les publications ont eu lieu à { Eivaz, à Corcelles-sur-Concise, à Onnens
et à Corcelles-Cormondriche, le vingt et à Château-d'Oex et à Yverdon
le vingt-un mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Château-d'Oex, l'Eivaz, Onnens,
Corcelles-S. Concise et Corcelles (Neuchâtel)
et Yverdon. Les actes des premiers ma-
riages des époux. L'acte de décès du pre-
mier mari de l'Épouse

Communiqué : à l'Etat civil de
Château-d'Oex, de Concise et de
Corcelles-Cormondriche

Signatures des époux :

Senoir-Grand Charles
Senoir Grand Marguerite

Signatures des témoins :

J. Bolle, Yverdon
Emil Rochat

L'officier de l'état civil :

Chiffelle

N° 43

Gonnet - Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gonnet Albert Armand menuisier

de Saulion domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le vingt-huit août mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de David Louis Gonnet, horloger

et de Nanette Marie née Maulaz, domiciliés à Yverdon

2° Aubert Marguerite Jeanne ménagère

de Chavannes-les-forts (Fribourg) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Echallens, le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jean Théodore Aubert, scienc

et de Rosine née Wagnières, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Saulion et à Yverdon, le dix-huit et
à Chavannes-les-forts, le dix-neuf juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Saulion, Chavannes-les-forts et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Albert Gonnet
Marguerite Gonnet

Signatures des témoins :

Antoine Carantola
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Falille

Communiqué : à l'état civil de Saulion et de Divinie

Par jugement du Tribunal du district d'Yverdon rendu en date du 27 juin 1925 déclaré définitif et exécutoire le 4 août 1925 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à 444 en la délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 7 août 1925



Officier de l'état civil :

Ch. Falille

Inscrit dans le double le 11 août 1925.

N° 44
Borat-Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borat Jules Emile agriculteur

de Cerniaz domicilié à Buron, vicz Villars-le-Berroir

célibataire

né à Buron, vicz Villars-le-Berroir, le dix-neuf février mil huit cent septante-huit

fils de Eugène Constant Borat agriculteur

et de Emma Borgeaud, dit Crocat, domiciliés au Buron

2° Gindroz Aimée ménagère

de Soliez-Pittet et de Bottens domiciliée à Soliez-Pittet

célibataire

née à Soliez-Pittet, le treize juillet mil huit cent quatre-vingt

fille de Abram Daniel Gindroz, agriculteur, à Soliez-Pittet

et de Zélie née Hermoud, décédée

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Berroir, à Bottens et à Soliez-Pittet le vingt sept et à Cerniaz, le trente et de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil d'Echallens, pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Jules Borat,
Aimée Borat.

Signatures des témoins :

Eugène Borat Boron,
Ami Rochat Yverdon.

Communiqué : à l'état civil de Villarzel, Bottens et Echallens

L'officier de l'état civil :

H. Mahille

N° 45

Tarantola-Dard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée Servien, à Yverdon, le 23 Novembre 1908, et visée dans le délai légal, par le Conseil d'Etat, que Tarantola Joseph Antoine a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Mulezzo.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police le 15 Janvier 1909
 Officier de l'Etat civil
 Ch. Hebbille
 Communicé à l'Etat civil de Sampigny et de Grandson



aujourd'hui neuf juillet _____ mil neuf cent quatre-vingt-
 mil huit cent quatre-vingt- _____

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Tarantola Joseph Antoine commerçant
 de Mulezzo (province de Massa Carrara) Italie domicilié à Yverdon
célibataire

né à Sarona (Mulezzo) le douze Janvier mil huit cent septante-cinq
 fils de Emmanuel Tarantola, commerçant
 et de Thérèse née Maucchi, domiciliés à Yverdon

2° Dard Alice pierriste
 de Giez / Vaud / domiciliée à Yverdon
célibataire

née à Henniez le dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois
 fille de Jules François Dard
 et de Adèle née Beataud, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Giez et à Yverdon le seize Avril et
à Mulezzo, les premier et huit mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Les certificats de publication à Giez et Yverdon. Les actes de naissance des époux. Le permis pour la célébration du mariage délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud

Communicé : à l'Etat civil de Grandson et à la chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :
Antoine Tarantola
Alice Tarantola

Signatures des témoins :
Armand Gernet Yverdon
Armin Pochat

L'officier de l'état civil :
Ch. Hebbille

N° 46

Caddor-Morier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Caddor Paul Elie Serrurier

de Vuitteboeuf domicilié à Yverdon

célibataire

né à Lausanne, le trente juillet mil huit cent quatre-vingt

fil de Jules Auguste Caddor, employé postal

et de Julie née Porchet, domiciliés à Lausanne

2° Morier Alice sans profession

de Château-d'Oey domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le deux Décembre mil huit cent septante-sept

filles de Frédéric Emile Morier,

et de Jeanne née Nicole, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Vuitteboeuf, le vingt-quatre, à Château-d'Oey, à l'Étivaz, et à Yverdon, le vingt-cinq juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Château-d'Oey, Vuitteboeuf, l'É-
tivaz et Yverdon. Les actes de
naissance des époux

Signatures des époux :

Caddor Paul
Alice Ador

Signatures des témoins :

Ch. Verel Yverdon
A. Michaud Yverdon

Communiqué : à l'état civil

de Baulmes et de Château-d'Oey

L'officier de l'état civil :

Ch. Fabille

N° *H 7*
Gex-Albern

~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Aujourd'hui *vingt-deux juillet*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Gex Henri Louis* *Ajusteur C.F.F.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dailless* domicilié à *Verdon*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Nyon, le dix juillet* mil huit cent *septante-sept*

Noms, profession et

fil de *Charles Rodolphe Gex*

domicile des parents :

et de *Jenny née Nicolas, les deux décédés*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Albern Ernestine* *Couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Versoir (Genève)* domiciliée à *Verdon*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Cuarny, le dix Novembre* mil huit cent *septante-sept*

Noms, profession et

fille de *Eugène Albert, cantonnier C.F.F.*

domicile des parents :

et de *Fanny née Seguiron, domiciliés à Verdon.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Dailless et à Versoir, le vingt-sept et à Verdon, le vingt-huit Mai de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Dailless, Versoir et Verdon. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Henri Gex

Ernestine Gex

Signatures des témoins :

M. Pochon Verdon

Ami Pochon

Communiqué : à l'Etat civil de *Dailless* et au bureau cantonal à *Genève.*

Officier de l'état civil :

A. Mahille

N° 48
Zanetta - Fantini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juillet ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zanetta Angelo manoeuvre

de Borgomanero (Novare, Italie) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Borgomanero, le trois octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Germano Zanetta, sans domicile connu

et de Thérèse née Gloria, domiciliée à Borgomanero

2° Fantini Angela Carmeline Alfonsa domestique

de Gargallo (Novare, Italie) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Gargallo le seize juillet mil huit cent septante-huit

filles de Jean Fantini, décédé

et de Maria née Aloï, la veuve à Gargallo.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le dix-huit juin et à Borgomanero et à Gargallo, les vingt-six juin et trois juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication à Yverdon, les actes de naissance des époux
Le permis pour la célébration du mariage délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Zanetta Angelo

Zanetta Alfonsa

Signatures des témoins :

Polvi Giuseppe Yverdon

Francini Giuseppe

L'officier de l'état civil :

Chellakle

N° 49
**Bornoz-Colle née
 Balmelli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juillet~~mil neuf cent quatre~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bornoz Alfred employé C.F.F.de Vaugondrydomicilié à Yverdoncélibatairené à Yverdon, le trois Févriermil huit cent quatre-vingt-unfils de Charles Emile Auguste Bornoz, batelieret de Jeannette Emma née Bonjour, domiciliée à Yverdon2° Colle Léa Malvina née Balmelli couturièrede Suchydomiciliée à Yverdondivorcée de Ferdinand Collet, dès le vingt-sept janvier mil
neuf cent troisnée à Yverdon, le quinze Févriermil huit cent septante-huitfille de Antoine Balmelli, décédéet de Julie Charlotte née Sillard, la veuve à Yverdon.Les publications ont eu lieu à Vaugondry, à Suchy et à Yverdon, le
deux juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Vaugondry, Suchy et Yverdon.

Signatures des époux :

Bornoz Alfred.Léa Bornoz

Signatures des témoins :

H. Bolle, YverdonAmi PochatCommuniqué : à l'Etat civil de
Champagne et de Belmont.

L'officier de l'état civil :

K. Schiller

N° 50
 Jossesrel-Lrod'hom

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district
 d'Yverdon rendu
 en date du 19 Avril 1919 déclaré
 définitif et exécutoire le 17 Mai
 1919 le mariage inscrit ci-contre,
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans le
 délai pendant lequel la femme
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Inscrit le 3 Juin 1919

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Inscrit dans le double le
 3 Juin 1919.



Aujourd'hui *Aranta juillet* ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jossesrel Aloïs* *ouvrier chocolatier*

de *Moudon et de Bussy* domicilié à *Orbe*

célibataire

né à *Bussy, le vingt-six Septembre* mil huit cent *septante-trois*

fil de *Jacques Louis Jossesrel*

et de *Rosalie née Gilliard, les deux décédés*

2° *Lrod'hom Jeanne Henriette* *cuisinière*

de *Montherod (Vaud)* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Aubonne, le dix-neuf Mars* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

filie de *Marc Emile Lrod'hom, agriculteur à Aubonne*

et de *Marie Louise née Barbey, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Orbe, le huit, à Moudon, à Bussy*
à Montherod, et à Yverdon, le neuf juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de l'Etat civil
 d'Orbe pour la célébration du
 mariage à Yverdon.*

Communiqué : à l'Etat civil de
Moudon, de Gimlet et d'Orbe.

Signatures des époux :

Aloïs Jossesrel
Jeanne Henriette Jossesrel

Signatures des témoins :

Charles Barbey, Orbe
Alice Guilloué Grandson

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 51

Aerni - Sassioux

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui six Oûn

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Aerni Georges Louis ferblantier

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Croix domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aubonne, le huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fils de Georges Louis Aerni, ferblantier

domicile des parents :

et de Julie Victorine née Giddey, domiciliés à Yverdon

Nom et profession de l'épouse :

2° Sassioux Marguerite pierriste

Lieu d'origine et de domicile :

de Bullet domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Louis Sassioux, frappeur

domicile des parents :

et de Julie née Henchoz, domiciliés à Yverdon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à 4 Granges de St-Croix, à Bullet, à Yverdon le seize et à St-Croix, le dix-huit juillet de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication aux Granges de St-Croix, à Bullet, à Yverdon et à St-Croix. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Aerni Louis
Sassioux Marguerite

Signatures des témoins :

Jules Boccacio Yverdon
Paul Gorgérat

Communiqué : à l'Etat civil de St-Croix et de Bullet.

L'officier de l'état civil :

Ch. Abille

N° 52
Jung-Tacheron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Ooûr mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jung Christian maréchal

de Oeschi (Berne) domicilié à Fleurier

Célibataire

né à Fleurier, le douze Avril mil huit cent Septante-neuf

fils de Christian Jung

et de Elioe Anna née Gertsch, les deux décedés

2° Tacheron Julie Couturière

de Molondin domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Sillars-le-Gromet, le vingt-cinq Octobre mil huit cent huitante-deux

fille de Jules Tacheron, employé à la gare d'Yverdon

et de Isaline née Rod, décedée

Les publications ont eu lieu à Fleurier et à Oeschi, le vingt-quatre,
à Yverdon, le vingt-cinq et à Molondin, le vingt-six Juin de
la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Fleurier pour la célébration du
mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Christian Jung,
Julie Jung.

Signatures des témoins :

Samuel Gertsch Portarlier,
Marie Lobrot Champagne

Communiqué : à l'Etat civil de
Oeschi, Fleurier et Molondin

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 53
Bossart-Maspéro

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Août ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bossart Franz Xavier** — chauffeur C.F.F. —

de Nebikon (Lucerne) domicilié à Sausanne

célibataire

né à Dagmersellen, le quatre janvier — mil huit cent quatre-vingt

fil de feu Joseph Bossart

et de Anna née Kronenberg, sa veuve à Dagmersellen.

2° **Maspéro Olga Louise** — sans profession —

de Ponte-Tresa (Cessin) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le dix-huit Août — mil huit cent huitante quatre

filles de Henri Théodore Maspéro, coureur

et de Pauline née Chouen, domiciliés à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Sausanne et à Yverdon, de seize, à
Ponte-Tresa le vingt, et à Nebikon le vingt-un juillet de la
présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Sausanne pour la célébration
du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil de
Nebikon de Sausanne, et de Ponte-
Tresa.

Signatures des époux :

Franz Bossard.

Olga Bossard

Signatures des témoins :

Barbey fat Yverdon
Harnisch //

L'officier de l'état civil :

Ch. Malille

N° 54
Spinner - Cholloy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Ooür

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° Spinner Henri professeur

de Cengst (Zurich) domicilié à Neuchâtel

célibataire

né à Neuchâtel, le treize Novembre mil huit cent septante-cinq

fils de Henri Spinner, sergent major de gendarmerie

et de Barbara Elisabeth née Hametochin, domiciliés à Neuchâtel

2° Cholloy Hélène Marie sans profession

de Suchy (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le deux Avril mil huit cent septante-neuf

fille de François Cholloy, sans profession

et de Louise Joséphine née Corum, domiciliés à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le quinze, à Cengst et à Yverdon le seize et à Suchy, le deux sept juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Neuchâtel pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

H. Spinner

Hélène Spinner

Signatures des témoins :

A. Gaydon pr. Lentin

Communiqué : à l'Etat-civil de Cengst, de Neuchâtel et de Belmont.

L'officier de l'état civil :

H. Malille

N° 55
Tacheron-SurlodAujourd'hui douze Août ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Tacheron Alfred Théophile boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins domicilié à Verdun

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ursins, le vingt-trois Août mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fils de Jean dit Louis Tacheron, cordonnier à Verdun

domicile des parents :

et de Louise Lydie née Verguierès, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Surlod Julie cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous domiciliée à Bezy

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bezy, le vingt-neuf Août mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Jean David Surlod, décédé

domicile des parents :

et de Jenny née Jacques, sa veuve à Bezy.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins, à Ormont-dessous, à Bezy
et à Verdun, le vingt-trois juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Ursins, Ormont-dessous, Bezy
et Verdun. Les actes de naissance
des époux

Signatures des époux :

Théophile Tacheron
Julie Tacheron

Signatures des témoins :

John Thivonaz, Verdun.
Ami J. Jochet

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahille

Communiqué : à l'état civil de
Ursins, Ormont-dessous et Bezy.

N° 56
Golay-Favron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Légitimation
Après la célébration du mariage
inscrit ci-contre les époux ont déclaré vouloir légitimer
Favron Hermann Jules Oudri, né à
Besançon le 13 février 1899
Favron Roger Louis Adrien, né à
Jougne (Haute) le 9 juillet 1904
L'officier de l'état civil
Chellabille



Aujourd'hui seize août mil neuf cent quatre-vingt-
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golay Charles Louis Jérémie** voiturier
du Lieu et du Chenit domicilié à Vallorbe, actuellement
aux Bains (Jougne, France)
célibataire

né à Vallorbe, le vingt-sept mai mil huit cent septante-trois
fils de feu Philippe Louis Golay
et de Jenny née Reuge, sa veuve à Vallorbe
2° **Favron Lucie Marie Henriette** sans profession
de Serrier (Doubs, France) domiciliée à St Antoine (Doubs, France)
célibataire

née à Serrier, le vingt-neuf juillet mil huit cent septante-sept
fille de Jules Favrot, journalier
et de Marie Olympie née Cuinet, domiciliés à St Antoine.

Les publications ont eu lieu à St Antoine les vingt quatre et trente-un
juillet, au Sentier et au Lieu le vingt-cinq juillet, au Brassus et à Val-
lorbe le vingt-six juillet, à Pontarlier les trente-un juillet et Sept Août
mil neuf cent quatre et absence de publications à Serrier, suivant déclaration
du maire de cette commune.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil
de Vallorbe, pour la célébration
du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

C. Golay
L. Favron

Signatures des témoins :

C. Golay
L. Favron
Ami Buchat

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Communiqué : à l'état civil du
Sentier, du Lieu de Vallorbe, et à
sa chancellerie d'état à Lausanne

N° 57
Berthola Tellaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-Cloû ^{mil neuf cent quatre} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berthola Jean Baptiste polisseur nikelourde Morges (Prov. de Turin, Italie) domicilié à Yverdoncélibatairené à Morges, le quatre Cloû mil huit cent septante-neuffils de Dominique Bertholaet de Marie Angélique Reine nee Michaud, les deux décédés2° Tellaton Lina ménagèrede Travers (Neuchâtel) domiciliée à Yverdoncélibatairenée à Yverdon, le quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-unfille de Ulric Tellaton, décédéet de

Les publications ont eu lieu à Travers, le premier juillet, à Yverdon
le deux et à Morges, les dix et dix-sept juillet de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Travers et Yverdon. Les actes de
naissance des époux. Le permis pour
la célébration du mariage délivré
par le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à l'Etat civil de
Travers et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Signatures des époux :

Berthola J. B.Tellaton Lina

Signatures des témoins :

A Michaud, YverdonJ. Antignolis id

L'officier de l'état civil :

Ch. Kallit


N° 58

Nerny Saucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux*

~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nerny Eugène*

ajusteur C.F.F.

de *Chavannes-le-Veyron*

domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Yverdon, le neuf février*

mil huit cent septante-huit

fils de *Louis Nerny, menuisier*

et de *Sie Augustine née Saucher, domiciliés à Yverdon*

2° *Saucher Lucie*

négociante

de *Fleurier (Neuchâtel)*

domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Yverdon, le cinq Octobre*

mil huit cent quatre-vingt

fille de *Jean Lybrain Saucher, décédé*

et de *Pauline Octavie née Ferret-Jeanneret, la veuve à Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *Fleurier et à Yverdon le neuf et à Chavannes-le-Veyron, le dix juillet de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Chavannes-le-Veyron, Fleurier et Yverdon. Les actes de naissance des époux ont été rendus.

Communiqué : à l'Etat civil

de *Crancy et de Fleurier*

Signatures des époux :

Nerny Eugène

Saucher Lucie

Signatures des témoins :

Nerny Louis Yverdon

Maudy Lucie, Montreux

L'officier de l'état civil :

Ch. H. H. H.

[Signature]

N° 59
Gandillon Hugonnet

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt

Aujourd'hui vingt-sept Juin

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Gandillon Armand Henri menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Colochenaz / Vaud domicilié à Echalens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Colochenaz, le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fil de Henri Justin Gandillon

domicile des parents :

et de Louise Amélie née Lenoir-Grand, les deux décedés

Nom et profession de l'épouse :

2° Hugonnet Marie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes-le-Veyron / Vaud domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le deux Février mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Jean Louis Henri Hugonnet, manoeuvre à Yverdon

domicile des parents :

et de Julie Louise Ferret née Corin, décedée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echalens, le quatre, à Charannes-le-Veyron, le cinq, à Colochenaz et à Yverdon, le six Juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil d'Echalens pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Armand Gandillon
Marie Gandillon

Signatures des témoins :

V. P. or Lion Yverdon
Ami Pochat

Communiqué : à l'Etat civil de Morges, de Grancy et d'Echalens.

L'officier de l'état civil :

A. Habille

N° 60

Gros-Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gros Marius Louis négociant

de Echichens domicilié à Sausanne

divorcé en premières noces de Joséphine Victorine née Travailleur dès le treize mai mil neuf cent quatre-vingt-

né à Dullit, le quinze Octobre mil huit cent septante-quatre-

fils de Jean Louis Gros vigneron

et de Marie Sophie née Eluston, domiciliés à Morges

2° Jordan Emélie Julie sans profession

de Boulens, domiciliée à Verdun

célibataire

née à Sausanne, le dix-sept mars mil huit cent septante-neuf-

fille de Alexis Jordan, confiseur

et de Henriette Jeanne Pauline née Arnoud, domiciliés à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le treize, à Echichens, à Boulens et à Verdun, le dix-sept Août de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Sausanne pour la célébration du mariage à Verdun

Communiqué : à l'Etat civil de Rufflens-le-Château, de St-Cierges et de Sausanne.

Signatures des époux :

Marius Gros
Emélie Gros

Signatures des témoins :

Ch. Grosjean
Ami Rochat Verdun

L'officier de l'état civil :

Ch. Malin

Par jugement du Tribunal civil de Lyon rendu en date du 26 Juin 1912 déclaré définitif et exécutoire le 3 Juin 1913 le mariage suscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé au profit de la femme. Inscrit le 24 Septembre 1917

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

Ch. Malin



Inscrit dans le double le 26 Septembre 1917

N° 61

Auberson-Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Septembre ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Auberson Ulysse portier C.F.F.de Gressy et d'Essertines (Echalteus) domicilié à Yverdonveuf de Alice née Auberson dès le premier Mars mil neuf cent
quatrené à Gressy, le cinq Novembre mil huit cent septantefils de Louis Frédéric Auberson, agriculteuret de Rosine Jenny née Guin, domiciliés à Gressy2° Reymond Marie Louise négociantede Vaulion domiciliée à Yverdoncélibatairenée à Yverdon, le quinze Novembre mil huit cent soixante cinqfille de Georges Louis Reymond, administrateur des abattoirset de Suzanne Louise née Pillard, décédéeLes publications ont eu lieu à Vaulion et Yverdon, le vingt-sept, à
Gressy et Essertines, le vingt-huit jour de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Gressy, Essertines, Vaulion et Yverdon.
L'acte du premier mariage de l'époux
L'acte de naissance de l'épouse et l'acte
de décès de la première femme de
l'époux

Communiqué : à l'état civil
de Belmont, Yvernes et Vaulion.

Signatures des époux :

Ulysse Auberson
Marie Auberson

Signatures des témoins :

Malheur Yverdon
J. Ammann idem

L'officier de l'état civil :

Ch. Malille

N° **62**
Collaud Boehle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Septembre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Collaud Paul Louis Alfred ~~commis C. F. F.~~

de St Aubin (Fribourg) domicilié à Renens

celibataire

né à Fribourg, le vingt-huit Octobre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Joseph Félix Collaud, chef de gare retraité

et de Victorine Catherine née Berchier, domiciliés à Olten

2° Boehle Sophie ~~sans profession~~

de Unteröwisheim (Gr^d Duché de Bade) domiciliée à Yverdon

celibataire

née à Yverdon, le dix sept Janvier mil huit cent septante huit

fille de Christophe Jacob Boehle Cordonnier

et de Elisabeth née Haderli, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Unteröwisheim le vingt-cinq, à Renens, à St Aubin, le vingt-six et à Yverdon, le vingt sept ~~clous~~ ^{clous} de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Romanel pour la célébration du mariage à Yverdon.

Signatures des époux :

Paul Louis Collaud

Sophie Collaud

Signatures des témoins :

Ch. Boehle Yverdon

Emil Boehle idem

Communiqué : à l'Etat civil de

St Aubin de Romanel et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Ch. Kappeler

N° 63

Verdan-Enggist

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Verdan Frédéric Alphonse - typographe

de Clavaleyres (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Clavaleyres, le dix-sept Juin - mil huit cent septante huit

fils de Edouard Verdan, décédé

et de Elise née Haltenrieder, domiciliée à Chandosel

2° Enggist Bertha (Alice) - ménagère

de Gysenstein (Berne) domiciliée à Villars-Burquin

célibataire

née à Villars-Burquin, le quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Ernest Lucien Enggist, marichal

et de Lina née Ray, domiciliés à Villars-Burquin

Les publications ont eu lieu à Gysenstein, à Yverdon, le trois, à Villars-Burquin le quatre et à Clavaleyres, le cinq Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Gysenstein, Clavaleyres, Villars-Burquin et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Verdan Fried.

Alice Verdan

Signatures des témoins :

J. Dufour Yverdon

Emil Pochat in

L'officier de l'état civil :

Ch. Kahl

Communiqué : à l'état civil de Munchenwyl, Minsingen et Fiez.

N° 64
Gauthey-Henchoz

Aujourd'hui Sept Octobre

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

Nom et profession de l'époux :

1° Gauthey Frédéric Charles / comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Verdun domicilié à Sausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Belmont, le dix huit Janvier mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fils de David Louis Gauthey, charbon

domicile des parents :

et de Louise née Gottraup, domiciliés à Belmont

Nom et profession de l'épouse :

2° Henchoz Marie Louise / couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière domiciliée à Verdun

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Verdun, le sept Avril mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fille de Charles Louis Henchoz, serrurier

domicile :

et de Marie née Blanchard, domiciliés à Verdun

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rossinière, le neuf, à Belmont, à Sausanne et à Verdun, le dix Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Sausanne pour la célébration du mariage à Verdun

Signatures des époux :

F. Gauthey

M. Henchoz

Signatures des témoins :

Derollogny Verdun

Emil Rochat

Communiqué : à l'Etat civil de Rossinière, Belmont et Sausanne.

L'officier de l'état civil :

A. Mabillo

N° 65
Hofmann-Borel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hofmann Emile électricien

de Kirchdorf (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Champagne le quatre avril mil huit cent septante-neuf

fil de Benoit Hofmann, horloger à Champagne

et de Madeline née Fischer, décédée.

2° Borel Laure ménagère

de Couret et de Neuchâtel domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Servion, le deux Février mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Louis Edouard Borel, décédé

et de Lina née Fauche, sa veuve à Servion

Les publications ont eu lieu à Couret et à Neuchâtel, le vingt-trois
à Kirchdorf et à Yverdon, le vingt-quatre septembre de la présen-
te année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Kirchdorf, Couret, Neuchâtel
et Yverdon. Les actes de nais-
sance des époux

Communiqué : à l'Etat civil
de Kirchdorf, Couret et Neuchâtel.

Signatures des époux :

Emile Hoffmann
Laure Hoffmann

Signatures des témoins :

Louis Heige Yverdon
Emil Gochal

L'officier de l'état civil :

Ch. Habiller

N° 66

Mabilille-Grandguillaume
me.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt. un Octobre* _____ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent quatre* _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mabilille Charles Henri* — *libraire* _____

de *Baulmes* _____ domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Yverdon, le sept Janvier* _____ mil huit cent *septante-huit* _____

fils de *Gustave Henri Mabilille* _____

et de *Mathilde Philippine née Buhry, les deux décédés* _____

2° *Grandguillaume Emilie* — *sans profession* _____

de *Grandson* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

née à *Yverdon, le trois Juin* _____ mil huit cent *huitante-trois* _____

fille de *Emile Grandguillaume, décédé* _____

et de *Rosine Sophie née Gasser, sa veuve à Yverdon* _____

Les publications ont eu lieu à *Baulmes, à Grandson et à Yverdon*
le premier Octobre de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Baulmes, Grandson et Yverdon

Communiqué : *à l'Etat civil*
de Baulmes et de Grandson. _____

Signatures des époux :

Ch. Mabilille
Emilie Grandguillaume

Signatures des témoins :

A. Cornu Yverdon.
Raymond

H. Marenchal
remplacé

N° 67
Bettex-Thüner

Anjourd'hui vingt deux octobre ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bettex Henri Ulysse — agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont-le-Petit — domicilié à Combremont-le-Petit

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Combremont-le-Petit le sept Janvier mil huit cent huitante

Noms, profession et

fil de Louis Henri Bettex, agriculteur

domicile des parents :

et de Louise née Bettex, domiciliés à Combremont-le-Petit

Nom et profession de l'épouse :

2° Thüner Ida — ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Enggistein près Worb (Berne) — domiciliée à Combremont-le-Petit

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Neuchâtel, le vingt-deux — mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

filles de Gottlieb Charles Thürner, décédé

domicile des parents :

et de Anna Marie née Weber, à Combremont-le-Petit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Petit, le treize et à Worb, le quatorze Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Combremont pour la céli-
bration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

H. Bettex

Ida Bettex

Signatures des témoins :

Charles Jules Bapst

Guis Rochat Yverdon

J. L'officier de l'état civil

M. Marand
remplac.

Communiqué : à l'Etat civil
de Combremont et de Worb.

N° 68

Charbon-Blanchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Octobre

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, sont comparu :

1° Charbon Jules Fernand agriculteur

de Treytorrens domicilié à Treytorrens

célibataire

né à Combremont-le-Petit le premier Février mil huit cent quatre-vingt-un

fils de François Emile Charbon

et de Sydie née Cosandey

2° Blanchoud Berthe Louise ménagère

de Oron-le-Château domiciliée à Combremont-le-Petit

célibataire

née à Combremont-le-Petit le trois Février mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Emile Daniel Louis Blanchoud

et de Marie Gilrie née Chervalley

Les publications ont eu lieu à Treytorrens et à Combremont-le-Petit
le vingt-trois et à Oron-le-Château le vingt-cinq Septembre de la
présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Combremont pour la célébration
du mariage à Verdun

Communiqué : à l'Etat civil de
Combremont et d'Oron.

Signatures des époux :

Charbon Jules

Charbon Berthe

Signatures des témoins :

M. Betty Combremont

M. Rodal Verdun

M. L'officier de l'état civil absent,

M. Marschal
remplac.

N° 69

Oberhänsli-Borgognon

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-deux Octobre ^{mil neuf cent quatre} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Oberhänsli Jean Alfred architecte

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuweilen (Surgovie) domicilié à Yverdon

Etat civil :

veuf de Ida Rosa née Collet dès le vingt-cinq Octobre mil neuf cent deux

Lieu et date de la naissance :

né à Neuweilen, le treize Novembre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fil de Jean Henri Oberhänsli, décédé

domicile des parents :

et de Anna née Bäckli, domiciliée à Neuweilen.

Nom et profession de l'épouse :

2° Borgognon Julie Marguerite sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Riez et de Lutry (Vaud) domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Valayres-sous-Montagny, le vingt-cinq de mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Jules Edouard Borgognon, conservateur des droits réels.

domicile des parents :

et de Marie née Martin, domiciliée à Yverdon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Neuweilen, à Riez, à Lutry et à Yverdon
le huit Octobre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Neuweilen, Riez, Lutry et Yverdon.
Le livret de famille de l'époux.
L'acte de naissance de l'épouse

Signatures des époux :

Alfred Oberhänsli
Julie Oberhänsli

Signatures des témoins :

J Dupuis Yverdon
Ami Rochat

Communiqué : à l'état civil d'Alles-
weilen, de Lutry et de Cully.

M. L'officier de l'état civil absent,

M. Marenchal
compl.

N° 70
Dailly-Zwahlen née
Zruan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil neuf cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dailly Alfred Léonard Charpentier

de Gimel domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Gimel, le vingt Avril mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean Samuel Dailly, à Gimel

et de Jeanne Henriette née Vittoz, décédée

2° Zwahlen Anna Marguerite née Zruan, tailleur de limes

de Gerseny (Berne) domiciliée à Vallorbe

veuve de Auguste Zwahlen de le vingt-six Mars mil neuf cent deux

née à Vallorbe, le quatorze Avril mil huit cent septante-trois

fille de David Zruan, décédé

et de Marianne née Loret, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le quinze, à Gimel et à Gerseny le dix-sept Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Vallorbe pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Dailly Alfred
Anna Dailly

Signatures des témoins :

J. Bried Yverdon
Olivier Rochat

Communiqué : à l'Etat civil de Gimel, Gerseny et Vallorbe.

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 71
 Sapp-Baltersweiler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent quatre
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sapp Guillaume Auguste jardinier

de Belmont-sur-Sausanne domicilié à Aigle

célibataire

né à Genève, le quinze Septembre mil huit cent soixante-douze

fils de Christian Auguste Sapp

et de Louise née Gali, les deux décedés

2° Baltersweiler Joséphine femme de chambre

de Dangstetten (Gr. Duché de Bade) domiciliée à Aigle

célibataire

née à Dangstetten, le vingt-cinq Septembre mil huit cent soixante-six

fille de Séverina Baltersweiler domiciliée à Aigle

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt-deux, à Belmont, le vingt-trois et à Dangstetten, le trente Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
 d'Aigle pour la célébration du
 mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil
 de Sully, d'Aigle et à la chancellerie
 d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

A. Sapp

Josephine Sapp

Signatures des témoins :

J. Jocho et Yverdon

Elmire Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Schiller

N° 72
Bapst-Liniger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bapst Joseph Albert ouvrier condenseur

de Covel (Fribourg) domicilié à Cugy (Fribourg)

célibataire

né à Cugy, le vingt Novembre mil huit cent huitante-deux

fils de Catherine Marcuet née Bapst

et de

2° Liniger Elisabeth cuisinière

de Courleron (Fribourg) domiciliée à Cugy (Fribourg)

célibataire

née à Courleron, le trois Mars mil huit cent septante-quatre

fille de Daniel Liniger, agriculteur

et de Maria née Gaberell, domiciliée à Cugy

Les publications ont eu lieu à Cugy, le quatre, à Covel et à Courleron le six Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Cugy pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Albert Bapst

Elisabeth Bapst

Signatures des témoins :

L. Pötte, Yverdon

Ami R. Schaub

L'officier de l'état civil :

Ch. K. K.

Communiqué : à l'Etat civil de Cugy, Covel, et Cellerier

Par décision du 11 août 1927
le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte
de mariage ci-contre, de Bapst
Joseph Albert en ce sens qu'il
soit désigné comme étant
originaire de "St. Blaise"
Fribourg et non de Covel

Inscrit le 18 août 1927

L'officier de l'état civil :

J. Guerin



N° 73

Duruz-Sallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Nom, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 18 Mars 1912 par le Tribunal du district de Yverdon, le mariage désigné ci contre a été dissous par le divorce. Il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration de deux années à partir de la date du jugement.

Yverdon le 29 Juin 1912.

L'officier de l'état civil

Ch. Hébille



Inscrit dans le double le 9 juillet 1912.

Aujourd'hui neuf Novembre

mil neuf cent quatre-vingt-
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duruz Ernest agriculteur

de Cronay domicilié à Yverdon

célibataire

né à Cronay, le vingt-deux Novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Louis Duruz,

et de Marie Hélène née Bruand, les deux décédés

2° Sallotton Henriette blanchisseuse

de Agiez et Vallorbe domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Orbe, le vingt-quatre Août mil huit cent quatre-vingt-

fille de Charles François Louis Sallotton

et de Marie Rosalie née Ramelet, les deux, décédés

Les publications ont eu lieu à Cronay, à Agiez, à Vallorbe et à Yverdon, le treize Août de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Cronay, Agiez, Vallorbe et Yverdon
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

M. Ernest Duruz

M^{me} Henriette Duruz

Signatures des témoins :

H. Folle Yverdon

Ami Ramelet

L'officier de l'état civil :

Ch. Hébille

Communiqué : à l'état civil de Molondin, Agiez et Vallorbe.

N° 74
Solper - Fivaz

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Solper Léon Samuel batelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Cheseaux-Noréaz domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon, le treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Samuel Stanislas Solper, manoeuvre

domicile des parents :

et de Rosalie Anna née Jaccoud, domiciliés à Yverdon

Nom et profession de l'épouse :

2° Fivaz Rose Adèle ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Yvonand et Jassel domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le dix Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Henri Antoine Humbert Fivaz

domicile :

et de Rosette née Jordan, les deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cheseaux-Noréaz, à Jassel, à Yverdon, le vingt-deux et à Yvonand, le vingt-neuf Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Cheseaux-Noréaz, Yvonand, Jassel et Yverdon.

Signatures des époux :

Solper Léon
Rose Fivaz

Signatures des témoins :

Dexame Jules
Fivaz Gustave idem

Communiqué : à l'état civil d'Yvonand et de Granges.

L'officier de l'état civil :

Chévalier

N° 75
Hook-Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil neuf cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hook Antoine - chauffeur C.F.F.

de Genève (ville) domicilié à Genève

célibataire

né à Genève, le vingt Octobre mil huit cent septante-neuf

fils de Abel William Hook, décédé

et de Marie Béatrix née Rodi, sa veuve à Genève

2° Mercier Sina Marguerite - couturière

de Coppet (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le onze Avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Ami Marius Mercier, décédé

et de Adeline née Laurent à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Genève et à Yverdon, le vingt-neuf et à Coppet le trente Octobre de la présente année

Légitimation

Après la célébration du mariage inscrit ci-contre les époux ont déclaré vouloir légitimer:

Mercier Juliette, née à Yverdon le trois Avril mil neuf cent deux

à Yverdon le 19 Novembre 1904

L'officier de l'état civil

Chellabille



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Genève pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

A Hook

Marguerite Hook

Signatures des témoins :

Henri Maria, Morge

Ami Rochat Yverdon

L'officier de l'état civil :

Chellabille

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Coppet et au bureau cantonal à Genève

N° 76
Sarbach-Frauche

Aujourd'hui dix-neuf Novembre, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent quatre-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Sarbach Jean agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Frutigen (Berne) domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le vingt-deux Décembre, mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Jean Sarbach

domicile des parents :

et de Rosina née Wüthrich, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Frauche Emilie couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ursins, le huit Décembre, mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Louis Frauche, agriculteur

domicile :

et de Rosine née Yliquerat, domiciliés à Ursins

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Frutigen, à Ursins et à Yverdon, le vingt-neuf Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Frutigen, Ursins et Yverdon. Les actes de naissance des époux. Lettre de consentement du père de l'épouse mineure.

Signatures des époux :

Jean Sarbach
Emilie Sarbach

Signatures des témoins :

Eugénie Barbey Pomy.
Emile Frauche Neuchâtel

Communiqué : à l'état civil de Frutigen et d'Ursins.

L'officier de l'état civil :

Ch. Malville

N° 44
Lidoux-Roux

Aujourd'hui vingt-six novembre mil neuf cent quatre
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Lidoux Louis verblantier

Lieu d'origine et de domicile :

de Forel (Moudon) domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne, le quinze mai mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

de fils de Jeannette Louise Lidoux, décédée

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Roux Fanny pierriste

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines (Echallens) domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le vingt deux mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

de fille de Charles André Roux, journalier

domicile des parents :

et de Marianne née Moriet, domiciliés à Yverdon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Forel, à Essertines et à Yverdon le cinq novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Forel, Essertines et Yverdon
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Louis Lidoux

Fanny Roux

Signatures des témoins :

L. Ballo, Yverdon

Ami Pigeolet

Communiqué : à l'état civil de
Lucens, et Sarrens.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 78

Girardet - Cornuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girardet Jules boulangier

de Suchy domicilié à Suchy

célibataire

né à Suchy, le trente Mai mil huit cent septante-six

fils de David Girardet, agriculteur

et de Louise née Charles, domiciliés à Suchy

2° Cornuz Marie Elisabeth sans profession

de Sutry domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-un

filles de François Louis Cornuz, boulangier

et de Marie née Durvoisin, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Suchy, le onze, à Sutry et à Yverdon
le douze Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Belmont pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Belmont et de Sutry

Signatures des époux :

Girardet Jules
Elisabeth Girardet

Signatures des témoins :

F Cornuz Yverdon
A Girardet " "

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 79

Massonnet-Forchet

Aujourd'hui dix-sept Décembre

mil neuf cent quatre —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Massonnet Eugène — charron

Lieu d'origine et de domicile :

de Ependes/Val — domicilié à Ependes

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ependes, le quinze Février — mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fils de Eugène Massonnet, décédé

domicile des parents :

et de Louise Justette née Chevalley, ménagère à Ependes

Nom et profession de l'épouse :

2° Forchet Alice Sophie — sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat — domiciliée à Gressy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fiez, le vingt-huit Juillet — mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de François Albert Forchet

domicile des parents :

et de Elise née Junod, agriculteurs, rière Gressy

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat le trente Septembre
à Ependes et à Gressy le premier Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Belmont, pour la célébration
du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Eugène MassonnetAlice Massonnet

Signatures des témoins :

Alphonse Rossier EublensEmile Forchet Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Belmont et de Corcelles.

L'officier de l'état civil :

De Kahlillo

N° 80

Rossier - Lorcher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Alphonse Eugène — agriculteur

de Denges et Bussigny domicilié à Ecublens (Vaud)

célibataire

né à Ecublens, le vingt-cinq juillet mil huit cent septante-trois

fil de franc. François Louis Rossier

et de Henriette née Menetrey, à Ecublens

2° Lorcher Marie — ménagère

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Gressy

célibataire

née à Fiez, le dix-neuf novembre mil huit cent septante-trois

filles de François Albert Forchet, agriculteur

et de Louise Elise née Junod, domiciliés à Gressy

Les publications ont eu lieu à Ecublens, le vingt-six, à Denges et à Bussigny, le vingt-huit et à Corcelles et à Gressy, le vingt-neuf Novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil d'Ecublens pour la célébration du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil de Sonay, de Bussigny, d'Ecublens de Corcelles et de Belmont.

Signatures des époux :

Alphonse Rossier.

Marie Forcher.

Signatures des témoins :

Eugène de Pourtalès Esprit

Ami Rochat Yverdon.

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 81

Tille - Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Décembre

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Tille Auguste baklier

de Ormont-dessous domicilié à Yverdon

célibataire

né à Tomg, le trois Novembre mil huit cent septante-trois

fils de Jules Louis Pierre Tille, décédé

et de Marie Elisabeth née Chaffrey, à Yverdon

2° Bron Saure Alice blanchisseuse

de Orge (Saud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Champ-de-Fonds, le huit Mai mil huit cent septante-deux

fille de Eugène Bron, décédé

et de Thérèse Louise née Rod, à Champ-de-Fonds.

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous, le neuf, à Orge et à Yverdon, le dix Décembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Ormont-dessous, à Orge et à
Yverdon. Les actes de naissance
des époux.

Signatures des époux :

Tille Auguste
Alice Tille

Signatures des témoins :

J. Dufour Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Par jugement du Tribunal de District
d'Yverdon rendu
en date du 23 Octobre 1912 déclaré
définitif et exécutoire le 31 Décembre
1912 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 11 Janvier 1919

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Inscrit dans le double le
25 Janvier 1919Communiqué : à l'Etat civil d'
Ormont-dessous et de Montagny

N° 82

Bonny-Thévoz née
Marcuard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonny David Auguste agriculteur

de Chevroux domicilié à Chevroux

veuf de Fanny Marie née Mayor des le quatre juin mil neuf cent un

né à Chevroux, le six Mars mil huit cent cinquante-deux

fils de Auguste Ferdinand Bonny

et de Marianne Julie née Barbey, les deux décédés.

2° Thévoz Louise Jenny née Marcuard. ménagère

de Missy domiciliée à Missy

veuve de Charles Louis Thévoz. des le huit avril mil huit cent quatre-vingt-trois

née à Grandcour, le vingt-un avril mil huit cent cinquante-six

fille de Jean Marcuard

et de Julie née Mayor, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Chevroux et à Missy, le quatre Décembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Grandcour pour la célébration du mariage à Yverdon.

Signatures des époux :

Auguste David Bonny
Louise Bonny

Signatures des témoins :

Mois Bonny Chevroux
Alice Thérèse Missy

L'officier de l'état civil :

Chabille

Communiqué : à l'Etat civil de Grandcour.

Par jugement du Tribunal civil du district de Yverdon rendu en date du 7 juillet 1924 déclaré définitif et exécutoire le 14 septembre 1924 le mariage inscrit ci-dessus, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a prononcé en ce détail pendant lequel deux fois réciproquement les époux ne pourront contracter un nouveau mariage. des époux.

Inscrit le 25 septembre 1924

L'officier de l'état civil :
Chabille
Inscrit dans le double le 20 octobre 1924.



N° 83

Desallonné Jacquille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un Décembre* ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Desallonné Albert Allysse* - *frappeur e.f.f.*

de *Correvon et Villars-Mendraz* - domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Corcelles (Véuchâtel) le vingt-un Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fils de *Jean Jacob Joseph Desallonné, décédé*

et de *Rosine née Dubrin, sa veuve à Yverdon.*

2° *Jaquillard Louise Elisa* - *sans profession*

de *Rougemont* - domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Chez-le-Bar, le vingt-cinq Novembre* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *François Louis Jacquillard, maçon*

et de *Louise née Tierrehumbert, domiciliés à Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *Rougemont et à Yverdon, le trois, à Correvon et à Villars-Mendraz, le cinq Décembre de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Correvon, Villars-Mendraz Rougemont et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Albert Desallonné
Louise Desallonné

Signatures des témoins :

Jef Tschon Yverdon
Ami P. Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

Vu le 6 Janvier 1902
Le Préfet
R. Aubourg



Communiqué : à l'Etat civil de *St. Cierges et Rougemont.*

N° _____

~~Aujourd'hui~~ _____ ~~mil neuf cent~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, et en présence~~
~~de~~ Le n° 85 à la page 138 est celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1904. Les deux doubles de ~~domicile~~ présent registre sont
conformes. Ce que nous certifions.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Yverdon le 2 janvier 1905



~~l'officier de l'état civil~~
Chappellier

~~de~~ _____ ~~domiciliés~~

Un double a été remis le 7 janvier à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.

Yverdon le 7 janvier 1905



~~l'officier de l'état civil~~
Chappellier

~~et de~~

~~Les publications ont eu lieu à~~

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.~~

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Aujourd'hui six janvier

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

Brunschwig-Brunswich

Nom et profession de l'époux :

1° Brunschwig Léon marchand de chevaux

Lieu d'origine et de domicile :

de Teuzach (Zurich) domicilié à Fribourg

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Avenches, le quatre juin mil huit cent soixante-dix-huit

Noms, profession et

fils de Simon Brunschwig, marchand de chevaux.

domicile des parents :

et de Sara née Sob, domiciliés à Fribourg.

Nom et profession de l'épouse :

2° Brunswich Renée

Lieu d'origine et de domicile :

de Cherroup (Yverdon) domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Avenches, le vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Isaac Brunswich, marchand de chevaux

domicile des parents :

et de Pauline née Olff, domiciliés à Yverdon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le seize, à Teuzach, à Cherroup, et à Yverdon, le dix-sept Décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Fribourg pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Brunschwig Léon
Brunschwig Renée

Signatures des témoins :

L^r Faget Yverdon
A^d Faget J^r

Communiqué : à l'Etat civil

de Teuzach, Fribourg et Grandcour

L'officier de l'état civil :

Stehle

N° 2

Zavallone - Bécherraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui treize janvier mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zavallone Pierre Dominique Antoine - parqueteur

de Curino (Novare, Italie) domicilié à Yverdon

celibataire

né à Yverdon, le dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Paul Zavallone

et de Marie née Giordano, les deux décédés

2° Bécherraz Alice Alésie - ménagère

de Quarmy domiciliée à Cronay

celibataire

née à Quarmy, le trente-un Mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Auguste Jules Bécherraz, marchand de bois

et de Rosette née Guillet, domiciliés à Cronay

Les publications ont eu lieu à Quarmy et à Yverdon, le trois, à Cronay le quatre et à Curino, les dix-huit et vingt-cinq Décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Quarmy, Cronay et Yverdon. Les actes de naissance des époux. Le permis pour la célébration du mariage délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud

Communiqué : à l'état civil de Molendin et d'Yvonand et à la Chancellerie d'Etat à Sausanno

Signatures des époux :

Pierre Zavallone

Alice Zavallone

Signatures des témoins :

Auguste Monti fs Yverdon

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 3

Briod-Jomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Briod Alix serrurier

de Lucens et Forcl domicilié à Yverden

célibataire

né à Sompierre (Fribourg) le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-un
fils de Antoine Adolphe Briod à Sayerno

et de Rosalie née Bardeux, décédée

2° Jomini Marguerite couturière

de Sayerno domiciliée à Sayerno

célibataire

née à Sayerno le dix huit juillet mil huit cent quatre vingt

fille de Albert Jomini journalier

et de Jenny née Guerber, domiciliée à Sayerno

Les publications ont eu lieu à Yverden le vingt-quatre, à Lucens et à
Forcl, le vingt-six et à Sayerno le vingt-un décembre mil neuf cent
quatreAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Lucens, Forcl, Sayerno et Yverden.
Les actes de naissance des épouxCommuniqué : à l'Etat civil de
Lucens et de Sayerno.

Signatures des époux :

Briod Alix

Briod Marguerite

Signatures des témoins :

F. Sutter Yverden
P. Mathey "

L'officier de l'état civil :

Ch. Malin

N° 4

Boccacio-Bachmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un janvier*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent *cinq*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Boccacio Jules Jean* *Serrurier*

de *Cusobbio (Piémont Italie)* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Yverdon, le quinze janvier* mil huit cent *septante-huit*

fils de *Jules Emile Boccacio, décédé*

et de *Louise Rosine née Lequatre à Yverdon*

2° *Bachmann Justine* *Arilleuse*

de *Amsoldingen (Berne)* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *la Chaux-de-min, rue Currier, le vingt-six septem-*
bro mil huit cent *septante-sept*

fille de *Charles Louis Bachmann*

et de *Anna née Tahl, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Amsoldingen, le vingt-cinq, à Yver-*
don le vingt-six Novembre et à Cusobbio, les dix-huit et vingt-
cinq Décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Amsoldingen et Yverdon. Les actes
de naissance des époux. Le permis
pour la célébration de l'union par
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud.

Communiqué : à l'état civil d'am-
soldingen et à la chancellerie d'état
à Lausanne

Signatures des époux :

Jules Jean Boccacio
Justine Boccacio

Signatures des témoins :

M. François Yverdon
L. Hoquet Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. H. H. H.

N° 5

Merminod-Henriod alias Henriod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Février* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Merminod Lucien Jules* employé *E.F.*

de *Essertines (Nolle)* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Vallorbe, le vingt Juin* mil huit cent *soixante-quinze*

fils de *Monsieur Louis Merminod, décédé*

et de *Emma Caroline née Vallotton, à Vallorbe*

2° *Henriod alias Henriod Marie Adèle* couturière

de *Tullens* domiciliée à *Écuileries de Grandson*

célibataire

née à *Écuileries de Grandson, le vingt-quatre mil huit cent quatre-vingt-*

fille de *Louis Henri Henriod alias Henriod, décédé*

et de *Marie Henriette née Compondu, aux Écuileries de Grandson*

Les publications ont eu lieu à *Essertines, à Grandson, et à Yverdon, le vingt-un* et à *Tullens, le vingt-deux Janvier de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Essertines, Tullens, Grandson et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'état civil de *Gilly, Tullens et Grandson*

Signatures des époux :

Merminod Lucien
Marie Merminod

Signatures des témoins :

M^r Lequatre Yverdon.
Ami Rodrat

L'officier de l'état civil :

Stehabille

N° 6

Martin - Hugues

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Mars* mil neuf cent *cinq*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin Charles Henri* ajusteur-mécanicien

de *Valeyres-sous-Montagny* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Sassel*, le premier Décembre mil huit cent *septante neuf*

fils de *Clotilde Martin, clauffeur C.F., F. à Yverdon*

et de *Jenny née Fivaz, d'ici d'ici*

2° *Hugues Léa Louise Marie* cuisinière

de *Cartegnin et Bière* domiciliée à *Sausanne*

célibataire

née à *Sausanne*, le dix-sept avril mil huit cent *quatre-vingt deux*

filles de *Elise Antoinette Hugues, cuisinière à Rolle*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Cartegnin, à Bière, à Sausanne, à Yverdon, le quatre et à Valeyres-sous-Montagny le cinq février de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Valeyres, Cartegnin, Bière, Sausanne et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'état civil de *Montagny, Gilly, Bière Sausanne.*

Signatures des époux :

Henri Martin
Léa Martin

Signatures des témoins :

A. Gacand, Yverdon
Ami Rodolphe

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Légitimation
Après la célébration du mariage inscrit ci-contre les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer : *Hugues-Noël Henri* né à *Sausanne* le 25 Décembre 1901.
L'officier de l'état civil
Chellabille



N° 7

Mercier-Remy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six mars ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mercier (Emile) Alexis cochetde Colombier (Saut) domicilié à Verdoncélibatairené à Colombier, le vingt-deux Septembre mil huit cent septante-neuffils de François Louis Jules Mercier, charbonet de Henriette Jeanne Charlotte née Decosterd, la deux à Colombier2° Remy Louise (Clémentine) Elisabeth, cuillèrede Frogens (Fribourg) domiciliée à Verdoncélibatairenée à Bulle, le vingt-huit Décembre mil huit cent huitante-cinqfille de Marie Elisabeth Remy, décédéeet deLes publications ont eu lieu à Frogens et à Verdon, le dix-huit et
à Colombier, le dix-neuf Février de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Colombier, Frogens et Verdon.
Les actes de naissance des époux.
Le contentement du tuteur de l'é
pouse qui est mineure.

Signatures des époux :

Emile MercierClémentine Mercier

Signatures des témoins :

A. Cochet VerdonR. CochetCommuniqué : à l'état civil de
Colombier et de Frogens.

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 8

Décosterd Mayerau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui diu Mars mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Décosterd Albert ferblantier

de Chioleyres domicilié à Yverdon

célibataire

né à Cully, le vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jeanne Julie Décosterd, à Yverdon

et de _____

2° Mayerau Jeanne Emma sans profession

de Villars-sous-Champrent domiciliée à Yverdon

célibataire

née aux Petits-Ponts (Neuch.) le dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Louis Alfred Mayerat, agriculteur, à Yverdon

et de Sina Farae-Bulle née Grandquilleume Ferronod, décédée

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le quatre, aux Chioleyres le
cinq et à Villars-sous-Champrent le onze Février de la présente
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication aux
Chioleyres, Villars-sous-Champrent
et Yverdon; les actes de naissance
des époux.

Communiqué : à l'Etat civil d'Oron
et de Champrent.

Signatures des époux :

Décosterd Albert

Décosterd Jeanne

Signatures des témoins :

L. F. Bolle, Yverdon.

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabille

N° 9

Gorgerat-Devalloné

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gorgerat Paul Edouard ménagerde Bussigny (Morges) domicilié à Yverdoncélibatairené à La Bèrière (Biel) le cinq août mil huit cent quatre-vingt-unfils de Emile Jean Henri Gorgerat, décédéet de Ida née Fehlmann, sa veuve, à Yverdon2° Devalloné Marie Emma ménagèrede Correvon, et Villars-Mendraz domiciliée à Yverdoncélibatairenée à Moudon, le quinze septembre mil huit cent huitante-quatrefille de feu Jean Jacob Joseph Devallonéet de Rosine née Dubit, sa veuve à YverdonLes publications ont eu lieu à Bussigny et à Yverdon, le onze, à
Correvon et Villars-Mendraz, le treize février de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Bussigny, Correvon, Villars-Mendraz
et Yverdon, Les actes de naissances
des époux.Communiqué : à l'état civil de
Bussigny et de St-Cierges.

Signatures des époux :

Gorgerat Paul
Gorgerat Emma

Signatures des témoins :

Arcin Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 10

Fivaz-Lumbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fivaz Gustave manoeuvre

de Sassel domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le dix-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Jean François Fivaz, manoeuvre

et de Jenny Marie née Delacretaz, domiciliés à Yverdon

2° Lumbach Lucie Bertha ménagère

de Sainte-Croix domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Albert Lumbach, décédé

et de Jenny née Sascho, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à St-Croix et aux Granges de St-Croix le dix-sept, à Sassel et à Yverdon, le dix-huit Février de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Sassel, St-Croix, aux Granges et à Yverdon. L'acte de consentement de la mère de l'épouse qui est mineure.

Communiqué : à l'Etat civil de Granges et de St-Croix.

Signatures des époux :

Fivaz Gustave
Lucie Fivaz

Signatures des témoins :

Bergerat. C. Yverdon.
Colmi R. Yverdon.

L'officier de l'état civil :

Stallabille

N° 11

Lassueur-Sommer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1° Lassueur Henri frappeur C.F.F.de Bullet domicilié à Yverdoncélibatairené à Villars-sous-Champrent, le vingt-deux Juillet mil huit cent septante-quatrefils de Louis Lassueur, frappeuret de Julie née Fauchaud, domiciliée à Yverdon2° Sommer Maria pierristede Dürrenroth (Berne) domiciliée à Yverdoncélibatairenée à Ulmiz, le vingt-un Février mil huit cent septante-sixfille de Arnold Sommer, sans domicile connuet de Maria née Schönenberger, décédéeLes publications ont eu lieu à Bullet, à Dürrenroth et à Yverdon, le
onze Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Bullet, Dürrenroth et Yverdon. Les
actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'état civil de
Bullet et de Dürrenroth.

Signatures des époux :

Henri Lassueur
Maria Lassueur

Signatures des témoins :

Ami Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chellille

N° 12

Siqueral-Siqueral

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *du* *sept Mars* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent cinq*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Siqueral Louis* *agriculteur*

de *Combrement-le-Grand* domicilié à *Combrement-le-Grand*

Célibataire

né à *Combrement-le-Grand*, le *dix Juin* mil huit cent *septante-six*

fils de *Louis Siqueral, décédé*

et de *Julie née Despiernaz, domiciliée à Combrement-le-Grand*

2° *Siqueral Clémence Louise.*

de *Combrement-le-Grand* domiciliée à *Combrement-le-Grand*

Célibataire

née à *Combrement-le-Grand*, le *sept Octobre* mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *Jules Siqueral*

et de *Lydé née Pidot, domiciliées à Combrement-le-Grand*

Les publications ont eu lieu à *Combrement-le-Grand*, le *vingt-huit*
Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Combrement, pour la célébration
du mariage à Verdun.

Communiqué : *à l'Etat civil de*
Combrement.

Signatures des époux :

Louis Siqueral

Louis Siqueral

Signatures des témoins :

H. Balle, Verdun.

Ami Rochat in

L'officier de l'état civil :

Chelville

N° 13
Lerret - Gonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux-huit Mars* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lerret Denis* *agriculteur*

de *Essertines* domicilié à *Essertines*

célibataire

né à *Essertines, le premier Août* mil huit cent *septante-sept*

fils de *François Louis Lerret, agriculteur à Essertines*

et de *Gritilet née Chevalley,*

2° *Gonin Alice* *ménagère*

de *Essertines* domiciliée à *Essertines*

célibataire

née à *Essertines, le quatre Août* mil huit cent *quatre-vingt deux*

fille de *Elisée Gonin, agriculteur à Essertines*

et de *Jeanne Marie née Henrioud*

Les publications ont eu lieu à *Essertines, le premier Mars de la présente*
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Quarrus pour la célébration
du mariage à Vendon

Communiqué : *à l'Etat civil*
de Quarrus.

Signatures des époux :

Lerret Denis

Gonin Alice

Signatures des témoins :

Hector Duchon Vendon

Ami Rochas

L'officier de l'état civil :

Ch. Malville

N° 14

Gillabert-Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillabert Auguste agriculteur

de Charvornay domicilié à Charvornay

célibataire

né à Charvornay le quatorze Décembre mil huit cent septante-cinq

fils de François Gillabert, décédé

et de Henriette née Beauverd, domiciliée à Charvornay

2° Curchod Rosine ménagère

de Sutry et Dommartin domiciliée à Charvornay

célibataire

née à Mugelles-la-Mothe le dix-huit Août mil huit cent quatre-vingt

fille de Auguste Curchod, agriculteur

et de Henriette née Coeytauc, domiciliée à Charvornay

Les publications ont eu lieu à Charvornay, le cinq, à Dommartin le sept et à Sutry le huit Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Charvornay pour la célébration du mariage à Verdun

Communiqué : à l'Etat civil de Charvornay, Sutry et Bottens

Signatures des époux :

Auguste Gillabert
Rosine Gillabert

Signatures des témoins :

Albert Charbon Trayouens
Emile Joseph Verdun

L'officier de l'état civil :

Chabilly

N° 15

Charbon-Blanchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charbon Albert agriculteurde Treytorrens domicilié à Treytorrenscélibatairené à Treytorrens, le deux janvier mil huit cent soixante-septfils de François Emile Charbonet de Lydie née Cosandeg, domiciliés à Treytorrens.2° Blanchoud Marguerite Constance pierristede Oren-le-Châtel domiciliée à Combrement-le-Petitcélibatairenée à Combrement-le-Petit, le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-cinqfille de Emile Daniel Louis Blanchoudet de Marie Sylvie née Chevalley, domiciliés à Combrement-le-Petit

Les publications ont eu lieu à Treytorrens et à Combrement-le-Petit le
vingt-huit février et à Oren-le-Châtel, le premier Mars de la présente
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Combrement pour la célébration
du mariage à Treydon

Communiqué : à l'Etat civil de
Combrement et d'Oren.

Signatures des époux :

Albert CharbonMarguerite Charbon

Signatures des témoins :

Auguste Gillibert ChamneyRodine Gillibert id

L'officier de l'état civil :

Bojalille

N° 16

*Sagnières-Grandquill-
laume*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *henta-un Mars* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° *Sagnières Jules Henri* employé de banque

de *Rueyres (Aud)* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Yverdon*, le *vingt-un août* mil huit cent *septante-huit*

fils de *Jules Sagnières, horloger*

et de *Louise Ottilie née Frauchiger, à Yverdon*

2° *Grandquillaume Jeanne Catherine*

de *Grandson* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Yverdon*, le *dix Février* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

filles de *Emile Grandquillaume*

et de *Rosine Sophie née Gasser, à Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *Grandson et à Yverdon le quatre, et à Rueyres le cinq Mars de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

les certificats de publication à Rueyres, Grandson et Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de *Fey et de Grandson.*

Signatures des époux :

Sagnières
Jeanne Sagnières

Signatures des témoins :

J. Sagnières Grandson
Ch. Sagnières

L'officier de l'état civil :

de Malille

N° 17

Desponds-Thybaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Avril ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Desponds Louis Paul Samuel, chauffeur C.F.F.de Sussey domicilié à Lausannecélibatairené à Lausanne, le trois Mai mil huit cent quatre-vingt-unfils de François Louis Desponds, décédéet de Marie Jenny Louise née Fache, à Lausanne2° Thybaud Eugénie Marie Louisede La Pray domiciliée à Yverdoncélibatairenée à Yverdon, le quatre Juin mil huit cent septante-huitfille de Jean Louis Thybaud, décédéet de Marie Louise née Cavalier, à YverdonLes publications ont eu lieu à Sussey, à La Pray, à Lausanne et
à Yverdon, le onze Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Lausanne pour la célébration
du mariage à Yverdon._____

_____Communiqué : à l'Etat civil de
La Pray, Romainmôtier et Lausanne._____

Signatures des époux :

P. Desponds
C. Thybaud

Signatures des témoins :

M. Marnival, Yverdon,
P. Henche, id.

L'officier de l'état civil :

Ch. Khabille

N° 18

Gonin-Besson née Berthoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Cinq Avril*

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gonin Louis*

employé postal

de *Bofflens*

domicilié à *Yverdon*

veuf de Madeleine née Strelbel dès le seize janvier mil neuf cent quatre

né à Bofflens le dix janvier _____ *mil huit cent cinquante-deux.*

fils de *François Gonin*

et de *Louise née Reverchon, les deux déçédés*

2° *Besson Léa Rose née Berthoud*

cuisinière

de *Bofflens*

domiciliée à *Yverdon*

veuve de Justin Besson dès le quatre février mil huit cent quatre
vingt-douze

née à Bofflens, le dix février _____ *mil huit cent septante-un*

filles de *Adolphe Berthoud, agriculteur*

et de *Suzette Fanny née Marchand, domiciliés à Bofflens.*

Les publications ont eu lieu à *Bofflens et à Yverdon, le dix huit*
Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Bofflens et Yverdon, les actes du premier mariage des époux. Les actes de décès de la première femme et du premier mari des époux.

Communiqué : à l'Etat civil
de *Romainmôtier.*

Signatures des époux :

Gonin Louis

Rose Gonin

Signatures des témoins :

J. Dufour Yverdon

Ami R. Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Fabille

N° 10

Schauenberg - Ding

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Avril

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schauenberg Henri employé de magasin

de Zofingen (Argovie) domicilié à Neuchâtel

célibataire

né à Neuchâtel, le vingt trois juin mil huit cent septante huit

fils de Henri Schauenberg

et de Aline Lina née Petremann, décédée

2° Ding Bertha Julia

de Aumont (Fribourg) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à la Clauf de Fonds, le vingt quatre Juin mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Jules Emile Ding, décédé

et de Julie Victorine née Marchand, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le treize, à Zofingen, le qua-
torze, à Yverdon, le quinze et à Aumont, le dix sept mars de la
présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Neuchâtel pour la célébration du
mariage à Yverdon.Communiqué : à l'Etat civil de
Zofingen, Neuchâtel et Aumont.

Signatures des époux :

Henri Schauenberg

Bertha Schauenberg.

Signatures des témoins :

Ray Auguste Yverdon

Genier Yverdon

L'officier de l'état civil :

Schabiller

N° 20

Winteregg - Favre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Avril* _____ mil neuf cent *cinq* —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Winteregg Louis* _____ *Serrurier* _____

de *Härligenschwendli (Berne)* _____ domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Buttes (Neuchâtel)* le *dix* *Avril* _____ mil huit cent *quatre-vingt-cinq* —

fils de *Haac Winteregg, manoeuvre* _____

et de *Rosetta Esther née Walther, domiciliés à Yverdon.* _____

2° *Favre Julia Marguerite.* _____ *ménagère* _____

de *Ormont-dessus* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

née à *Yverdon, le quatorze Octobre* _____ mil huit cent *quatre-vingt-cinq* —

fille de *Emile Favre, marbrier* _____

et de *Octille née Souret, domiciliés à Yverdon* _____

Les publications ont eu lieu à *Yverdon, le dix-huit, à Oberhofen et*
à Ormont-dessus, le dix-neuf _____ *de la présente année.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Oberhofen, Ormont-dessus et
Yverdon; les actes de naissance des
époux, le consentement des pères des
deux époux qui sont mineurs. _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Härligenschwendli et d'Ormont-dessus. _____

Signatures des époux :

Winteregg Louis

Winteregg Julia

Signatures des témoins :

Louvet Yverdon

Bluis Rochat in

L'officier de l'état civil :

Chelchille

N° 21
Gosteli-Gräub

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Gosteli Arnold ayant été agréé à la Commune de Neuchâtel, par arrêté du Conseil général en date du 26 Mars 1920, devient aussi originaire de cette Commune.

Inscrit le 28 Avril 1920.

L'officier de l'Etat civil: *Ch. Habille*
Inscrit dans le double le 30 Avril 1920.



Aujourd'hui onze avril

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gosteli Arnold employé C.F.F.

de Bolligen (Berne) domicilié à Renens

célibataire

né à Colombier (Berne), le premier Septembre mil huit cent septante six

fils de feu Jacob Gosteli

et de feu Madelaine née Meyer

2° Gräub Anna

de Rohrbach (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Myssbach, le dix huit avril mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Samuel Gräub, décédé

et de Mérina née Schneeberger, sa veuve à Madiswyl.

Les publications ont eu lieu à Rohrbach et à Yverdon, le quatre,
à Bolligen, le cinq et à Renens, le six Mars de la présente an-
née

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Romanel pour la célébration du mariage à Yverdon.

Signatures des époux :

Gosteli Arnold

Anna Gosteli

Signatures des témoins :

Edmond Formachon Yverdon

Ami Rodat

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

Communiqué : à l'Etat civil de Bolligen, Rohrbach et Romanel.

N° 22

Capiferri-Tarantola

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Avril* _____ mil neuf cent *Cinq*
 mil huit cent *quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Capiferri Aurelio, Condido Pio, Adiodeto Francesco, Guglielmo*
marchand-forain

de *Filattiera (Massa Carrara, Italie)* _____ domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Filattiera, le onze Juillet* _____ mil huit cent *septante-six* _____

fils de *Louis Capiferri, agriculteur* _____

et de *Maria née Poli, domiciliés à Filattiera* _____

2° *Tarantola Maria, Rosa,* sans profession _____

de *Mulazzo (Massa Carrara, Italie)* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

née à *Mulazzo, le sept Novembre* _____ mil huit cent *quatre-vingt-*

fille de *Emmanuel Tarantola, marchand-forain,* _____

et de *Teresa née Maucchi, domiciliés à Yverdon* _____

Les publications ont eu lieu à *Filattiera et à Mulazzo les dimanches vingt-neuf Janvier et cinq Février et à Yverdon, le quatorze Janvier de la présente année* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Filattiera, Mulazzo et Yverdon, des actes de naissance des époux. Le permis pour la célébration, délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud _____

Communiqué : *à la Chancellerie d'Etat à Lausanne* _____

Signatures des époux :

Capiferri Aurelio _____

Rosa Capiferri _____

Signatures des témoins :

Tarantola, Antoine Yverdon, _____

Capiferri Alexis id _____

L'officier de l'état civil :

Abelville _____

N° 23

Lahud - Lahud

Aujourd'hui quinze Avril ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Lahud Louis Victor agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Cierges domicilié à St-Cierges

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à St-Cierges, le trente Juin mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Louis Frédéric Lahud, agriculteur à St-Cierges.

domicile des parents :

et de Victorine née Depierroz, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Lahud Marie Elise. ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ogens domiciliée à Ogens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St-Cierges, le neuf Mai mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Jean Aimé Lahud, décédé

domicile des parents :

et de Elise née Place, à Ogens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Cierges le vingt-un, et à Ogens, le
vingt-deux Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de St-Cierges pour la célébration
du mariage à Breton.

Signatures des époux :

Victor L. Lahud.Elise Lahud

Signatures des témoins :

Jules Lahud St-CiergesBertha Lahud idem

Communiqué : à l'Etat civil de

St-Cierges.

L'officier de l'état civil :

Ch. Habilly

N° 24

Dessemonter Trossel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Avril* ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dessemonter Charles Henri* ~~ajusteur C.F.F.~~

de *Belmont et Gressy* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Yverdon, le douze Février* mil huit cent *quatre-vingt*

fils de *Louis François Dessemontet, employé C.F.F.*

et de *Fanny Sophie Rosine née Forelet, domiciliés à Yverdon*

2° *Trossel Rose Jeanne*

de *Yverdon* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Yverdon, le quinze Février* mil huit cent *septante-huit*

fille de *Frédéric Jacob Trossel, chauffeur retraité*

et de *Jeanne Judith née Fillequin, domiciliés à Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *Belmont et à Gressy le vingt-un Mars*
et à *Yverdon le premier Avril de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Belmont, Gressy et Yverdon

Signatures des époux :

C. Dessemontet
Rose Dessemontet

Signatures des témoins :

Trossel Charles Yverdon
Ami Rochat in

Communiqué : à l'Etat civil
de *Belmont*

L'officier de l'état civil :

A. K. Abille

N° 25

Failler-Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Avril mil neuf cent cinq

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Failler Charles tailleur

de Vallorbe domicilié à Yverdon

célibataire

né à Granison, le quatre Mai mil huit cent cinquante-un

fils de feu Jules Henri Failler

et de feu Louise née Cariv

2° Morel Sina Tophie ménagère

de Montricher domiciliée à Montricher

célibataire

née à Montricher, le neuf novembre mil huit cent cinquante-deux

fille de François Auguste Morel, agriculteur

et de Françoise Elise Dorote Henriette née Thurin, domiciliés à Montricher

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et à Montricher le trente-un Mars et à Yverdon, le premier Avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Vallorbe, Montricher et Yverdon
et actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Charles Failler

Sina Failler

Signatures des témoins :

G. Yudit Héli Yverdon

Eugène Marchand Yverdon

Communiqué : à l'état civil de
Vallorbe et de Laôle

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahille

N° 26
Roux-Dubath

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roux Jean Louis employé C.F.F.

de Lausanne domicilié à Yverdon

célibataire

né à Barois, le six Juin mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Eugène François Alexandre Roux, comptable à Yverdon

et de Euphrasine née Brochon, décédée.

2° Dubath Elisa Susanne sans profession

de Rougemont domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Victor Dubath, fondateur.

et de Marie née Morelli, domiciliée à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rougemont et à Yverdon
le premier Avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Lausanne, Rougemont et
Yverdon. Les actes de naissance
des époux

Signatures des époux :

Jean Roux

Elisa Roux

Signatures des témoins :

A. Pochon Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Fabille

Communiqué : à l'Etat civil de
Lausanne et de Rougemont

N° 27

Hartmann-Martin

Nom et profession de l'époux :

1° Hartmann Jean Jacob dit Henri mecunier

Lieu d'origine et de domicile :

de Villnachern (Argovè) domicilié à Senthalaz

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bâle, le vingt-sept Novembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de Jean Jacob Hartmann, meunier, domicilié en France

domicile des parents :

et de Agathe née Hagen, domiciliée à Brenonnaz

Nom et profession de l'épouse :

2° Martin Maria

Lieu d'origine et de domicile :

de Rohr (Soleure) domiciliée à Brenonnaz

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lisbach, le vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Gottlieb Martin, domicilié à Lisbach

domicile des parents :

et de Elisabeth née Ehrsam, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Moudon, et à Hüsslingen, le treize, à
Senthalaz, le quatorze et à Villnachern, le seize Mars de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Cossonay pour la célébration
du mariage à Moudon.

Signatures des époux :

HartmannMartin

Signatures des témoins :

E. Schneider MoudonL. Raccourrier, MoudonCommuniqué : à l'Etat civil de
Villnachern, Cossonay, Hüsslingen
et Moudon

L'officier de l'état civil :

Ch. Abille

N° 28
Cand-Garin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil, soussigné, ont comparu :

1° Cand Louis manoeuvre

de Rances domicilié à Yverdon

célibataire

né aux Tuileries de Grandson, le dix avril mil huit cent septante-neuf

fils de François Charles Cand, de cède

et de Cécile née Zoëlle Sèveure à Yverdon

2° Garin Marie Isaline ménagère

de Savoy-Morcles domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-cinq juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Pierre Antoine Philippe Garin, mécanicien

et de Elise née Geniet, domiciliés à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Rances, le quatorze, à Savoy et à Yverdon le quinze avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Rances, Savoy et Yverdon, les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Louis Cand

Marie Cand

Signatures des témoins :

Louis Pecouron Yverdon

Ami Rochat

Communiqué : à l'Etat civil de Baulmes et de Besp.

L'officier de l'état civil :

Ch. Malille

N° 29

Bohner-Model

mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre vingt~~

Aujourd'hui cinq mai

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bohner Rodolphe, Emile — chef cariste

Lieu d'origine et de domicile :

de Wiedlisbach (Berne) — domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Wiedlisbach, le cinq août — mil huit cent quatre-vingt —

Noms, profession et

fils de Rodolphe Bohner, charron

domicile des parents :

et de Maria Anna née Obrecht, à Wiedlisbach

Nom et profession de l'épouse :

2° Model Emma. — ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Unterlangenegg (Berne) — domiciliée à Fiez

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Auderfur, le onze mai — mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Samuel Christian Model, agriculteur

domicile des parents :

et de Madeleine née Siniger, à Fiez

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oberbipp, à Fiez, à Yverdon, le quinze
et à Schwarzenegg, le seize avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Oberbipp, Fiez, Schwarzenegg et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Emile Bohner

Emma Bohner

Signatures des témoins :

August Alfred Model Fiez
G. Pfeller Yverdon

Communiqué : à l'état civil de

Schwarzenegg, Oberbipp et Fiez.

L'officier de l'état civil :

K. Mahille

N° 30
Duruz - Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui six mai ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duruz Henri peintre en bâtiments

de Bofflens (Yverdon) domicilié à Yverdon

veuf de femme née Nicole dcs le premier Septembre mil neuf cent trois

né à Yverdon, le un Septembre mil huit cent septante-neuf

fils de Henri Duruz, manoeuvre à Yverdon

et de feu Nanette Rosine née Crosdet.

2° Ferrin Marie Florentine ménagère

de Roggenburg (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Develier, le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt

fille de Joseph Jean-Baptiste Ferrin, Charpentier

et de Anne Florentine née Greppin, à De'limont.

Les publications ont eu lieu à Roggenburg, le quatorze, à Bofflens et à Yverdon, le quinze Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Bofflens, Roggenburg, et Yverdon
L'acte du premier mariage de l'époux.
L'acte de naissance de l'épouse, L'acte de décès de la 1^{ère} femme de l'époux.

Communiqué : à l'Etat civil de Romainmotier et Roggenburg.

Signatures des époux :

Duruz Henri
Duruz Marie

Signatures des témoins :

Duruz Henri Yverdon
Basset Henri Yverdon

L'officier de l'état civil :

Chelabille

N° 38

Favre-Mettraux née
Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six mai ~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Jules Louis Henri batelierde Ormont-dessus domicilié à Yverdoncélibatairené à Yverdon, le vingt-trois Février mil huit cent huitante-quatrefils de Emile Favre, marbrieret de Oetille née Louvet, à Yverdon2° Mettraux Louise née Gaillard égarçièrede Echallens et Villars-le-Terroir domiciliée à Yverdondivorcée de Joseph Paul Mettraux dès le premier Mars mil neuf
cent-unnée à Erembierès, le vingt-sept Septembre mil huit cent soixante-sixfille de feu Barnabé Gaillardet de feu Augustine née GenoudLes publications ont eu lieu à Echallens et à Villars-le-Terroir, le
huit-un Mars, à Ormont-dessus et à Yverdon le premier Avril
de la présente annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Ormont-dessus, Echallens, Villars
le-Terroir et Yverdon. L'acte de nais-
sance de l'époux. L'acte du premier
mariage de l'épouse avec mention
du divorce.Communiqué : à l'Etat civil de
Ormont-dessus et d'Echallens.

Signatures des époux :

Jules Favre
Louis Favre

Signatures des témoins :

Paul Jean Yverdon
Ami P. Achard in

L'officier de l'état civil :

Ch. Kellabille

N° 32

Charbon-Ogay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt et un ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charbon Julien Constant micamicien

de Treytorrens (S'aud) domicilié à Treytorrens

célibataire

né à Treytorrens, le douze avril mil huit cent soixante-huit

fils de Henri Louis Charbon, décédé

et de Marianne Susette née Huagniaus, à Treytorrens.

2° Ogay Julie ménagère

de Soratus domiciliée à Soratus

célibataire

née à Soratus, le vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jean Siméon Ogay, décédé

et de Jeanne Marie née Lechaire, à Soratus

Les publications ont eu lieu à Treytorrens et à Soratus, le premier
avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Combrément pour la célébration
du mariage à Verdou

Communiqué : à l'Etat civil
de Combrément et de Lucens.

Signatures des époux :

Constant Charbon
Julie Charbon

Signatures des témoins :

Albert Savary Sassel
Louisa Jean Fayme

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 33

Hügli-Magnenal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent cinq

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hügli Eugène François manoeuvre

de Hasleberg (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Champvent, le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Jean Hügli, agriculteur

et de Julie née Gagnaux, domiciliés à Yverdon

2° Magnenal Elise ménagère

de Saulion domiciliée à Yverdon

célibataire

née Marie Eléens, le dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Pierre David Magnenal, manoeuvre

et de Léonie née Milloud, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Saulion et à Meiringen, le sept et à Yverdon, le huit avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Meiringen, Saulion et Yverdon.
Les actes de naissances des époux.
L'acte de consentement du père de l'épouse qui est mineure.

Communiqué : à l'Etat civil de Meiringen et de Saulion.

Signatures des époux :

Eugène Hügli

Elise Hügli

Signatures des témoins :

Jean Gustave Goussier

Alain Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Fabille

N° 34

Reguin Deppierraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mai ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reguin Alfred Agriculteur

de Charornay domicilié à Charornay

Célibataire

né à Charornay, le douze Mars mil huit cent septante-quatre

fils de Jean Pierre Reguin

et de Jusette née Beauverd, domiciliés à Charornay

2° Deppierraz Ida.

de Denezzy domiciliée à Denezzy

Célibataire

née à Denezzy, le dix-sept Mai mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Daniel Deppierraz, à Denezzy

et de Adèle née Crisinel, décédée.

Les publications ont eu lieu à Denezzy, le trois et à Charornay, le qua-
tre Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Charornay pour la célébration
du mariage à Guerdon.

Communiqué : à l'Etat civil
de Charornay et de Denezzy.

Signatures des époux :

Reguin Alfred

Ida Reguin

Signatures des témoins :

Ulysse Moystre Thiérens

Constant Reguin Ursins

L'officier de l'état civil :

Ch. Malilla

N° 35

Steuby-Vollenweider

mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Aujourd'hui deux Juin

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Steuby Pierre Joseph Robert peintre

Lieu d'origine et de domicile :

de Barberêche (Fribourg) domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Estarayer, le dix-huit Mai mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fils de Joseph Steuby, décédé

domicile des parents :

et de Delphine née Michaud, à Yverdon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Vollenweider Anna Marie couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Aeuget (Zürich) domiciliée à Fleurier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fleurier, le un Septembre mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Rodolphe Vollenweider, décédé

domicile des parents :

et de Julie née Perrochet, à Fleurier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yverdon le six, à Aeuget, le sept, à Barberêche et à Fleurier le huit Mai de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Aeuget, Barberêche, Fleurier et Yverdon, les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Steuby Robert

Marie Steuby

Signatures des témoins :

Trottiot Hermann Yverdon

Jef. Rolle

Communiqué : à l'Etat civil

à Barberêche, Aeuget, et Fleurier.

L'officier de l'état civil :

Chiffaille

N° 36

Walther-Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Walther-Jean Louis Charvetier

de Rougemont domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Louis César Walther, boucher

et de Adèle Elise née Gilliard, à Yverdon

2° Favre Alice Blanche ménagère

de Concise domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Henri Ernest Favre, fondeur

et de Marie Louise née Rouiller, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Rougemont, et à Concise le vingt-quatre
et à Yverdon, le vingt-cinq Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Rougemont, Concise et Yverdon.
L'acte de consentement du père de
l'épouse qui est mineure

Communiqué : à l'état civil de
Rougemont et de Concise.

Signatures des époux :

Louis Walther

Alice Walther

Signatures des témoins :

Marc Michaud Goerdon

Amie Rochat

L'officier de l'état civil :

Chelabille

Légitimation
Après la célébration du mariage
inscrit ci-contre les époux ont déclaré re-
connaître pour leur enfant et vouloir légitimer : Favre Henri, né le 11 Avril 1905
Yverdon le 3 Juin 1905



N° 37.

Beauverd-Giraudel

mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre vingt~~

Aujourd'hui trois juin

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Beauverd Jean David hôtelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Charvornay domicilié à Charvornay

Etat civil :

divorcé de Marie Sophie Augustine née Legoupil de le trois
Février mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

né à Charvornay, le trente un août mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fil de Louis Beauverd, décédé

domicile des parents :

et de Louise Henriette Adèle née Ferriraz, domiciliée à Charvornay

Nom et profession de l'épouse :

2° Giraudel Fanny cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Goumoëns-la-Ville domiciliée à Goumoëns-la-Ville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Feyre et Sossens, le vingt un février mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fille de Jean Giraudet, décédé

domicile des parents :

et de Caroline née Monachon, domiciliée à Goumoëns-la-Ville

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charvornay et à Goumoëns-la-Ville
le treize Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Charvornay pour la célébration
du mariage à Verdun

Signatures des époux :

J. Beauverd
Fanny Beauverd

Signatures des témoins :

M. Garthi Nathalie
Beauverd Attilide Charvornay

Communiqué à l'Etat civil
de Charvornay en de _____

L'officier de l'état civil :

Ch. Habilly

N° 38
Chevalley-Farre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui mois juin ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Henri Alexis agriculteur

de Chierrens domicilié à Chierrens

célibataire

né à Chierrens, le sept Octobre mil huit cent septante-sept

fils de Frédéric Chevalley, agriculteur

et de Hélène née Fahuet à Chierrens

2° Farre Marie-Vicie couturière

de Chierrens domiciliée à Chierrens

célibataire

née à Hermenches, le douze Novembre mil huit cent septante-sept

fille de Henri François Farre, agriculteur

et de Aline Adèle née Métraux, à Chierrens.

Les publications ont eu lieu à Chierrens, le neuf Mai de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil
de St-Cierges pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'état civil de
St-Cierges.

Signatures des époux :

Henri Chevalley
Marie Chevalley

Signatures des témoins :

Auguste Curclod Farley
Emma Curclod Suchy

L'officier de l'état civil :

St. Mahille

N° 39
Dreyfus-Bloch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin ~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dreyfus Julien marchand de bétail

de Montcherand, domicilié à Yverdon

célibataire

né à Hattstatt (Alsace) le vingt-un Août mil huit cent septante huit

fil de Samuel Dreyfus m^d de bétail

et de Elise née Hoch, les deux à Yverdon

2° Bloch Camille

de Neu-Endingen (Argovie) domiciliée à Carberg

célibataire

née à Carberg le dix Juillet mil huit cent quatre-vingt trois

fille de Aaron Bloch, décédé

et de Mathilde née Diedtsheim, à Carberg

Les publications ont eu lieu à Montcherand le quatre, à Carberg, le
cinq, à Oberendingen, et à Yverdon, le dix Mai de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Montcherand, Oberendingen,
Carberg et Yverdon. Les actes
de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil

à Orbe, d'Ober-Endingen et d'Carberg

Signatures des époux :

J. Dreyfus
Camille Dreyfus

Signatures des témoins :

Samuel Dreyfus Yverdon
Mathilde Bloch, Carberg

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahilly

N° 40
Gaulaz-Ménétrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaulaz Site Commis postal

de Conceise domicilié à Sausanne

Célibataire

né à Begnins, le vingt-quatre juillet mil huit cent septante

fils de Jean Frédéric Gaulaz, décédé

et de Lucie Fanny née Guaz, à Moiry

2° Ménétrey Marguerite Marie.

de Hérimoncourt (Doubs, France) domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Yverdon, le vingt-six Septembre mil huit cent septante-trois

filles de Charles Eli Ménétrey, employé retraité du J. S.

et de Mari Marguerite née Farre, décédée

Les publications ont eu lieu à Conceise le sept, à Sausanne, à Yverdon
le huit et à Hérimoncourt, le neuf avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Sausanne pour la célébration du
mariage à Yverdon.

Signatures des époux :

Site Gaulaz
Marguerite Gaulaz

Signatures des témoins :

Dubois Sausanne
M^{lle} Gaulaz, Conceise / Conceise.

Communiqué : à l'Etat civil de
 Conceise et de Sausanne et à la
 Chancellerie d'Etat à Sausanne.

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 41

Wenger-Matthey
Jonais

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin

mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wenger Jean Adolphe employé C.F.F.de Rüscheegg (Berne) domicilié à Renenscélibatairené à Charmey, le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingtfils de feu Jean Wengeret de feu Anna née Lahnd2° Matthey-Jonais Rose Alicede La Brivine et du Loche domiciliée à Yverdoncélibatairenée à Buttes, le vingt-six avril mil huit cent huitante-septfille de Louis Adalbert Matthey-Jonais, charpentieret de Lucie Adèle née Bovet, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à u Loche, le vingt-huit, à Rüscheegg, à Renens, à la Brivine et à Yverdon, le vingt-neuf avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de Romanel pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'état civil de Rüscheegg, Romanel, du Loche et de la Brivine.

Signatures des époux :

Wenger Jean Adolphe
Alice Wenger

Signatures des témoins :

L. Matthey Yverdon
Ant. Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Halley

N° 42
Banner-Reichler

Aujourd'hui neuf juin ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent cinq

Nom et profession de l'époux :

1° Banner Edouard Alfred — agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lützelflüh (Berna) et Cheseaux-Noréaz — domicilié à Cheseaux-Noréaz

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cheseaux-Noréaz, le dix-sept-Novembre mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

filis de Charles Samuel Banner, agriculteur

domicile des parents :

et de Jenny née Schopfer, domiciliés à Cheseaux-Noréaz

Nom et profession de l'épouse :

2° Reichler-Bertha Rosine — ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mauraz (Valais) — domiciliée à Yverdon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le vingt-trois Mai — mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

filie de Jean Reichler, cafetier

domicile :

et de Elise Anna née Buhlmann, domiciliés à Yverdon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lützelflüh, à Cheseaux-Noréaz et Yverdon, le six et à Mauraz, le huit Mai de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Lützelflüh, Cheseaux-Noréaz,
Mauraz et Yverdon

Signatures des époux :

Edouard Banner

Bertha Banner

Signatures des témoins :

A. Cottier, Yverdon

Beaumont Joly id

Communiqué : à l'Etat civil
de Lützelflüh et de Sampigny

L'officier de l'état civil :

A. Fabille

N° 43
Rothen-Ruppen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rothen Christian Arthur ~~contrôleur C.F.F.~~

de Guggisberg / Berne domicilié à Yverdon

célibataire

né à Courgenans le huit juin mil huit cent septante-neuf

fil de Christian Rothen, décédé

et de Madeline née Fortmann, à Guggisberg

2° Ruppen Sidonie

de Niège (Valais) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Niège le douze avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

filie de Pierre Ruppen, décédé

et de Catherine née Albrecht, à Niège,

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, le vingt-six, à Niège et à Yverdon, le vingt-sept ~~de la présente année.~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Guggisberg, Niège et Yverdon des actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Arthur Rothen

Sidonie Rothen

Signatures des témoins :

Ar. Pochon Yverdon

H. Polle

Communiqué : à l'Etat civil

de Guggisberg et de Niège.

L'officier de l'état civil :

Ch. Malin

N° 44
Gaud-Weyeneth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juin

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaud Louis Felix chauffeur

de Olten (Kauz) domicilié à Neuchâtel

célibataire

né à Roche, le cinq septembre mil huit cent septante-neuf

fils de Vincent Philippe Gaud, employé retraite à Olten

et de Marie Julia Henriette née Chérie, décédée

2° Weyeneth Emma Louise

de Suterkofen (Soleure) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jean Gustave Weyeneth, manoeuvre

et de Vio née Oberli, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le six, à Suterkofen et à
Huemoz le sept, à Olten le huit et à Neuchâtel, le trente mai de
la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil
de Neuchâtel, pour la célébra-
tion du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Louis Gaud.

Emma Gaud.

Signatures des témoins :

Weyeneth Gustave Yverdon
Oberli Adolphe "

Communiqué : à l'état civil d'Olten
de Suterkofen et de Neuchâtel.

L'officier de l'état civil :

Chabille

N° 45

Chevalier Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~mil neuf cent cinq~~ *vingt un Juin* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chevalier Gustave Souis* *instituteur*de *Valerys sous Rances* domicilié à *Fontaines**célibataire*né à *Valerys-sous-Rances, le un juillet* mil huit cent *quatre-vingt-deux*fils de *Samuel Chevalier, décédé*et de *Marie née Paccoud, à Valerys-sous-Rances.*2° *Freymond Eugénie Léa* *institutrice*de *Saint-Cierges* domiciliée à *Grandevent**célibataire*née à *Brent, le deux février* mil huit cent *quatre-vingt-un*fille de *Eugène Freymond, instituteur à Eau-saune*et de *Oline Léa née Carrard, décédée.*Les publications ont eu lieu à *Valerys-sous-Rances, à St-Cierges*
à Fontaines et à Grandevent, le vingt-quatre Mai de la pré-
*sente année*Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Fiez pour la célébration du
mariage à Grandevent

Communiqué : à l'Etat civil
de Baulmes, Fiez et St-Cierges

Signatures des époux :

G^e Chevalier
Léa Chevalier

Signatures des témoins :

Adj. Docteur Grandevant
L. P. Polle

L'officier de l'état civil :

A. Mahille

N° 46
Rapin-Resin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre-juin

mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin Charles Louis — chauffeur C.F.F.

de Fayenne domicilié à Sausanne

célibataire

né à Sausanne le trois Octobre mil huit cent septante-trois

fils de François Louis Rapin

et de Eugénie Henriette née Dusserre, les deux décédés

2° Resin Irma Jeanne — couturière

de Cronay domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Lina Louise Adèle Resin, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Cronay, le vingt-trois, à Fayenne, à Sausanne et à Yverdon, le vingt-sept Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Sausanne pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Rapin Charles

Resin Irma

Signatures des témoins :

Resin Justus, Yverdon

M. P. Sausanne

Communiqué : à l'Etat civil

de Fayenne, Sausanne et Molondin

L'officier de l'état civil :

A. Habille

N° 47
Auberson-Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juin ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Auberson François conducteur C.F.F.

de Charornay domicilié à Yverdon

célibataire

né à Brethomé, le vingt-huit Février mil huit cent septante-huit

fil de Jean Auberson, agriculteur

et de Suzette Jenny Louise née Séchaud, domiciliée à Valeyres-sous-Montagny

2° Gaillard Jenny Elisa

de Moiry (Vaud) domiciliée à Valeyres-sous-Montagny

célibataire

née à Moiry, le vingt-sept novembre mil huit cent quatre vingt

filles de François Louis Gaillard

et de Julie née Jacquillard, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Charornay et à Yverdon, le dix, à Valeyres-sous-Montagny, le onze et à Moiry, le douze juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Charornay, Moiry, Valeyres-sous-Montagny et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

F. Auberson
Elisa Auberson

Signatures des témoins :

Trotard Yverdon
Recombe Yverdon

Communiqué : à l'état civil de Charornay, La Sarraz et Montagny.

L'officier de l'état civil :

H. Abille

N° 48
Lerrin-Marchand

Aujourd'hui vingt Juin ~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° Lerrin Henri menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Giez domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon, le huit septembre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Henri Lerrin, manoeuvre à Yverdon

domicile des parents :

et de Jeanne Henriette née Desponds, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Marchand Louise demoiselle de magasin

Lieu d'origine et de domicile :

de Rugelles-la-Mothe domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lomy, le vingt-cinq juillet mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fille de Louis Félix Marchand, décédé

domicile :

et de Amalie Anderson, à Yverdon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Giez, à Yverdon, le dix, et à
Rugelles, le onze Juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Giez, Rugelles et Yverdon.
Les actes de naissance des
époux

Signatures des époux :

H. Lerrin
Louise Lerrin

Signatures des témoins :

Lerrin Henri, à Yverdon
Eugène Marchand, Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil
de Grandson et Montagny

L'officier de l'état civil :

Stallabille

N° 49

Stocker-Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 13 Septembre 1918 le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre, de Stocker-Michaud en ce sens qu'à la commune de Bâle, seule indiquée comme lieu de bourgeoisie de l'épouse, soit ajoutée celle de Yverdon (argov.) tel omise par erreur.

Inscrit le 19 Septembre 1918

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Inscrit dans le double le 24 Septembre 1918.



Aujourd'hui premier juillet mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stocker Franz Auguste Walter - photographe -

de Bâle domicilié à Sausanne

célibataire

né à Bâle, le quatre août mil huit cent septante-neuf

fils de Franz Auguste Stocker

et de Anna Maria née Troy, les deux décédés

2° Michaud Berthe - sans profession -

de Avenches domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Louis Michaud, coutelier

et de Joséphine Françoise dite Louise née Michod, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Sausanne, à Avenches à Yverdon le dix et à Bâle, le treize juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Sausanne pour la célébration du mariage à Yverdon.

Signatures des époux :

F. Stocker

B. Stocker

Signatures des témoins :

Mme Troy La Chaux et Troy

Petitjean Ernest Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Bâle, Avenches et Sausanne.

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 50

Bernard-Zfenninger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bernard Charles Albert serurier c. s.

de Cossonay domicilié à Yverdon

célibataire

né à Cossonay, le douze juin mil huit cent septante-neuf

fils de Charles Louis Bernard, décédé

et de Antoinette Jenny née Boray, à Morges

2° Zfenninger Susanne Elise.

de Stäfa (Zurich) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le un septembre mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Arnold Zfenninger

et de Susanne Catherine née Zfenninger, décédés

Les publications ont eu lieu à Cossonay, le vingt-cinq à Stäfa, le vingt-six et à Yverdon, le vingt-sept Mai de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Cossonay, Stäfa et Yverdon
Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil de Cossonay et de Stäfa.

Signatures des époux :

Albert Bernard
Susanne Bernard

Signatures des témoins :

Am. Zfenninger Yverdon
Charlotte Alligny Yverdon

L'officier de l'état civil :

Deffabelle
[Signature]

N° 51

Magnenat-Dubois

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-

Aujourd'hui sept juillet

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Magnenat Marc Louis employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Maulion domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon, le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de Julien Georges Magnenat, employé de fabrique

domicile des parents :

et de Louise Juliette née Dupont, domiciliés à Yverdon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Dubois Jeanne Berthe sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Loch domiciliée à Loch

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Loch, le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingts

Noms, profession et

fille de Henri Louis Dubois, horloger

domicile des parents :

et de Sophie Athalie née Delachaux, dit Gay, au Loch.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Maulion et au Loch, le deux et à Yverdon

le trois juin de la présente année

Par jugement du 2 Mars 1915
devenu définitif le 31 Mars suivant
le Tribunal cantonal de Neuchâtel
a dissous par le divorce le mariage
désigné ci-contre et a fixé à un
an le délai pendant lequel le
mari ne pourra se remarier.

Inscrit le 15 Avril 1915
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL
Chellabille
Inscrit dans le double les
3 Mai 1915.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Maulion, Loch et Yverdon, les
actes de naissances des époux.

Signatures des époux :

Marc Magnenat
Jeanne Magnenat

Signatures des témoins :

J. ou Gunder Yverdon
Ami Rochat in

Communiqué : à l'Etat civil de

Maulion et au Loch.

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 52
Heubi - Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Heubi Ernest Cordonnier

de Breiten (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le trente octobre mil huit cent septante-neuf

fils de Albert Maurice Heubi, cordonnier à Yverdon

et de Rose Vanette née Maudon, décédée.

2° Christin Justine Henriette Couturière

de Yverdon domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Charles Christin, mécanicien

et de Elie Sophie Glauser née Cochet, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Ans le seize et à Yverdon, le dix-sept
juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Ans et à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil d'Ans.

Signatures des époux :

Heubi Ernest

Heubi Justine

Signatures des témoins :

Magnat Yverdon

Späth Yverdon

L'officier de l'état civil :

Chesalilloz

N° 53

Meystre-Spicher

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui vingt-un juillet

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o Meystre Constant Ulysse agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chierrens domicilié à Chierrens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chierrens, le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fils de Rodolphe Meystre, décédé

domicile des parents :

et de Louise née Guidouf, à Chierrens

Nom et profession de l'épouse :

2^o Spicher Lina

Lieu d'origine et de domicile :

de Höniz (Berne) domiciliée à Chierrens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Hertenried, le dix Février mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Frédéric Spicher, agriculteur

domicile des parents :

et de Rosina née Marty, à Chierrens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chierrens le premier et à Höniz, le deux juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de St Cierges pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Ulysse Meystre
Lina Meystre

Signatures des témoins :

Ulysse Meystre Hirsens
St. Guidouf Mathud

Communiqué : à l'Etat civil de Höniz et de St Cierges.

L'officier de l'état civil :

H. H. H. H.

N° 54

Chaney-Collomb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juillet mil neuf cent cinq —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chaney Félix Stanislas** — menuisier —

de Montet (Fribourg) domicilié à Yverdon

veuf de Louise née Allenspach dès le onze de cembre mil neuf cent deux

né à Grandson, le quatorze Octobre — mil huit cent septante —

fils de Joseph Louis Alexandre Chaney, ferrantier à St. Aubin (Neuchâtel)

et de Marie née Jacquillard, décédée

2° **Collomb Philomène Marie Madeleine** — lingère

de Portolban (Fribourg) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Genève, le onze juillet — mil huit cent septante-sept —

fille de Félicien Collomb

et de Marie Françoise Gendreau née Dubey, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le vingt-quatre, à Montet et à Portolban, le vingt-cinq juin, de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Montet, Portolban, et Yverdon. L'acte de mariage de l'Époux, l'acte de naissance de l'Épouse.

Communiqué : à l'Etat civil de Montet et de Delley.

Signatures des époux :

Félix Chaney
Philomène Chaney

Signatures des témoins :

Louis Perrottel Yverdon
Comte Alfred Newfater

L'officier de l'état civil :

Challabille

N° 55
Devolz - Beney

Aujourd'hui Vingt-sept Juillet ~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Devolz Joseph Etienne Commerçant

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Cerroir domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Echallens, le vingt-quatre Septembre mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fil de Karier Léon Devolz

domicile des parents :

et de Marié Félicité née Pittet, les deux décedés

Nom et profession de l'épouse :

2° Beney Clara Eugénie Sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Valeyres-sous-Ursins domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le premier Avril mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Jean Beney, décedé

domicile des parents :

et de Marié Catherine née Gillioz, à Yverdon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Cerroir le sept, à Valeyres-sous-Ursins et à Yverdon, le huit juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Villars-le-Cerroir, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Joseph Devolz
Clara Devolz

Signatures des témoins :

Léon Bolle, Yverdon
Ami Rochat

Communiqué : à l'état civil
d'Echallens et d'Ursins.

L'officier de l'état civil :

A. Habille

N° 56

Rouge-Gindroz née Gagnaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juillet ~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge Jules Leopold gypseur-peintre

de Bernez (Genève) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Genève, le quinze Mars mil huit cent cinquante-trois

fils de Antoine Rouge

et de Joséphine née Desrignat, les deux décedés

2° Gindroz Catherine Henriette née Gagnaux journalière

de Montbelloz (Fribourg) domiciliée à Yverdon

veuve de Jacques Gindroz dès le quatre septembre mil neuf cent quatre

née à la Boucaise, le vingt-sept Octobre mil huit cent cinquante-un

fille de Auguste Gagnaux

et de Julie née Honnet, les deux décedés

Les publications ont eu lieu à Bernez le six, à Montbelloz le sept et
à Yverdon, le huit juillet de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Bernez, Montbelloz et Yverdon
Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil de
Montbelloz et au Bureau cantonal
de Genève.

Signatures des époux :

Jules Rouge
Henriette Rouge

Signatures des témoins :

A. Ammann Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. H. H. H.

N° 57

Brandt-Bourgeois
née Gonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux cloin

mil neuf cent cinq —
mil huit cent quatre ving-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brandt Paul François Henri Albert valet de chambre

de Begnins domicilié à Yverdon

célibataire

né à Begnins, le dix avril mil huit cent cinquante-cinq

fils de Jean Marc Charles Brandt, décédé

et de Henriette Alphonsine née Kuffer, à Begnins

2° Bourgeois Léa née Gonin cuisinière

de Ballaigues domiciliée à Yverdon

veuve de Paul Louis Bourgeois décédé le dix Février mil huit cent quatre-vingt-dix huit

née à Esertines, le vingt Décembre mil huit cent cinquante-huit

fille de David Gonin

et de Mariannette née Gonin, les deux de cédés

Les publications ont eu lieu à Begnins, à Ballaigues et à Yverdon le quinze juillet de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Begnins, Ballaigues et Yverdon
L'acte de naissance de l'époux, l'acte du premier mariage de l'épouse,
L'acte de décès du premier mari de l'épouse.

Communiqué : à l'état civil de Begnins et de Ballaigues.

Signatures des époux :

Paul Brandt
Léa Brandt

Signatures des témoins :

M. Callu Yverdon

M. Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Schiller

N° 58

Auberson - Beney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois août ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Auberson Robert agriculteur

de Essertines (Echalens) domicilié à Epautheyres

célibataire

né à Epautheyres, le cinq avril — mil huit cent huitante-deux

fils de feu Alfred Auberson

et de Léonie née Auberson, à Epautheyres.

2° Beney Adèle

de Valayres-sous-Ursins domiciliée à Valayres-sous-Ursins

célibataire

née à Valayres-s/s. Ursins, le cinq D'ecembre mil huit cent huitante-cinq

fille de feu Jean Louis Beney

et de Emma née Besson, à Valayres sous-Ursins

Les publications ont eu lieu à Valayres-sous-Ursins et à Essertines
le quinze juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Vuarrens pour la célébration
du mariage à Verdun

Communiqué : à l'Etat civil
de Vuarrens et d'Ursins

Signatures des époux :

Auberson Robert

Adèle Auberson

Signatures des témoins :

P. Henry St. Croix

C. Henry St. Croix

L'officier de l'état civil :

Stallin

N° 59

Petital-Mério

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août _____ mil neuf cent cinq _____
mil huit cent quatre-vingt _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Petital Marie Paul Emile Charles - négociant -de Fahy (Berne) _____ domicilié à Yverdon _____célibataire _____né à Yverdon, le trois août _____ mil huit cent quatre-vingt _____fils de François Florentin Petital, décédé _____et de Marie Joséphine Julie née Saunier, sa veuve à Yverdon _____2° Mério Marguerite Christine _____de Migianone (Fellanza, Itali) _____ domiciliée à Yverdon _____célibataire _____née à Orges, le vingt-deux juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____fille de Bonaventure (dit Charles) Mério, entrepreneur _____et de Atonia née Sana, domiciliée à Yverdon _____Les publications ont eu lieu à Migianone, les 16, à Fahy et à Yverdon
le vingt juillet de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

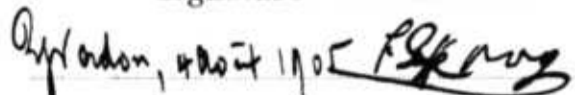
Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Fahy, Migianone et Yverdon
des actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Marguerite Petital

Signatures des témoins :

Yverdon, le 22 août 1905 Le Camille RancletCommuniqué : à l'état civil de
Fahy et à la chancellerie d'état à
Lausanne. _____

L'officier de l'état civil :



N° 60
Sadi-Monti

Aujourd'hui douze Juin mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Sadi Baptiste mason

Lieu d'origine et de domicile :

de Migiandone (Pallanza, Italie) domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Migiandone, le dix Février mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fils de Bartolomeo Sadi

domicile des parents :

et de Maria nie Sadi, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Monti Augusta Julie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Cuzzago (Verare, Italie) domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le vingt Mars mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fille de Auguste Monti, gypseur-peintre

domicile :

et de Marie Chèrese nie Bessero-Balti, domiciliés à Yverdon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le dix Juin, à Migiandone
le deux juillet de la présente année. Absence de publications à
Cuzzago.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Migiandone et Yverdon. Déclaration
du Consul d'Italie à Genève, pour absence
de publication à Cuzzago. Les actes de
naissance des époux, les actes de décès de
parents de l'époux. Acte de consentement du
tuteur de l'époux qui est mineur. Le permis
~~communiqué~~ pour la célébration
de l'union par le département de Justice et Police
du canton de Vaud
Communiqué, à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Signatures des époux :

Sadi Baptiste
Julie Monti

Signatures des témoins :

Antiglio Fiebo Yverdon
Monti Jean

L'officier de l'état civil :

Ch. Malin

N° 61
Bellenor-Seefson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil neuf cent cinq
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bellenor Jean François coiffeur

de Sanderon, Combes (Neuchâtel) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le quatorze Novembre mil huit cent cinquante-neuf

fil de Jean François Bellenor

et de Susanne Elise née Ferry, les deux décedés

2° Seefson Elisabeth Jacoba ménagère

de La Haye (Hollande) domiciliée à Yverdon et à Amsterdam

célibataire

née à La Haye, le sept Avril mil huit cent cinquante-un

fille de Louis Moïse Seefson

et de Rachel Léon née Schwab, les deux décedés

Les publications ont eu lieu à Sanderon et à Yverdon, le quinze,
à La Haye, le seize, et à Amsterdam, le vingt-trois juillet
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
au Sanderon, Yverdon, La Haye
et Amsterdam, les actes de nais-
sance des époux.

Signatures des époux :

J. F. Bellenor

E. J. Seefson

Signatures des témoins :

M. Jochon Yverdon

M. Jochon

L'officier de l'état civil :

Chiffabille

Communiqué : à l'Etat civil
 de Sanderon et à la Chancellerie
 d'Etat à Lausanne.

Ce volume se termine par le n° 61 des
 l'année 1905. La suite se trouve dans
 le volume commençant par le n° 62.
 Ce que nous certifions.

Yverdon le 16 Juin 1905
 L'officier de l'Etat civil
 Chiffabille



N° 61
Bellenor-Seefson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil neuf cent cinq
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bellenor Jean François coiffeur

de Sanderon, Combes (Neuchâtel) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le quatorze Novembre mil huit cent cinquante-neuf

fils de Jean François Bellenor

et de Susanne Elise née Ferry, les deux décedés

2° Seefson Elisabeth Jacoba ménagère

de La Haye (Hollande) domiciliée à Yverdon et à Amsterdam

célibataire

née à La Haye, le sept Avril mil huit cent cinquante-un

fille de Louis Moïse Seefson

et de Rachel Léon née Schwab, les deux décedés.

Les publications ont eu lieu à Sanderon et à Yverdon, le quinze,
à La Haye, le seize, et à Amsterdam, le vingt-trois juillet
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
au Sanderon, Yverdon, La Haye
et Amsterdam, les actes de nais-
sance des époux.

Signatures des époux :

J. F. Bellenor

E. J. Seefson

Signatures des témoins :

M. Jochon Yverdon

M. Jochon

L'officier de l'état civil :

Chiffabille

Communiqué : à l'Etat civil
 de Sanderon et à la Chancellerie
 d'Etat à Lausanne.

Ce volume se termine par le n° 61 des
 l'année 1905. La suite se trouve dans
 le volume commençant par le n° 62.
 Ce que nous certifions.

Yverdon le 16 Juin 1905
 L'officier de l'Etat civil
 Chiffabille



		folios
1903	Almendinger Rosine	3
"	Audetat Sophie Elisabeth	15
1904	Aegerter Jules Daniel	38
"	Apothélos Marguerite Rosina nie de laffli	97
"	Aubert Marguerite Jeanne	98
"	Aador Paul Adeli	101
"	Albert Ernestine	102
"	Aerni Georges Louis	106
"	Auberson - Myse	116
1905	Auberson Francois	186
"	Auberson Robert	197

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

no
ann
vol
ca

TON
VE

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	folios
1903 Bungger Ernest	1
" Badoux Mathilde Elisabeth	5
" Bersier Ulysse	7
" Boccacio Elisa Marie	10
" Burnand Charles Adrien	11
" Bettex Justine Mary	11
" Bleiker Charles Adolphe	14
" Bubloz Georges	15
" Berthoud George Edmond	16
" Bonny Charles Louis	17
" Bühler Hermann	19
" Boscy Helene Constance	19
" Bornand Jules Edouard	20
" Besson Julia	21
" Blandenier Ariste Ernest	25
" Barraud Henri	28
" Bétrix Céline Louise	28
" Barbay Marie	34
" Blanche Valérie Alice	39
" Beney Jeanne Emma	42
" Bruand Ernest	53
" Barbay Léa	54
1904 Bühler Rose	58
" Bertschi Paul Louis	62
" Bulloz Nancy	65
" Boray Constance	70
" Binetti Marie Olive	77
" Brosy Marie Julia	78
" Barth Emma	88
" Bühler Emile	66
" Barrière Emma née Oulevay	90
" Bally Emile Charles Eugène	93
" Bovat Jules Emile	99
" Bornoz Alfred	104
" Bossart Franz Xavier	108
" Berthola Jean Baptiste	112
" Boehle Sophie	117
" Borel Laure	120
" Bettex Henri Ulysse	122
" Blanchoud Berthe Louise	123
" Borgognon Julie Marguerite	124
" Battersweiler Josephine	126
" Bapst Joseph Albert	127
" Bron Laure Alice	130
" Bonny David Auguste	137
1905 Brunshwig Léon	140
" Brunswich Renée	140

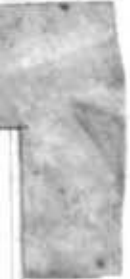
	folios
1905 Bécherraz Alice Alisie	141
" Briod Alix	142
" Boccacio Jules Jean	143
" Bachmann Justine	143
" Besson Léa Rose née Berthoud	157
" Blanchoud Marguerite Constance	154
" Bohmer Rodolphe Emile	168
" Beauveret Jean David	176
" Bloch Camille	178
" Bernard Charles Albert	189
" Beney Clara Eugénie	194
" Brandt Paul François Henri Albert	196
" Bourgeois Léa née Gonin	196
" Beney Adèle	197
" Belletot Jean François	200



NO
244
vol
226
FOR
PA
VE

		folios
1903	Collet Alice	7
"	Corkhedy Paul	10
"	Cuany Sophie Dagmar	24
"	Chevalley Rodolphe	31
"	Cornu Ayra Jean Emile	34
"	Courvoisier Auguste Hermann	85
"	Corceyon Berthe Rosa	38
"	Cuénoud Albert	39
"	Cocher Ernest	43
"	Cucher Marie	43
"	Conod Marie	49
"	Clerc Rosine Louise	53
1904	Centlivres Marie	73
"	Collet Julie Marie	74
"	Collet Louis Charles	67
"	Chabloy Célestine Emma née Rognon	91
"	Coytant Lucie Fanny	93
"	Collet Jeanne Julie	96
"	Collet Léa Malvina née Balmelli	104
"	Cholly Hélène Marie	109
"	Collaud Paul Louis Alfred	117
"	Charbon Jules Fernand	123
"	Cornuz Marie Elisabeth	133
1905	Curchoët Rosine	153
"	Charbon Albert	154
"	Capiferri Aurelio Conrado Pio Adionato <small>Francesco Guglielmo</small>	161
"	Charbon Julien Constant	171
"	Cana Louis	167
"	Chevalley Henri Alexis	177
"	Chevalier Gustave Louis	184
"	Christin Justine Henriette	191
"	Chaney Félix Stanislas	193
"	Collomb Lilomène Marie Madeleine	193

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



NO
DATE
BY
FOR

		folios
1903	Deriaz Janny Louise	1.
"	Deprex Marie Eleonore	4.
"	Dizerens Henri Louis	8.
"	Durussel Charles	13.
"	Duportet Louise Constance	17
"	Demages Lina	20
"	Deyouassoud Pierre Francois	32
"	Duruz Edmond Henri	41
"	Ducrot Julie Emma	45
1904	David Rosa	63
"	Duvillard Aline	69
"	Decker Emile Louis	78
"	Dubois Laure Elmire	94
"	Dard Alice	100
"	Dailly Alfred Leonard	125
"	Duruz Ernest	128
"	Devallonni Albert Ulysse	138
1905	Decosterd Albert	147
"	Devallonni Marie Emma	148
"	Desponds Louis Paul Samuel	156
"	Ding Bertha Julia	158
"	Dessemontet Charles Henri	163
"	Dubath Elise Susanne	165
"	Duruz Henri	169
"	Deppierraz Ida	173
"	Dreyfus Julien	178
"	Dubois Jeanne Berthe	190
"	Devolz Joseph Etienne	194

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



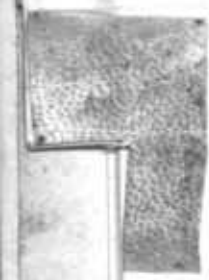
Ce no
Plan
le vol
Ce



1904 Erisult Jean Eugene Ernest
Enggist Bertha Alice

folios
96
718

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Ce ne
Plan
le vol
Ce



		folios
1903	Fayre Edmond	5
"	Forney Mathilde Louise	14
"	Forestier Edouard	30
1904	Frossard Joseph Francois	58
"	Fornachon Melva	81
"	Fiant Nanette née Ferriraz	68
"	Fayre Henri	90
"	Fragnière Lucien Etienne	91
"	Fantini Angèle Carmeline Alfonsa	103
"	Favrot Lucie Marie Henriette	111
"	Fivaz Rose Adèle	129
"	Frauche Emilie	131
1905	Fivaz Gustave	149
"	Fayre Julia Marguerite	159
"	Fayre Jules Louis Henri	170
"	Fayre Alice Blanche	175
"	Fayre Marie Lucie	177
"	Freymond Eugénie Léa	184

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

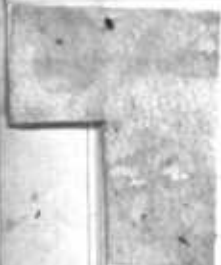


Ce no
Plan
le vol
Ce



		folios
1903	Glauser Marie Lina	8
"	Gilbert Auguste Louis	12
"	Guillet Jenny	13
"	Gonner Ernest Georges	21
"	Gerber Rose Camélia	25
"	Gugger Ida	35
"	Grosjean Emile Robert	37
"	Gavin Charles Aimé	48
"	Gonner Hélène	48
"	Girard Ida	50
1904	Gottraux Elise Julie	64
"	Glauser Marie Jeanne	72
"	Guillot Cécile	89
"	Giono Felicie Elise	92
"	Gonner Albert Armand	98
"	Gindroz Aimée	99
"	Gex Henri Louis	102
"	Golay Charles Louis Jérémie	111
"	Gandillon Armand Henri	114
"	Gros Marius Louis	115
"	Gauthey Frédéric Charles	119
"	Grandguillaume Emile	121
"	Girardet Jules	133
1905	Gorgeral Paul Edouard	148
"	Gonin Alice	152
"	Gillabert Auguste	153
"	Grandguillaume Jeanne Catherine	155
"	Gonnin Louis	157
"	Gosteli Arnold	160
"	Graib Anna	160
"	Garin Marie Saline	167
"	Giraudet Fanny	176
"	Gaulay Tite	179
"	Gaud Louis Félix	183
"	Geissard Jenny Elisa	186
"	Gindroz Catherine Henriette née Gagnant	195

G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

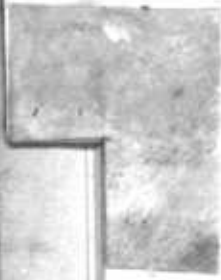


Ce no
Plan
le vol
Co.



		folio
1903	Humbert Rose	2
"	Holenstein Frida	37
"	Hoffer Arnold	38
1904	Hüber Jacob	56
"	Henrioud Adeline Eugénie	59
"	Huguenin-Elie Alphonse	76
"	Hugli Jean Théophile	92
"	Henry Louise Emma	95
"	Hugonier Marie	114
"	Herchoz Marie Louise	119
"	Hofmann Emile	120
"	Hook Antoine	130
1905	Henrioud alias Henrioud Alice Adèle	144
"	Huguenin Lea Louise Marie	145
"	Hartmann Jean Jacob dit Henri	166
"	Hodet Emma	168
"	Hugli Eugène François	172
"	Heubi Ernest	191

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

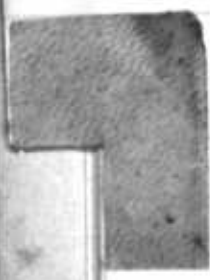


Car
Rau
le
Co



		folios
1903	Jaquet Fréderic Charles	3
"	Jaquier Emile	6
"	Jaton Blanche Rosa	6
"	Jaccoud Emile	18
"	Jaquet Melanie Elisabeth	18
"	Jaquier Léa	31
"	Jond François Fernand	36
"	Jaquet Auguste	40
"	Jaquier Charles Emile	49
1904	Journier Marie	57
"	Juva Justine Marianna Victoire	62
"	Jannin Maurice	86
"	Jannin Eugénie	86
"	Jossevel Alois	105
"	Jung Christian	107
"	Jordan Emélie Julie	115
"	Jaquillard Louise Elisa	138
1905	Tomini Marguerite	142
"	Jailles Charles	164

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



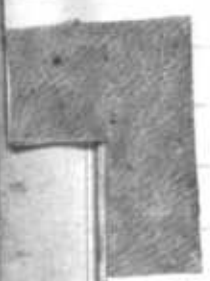
CANTON
RAIL
ROAD
CO.



1904 Koch Marie Sophie Ursule
" Kistig Walther Eugène
" Kramer Octave Auguste
" Kramer Edmond Henri

folios
61
65
72.
89

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



CANTON
RAIL
ROAD
CO.



		folios
1903	Laurent Eugénie Alice	23
"	Lüthi Bertha	44
"	Lavenex Jules	45
1904	Laurent Hélène	71
"	Leuenberger Christine Susanne	76
"	Leroche Hélène Louise	67
"	Lenoir-Grand Charles Henri	97
"	Lassieux Marguerite	106
"	Lapp Guillaume Auguste	126
"	Liniger Elisabeth	127
1905	Laosueur Henri	150
"	Lamm	
"	Leefson Elisabeth Jacoba	200

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Ce
Plan
600
Ce

CANTON
PA
1871

		folios
1903	Margariaz Sina nie Lanten	12
"	Moeder Constance	16
"	Matherbe Constant	23
"	Mahlorbe Charles Siméon	24
"	Mathieu Louise Emilie	36
"	Margolisck Marie Jeanne Catherine	40
"	Michod Charles Emmermuel	42
"	Moser Gustave Adolphe	44
1904	Mermoud Ulysse	57
"	Monti Albert Léon	60
"	Mauler Henri Louis	61
"	Martin Jules	63
"	Meigniez Louis	74
"	Matthiaser Martha Anna	82
"	Monnier François	84
"	Marendaz Jules Henri	94
"	Morier Alice	101
"	Maspéro Olga Louise	108
"	Mabille Charles Henri	121
"	Mercier Sina Marguerite	130
"	Massonnet Eugène	134
1905	Merminod Lucien Jules	144
"	Martin Charles Henri	145
"	Mercier Emile Alexis	146
"	Mayerat Jeanne Emma	147
"	Motel Sina Sophie	164
"	Martin Maria	166
"	Metzraut Louise nie Gaillard	170
"	Magnenan Elise	172
"	Menezey Marguerite Marie	179
"	Matthey Jonas Rose Alice	180
"	Marchand Louise	187
"	Michaud Berthe	188
"	Magnenan Marie Louis	190
"	Meysse Constant Ulysse	192
"	Mério Marguerite Christine	198
"	Monti Augusta Julie	199

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

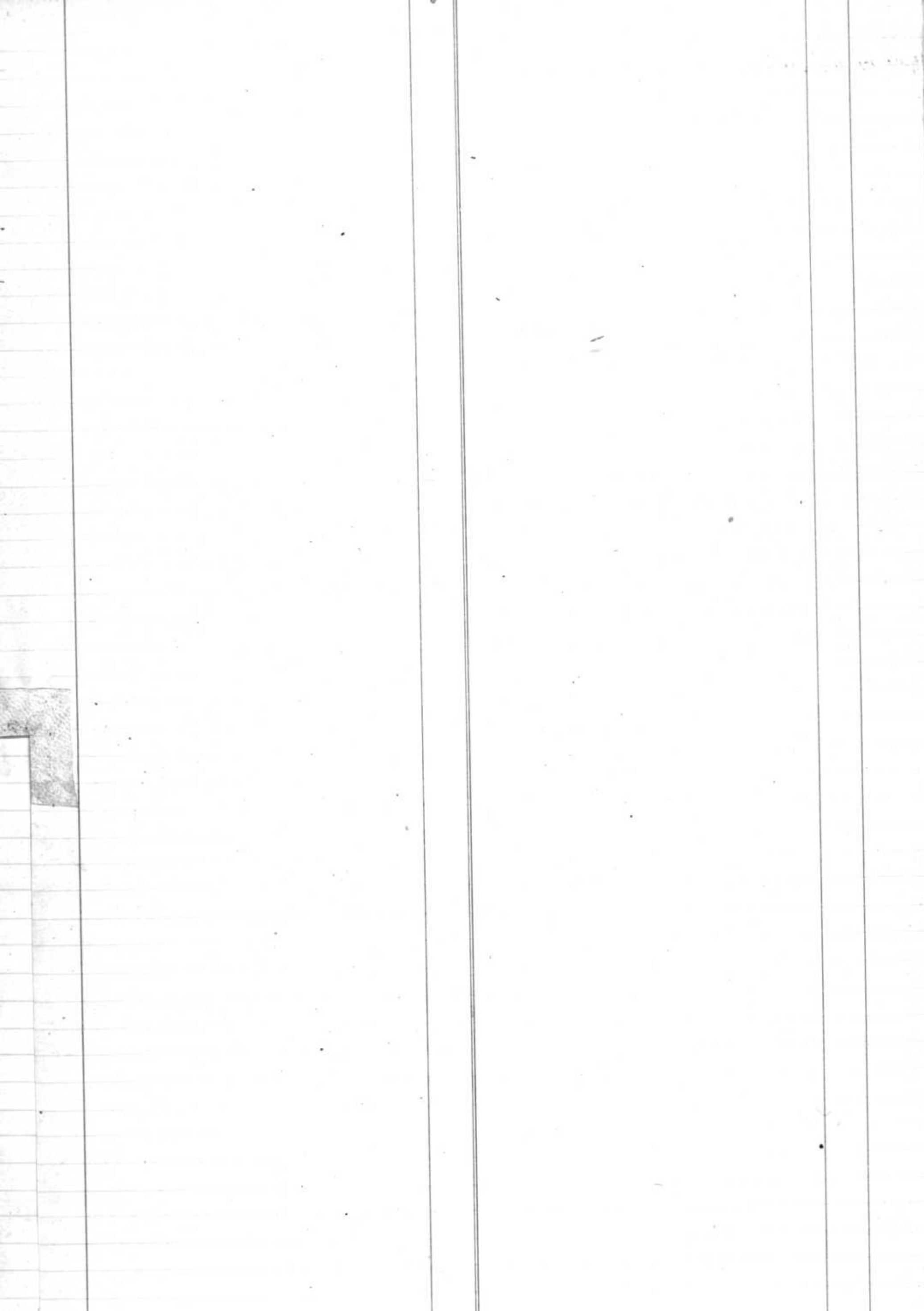
Ce ne
Plan
le vo
Ce

CANTON
PLA
YV

903 Nicole Paul Henri
904 Ferny Anna Henriette
" Nègri Philomène Rosine
" Ferny Eugène

Folios
29
79
80
113

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1903 Olivier Julien
1904 Oberhänsli Jean Alfred
1905 Ogay Julie

9
124
171

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

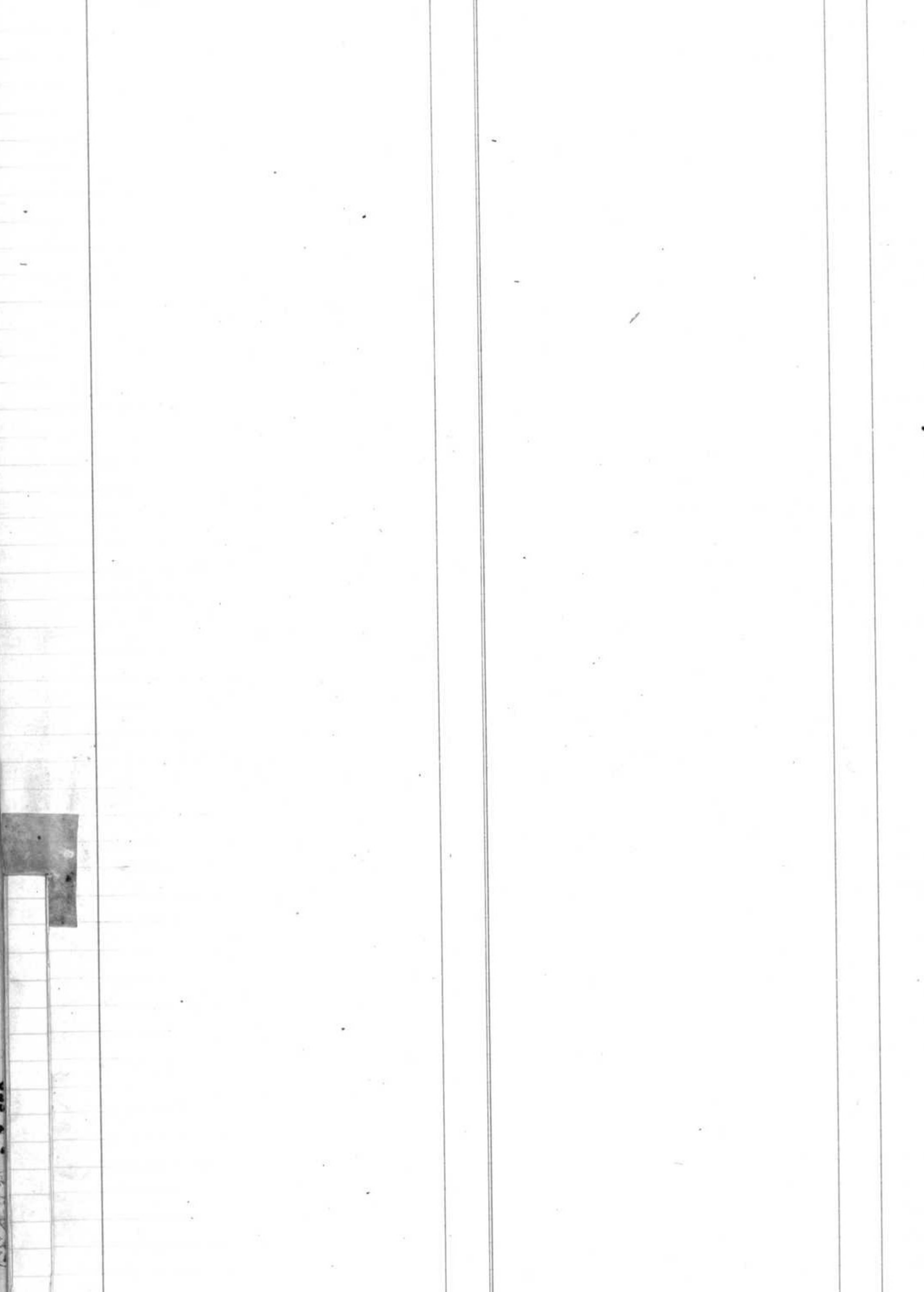


		folios
1903	Pilloud Louis	2.
"	Sahud Jeanne Louise	9.
"	Porcher Hélène	22
"	Saux Berthe Elise	46
"	Sisler Louisa	47
"	Sellaux Marie	51
1904	Serrette Nancy Adèle	56
"	Pièbre Georges Henri	64
"	Petitpierre Gustave	70
"	Paul Charles Léon Fritz	75
"	Porcher Sophie Jenny	75
"	Pointer Arthur Henri	77
"	Pathey Marc David Edouard	81
"	Poehon Eugène Louis	85
"	Perey Leopold	87
"	Pior Denis Alexis Emile	68
"	Prod'homme Jeanne Henriette	105
"	Sellalon Lina	112
"	Sidouze Louis	132
"	Porcher Alice Sophie	134
"	Porcher Marie	135
1905	Terrel Denis	152
"	Tahud Louis Victor	162
"	Tahud Marie Elise	162
"	Terrin Marie Florentine	169
"	Terrin Henri	187
"	Tenninger Susanne Elise	189
"	Petit Marie Paul Emile Charles	198

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



		folios
1903	Roulet Jules	22
"	Rollinet Edouard Alfred	26
"	Reichler Louise	27
"	Rüchty Louise Charlotte Albertine	29
"	Rossier Eugénie	41
"	Rey Aimé Louis	50
1904	Recordon Emma Caroline	60
"	Rufener Samuel	71
"	Rohrbasser Marie Marguerite	85
"	Richard Emile	95
"	Reymond Marie Louise	116
"	Roux Fanny	132
"	Rossier Alphonse Eugène	135
1905	Remy Louise Elementine Elisabeth	146
"	Roux Jean Louis	165
"	Reguin Alfred	173
"	Reichler Bertha Rosine	181
"	Rothier Christian Arthur	182
"	Ruppen Sidonie	182
"	Rapin Charles Louis	185
"	Resin Irma Jeanne	185
"	Rouge Jules Leopold	195

R
S
T
U
V
X
Y
Z



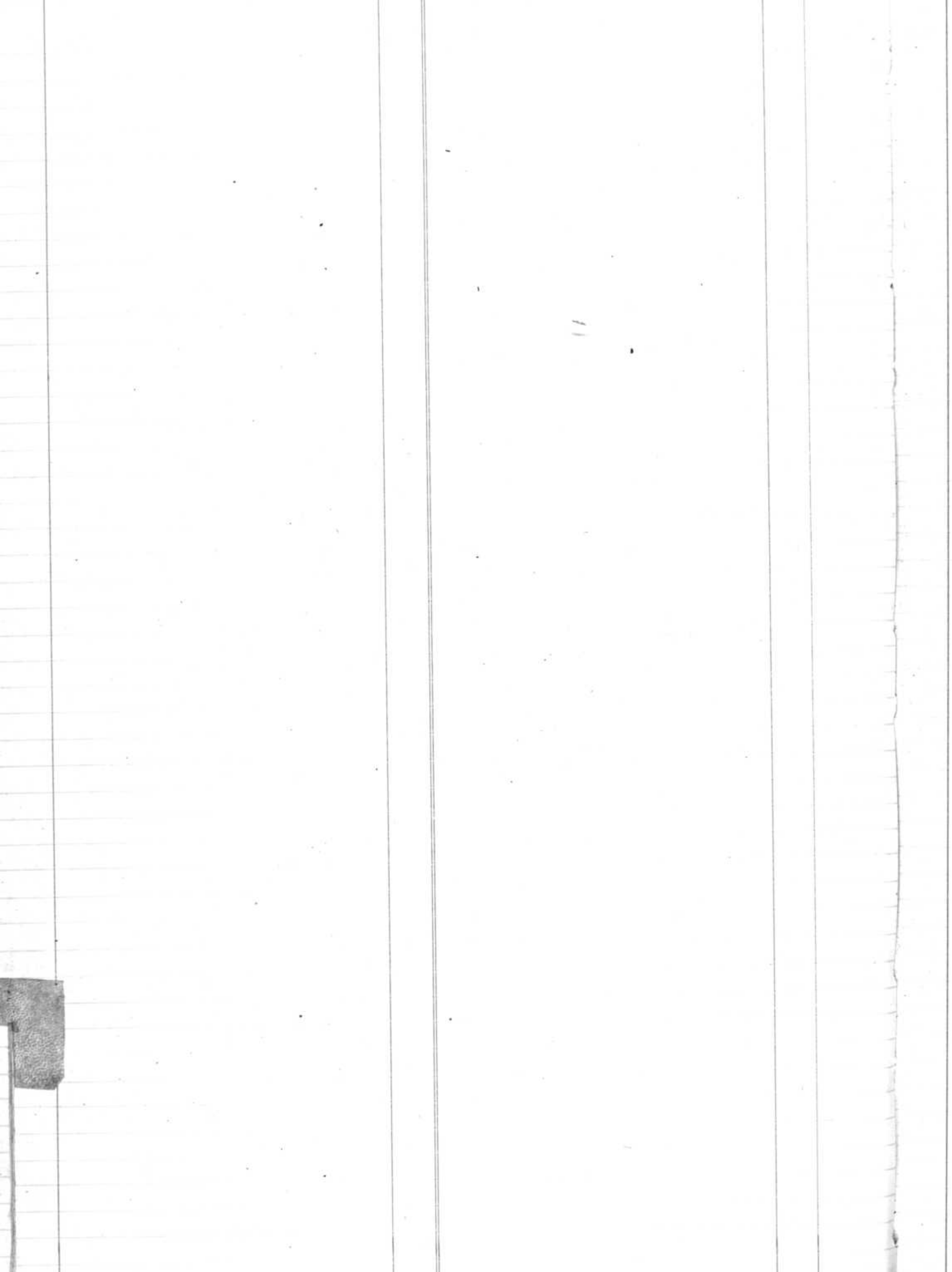
		folios
1903	Spicher Louise	30
"	Staudenmann Fréderic	52
"	Schulmacher Anna	52
"	Sahli Jean	54
1904	Sorder Emile Edouard	70
"	Stibel Eugénie Marie	84
"	Spinner Henri	109
"	Sarbach Jean	131
1905	Sommer Marie	150
"	Schauenberg Henri	158
"	Steuby Pierre Joseph Robert	174
"	Stocker Franz Auguste Walther	188
"	Spicher Lina	192

S
T
U
V
X
Y
Z

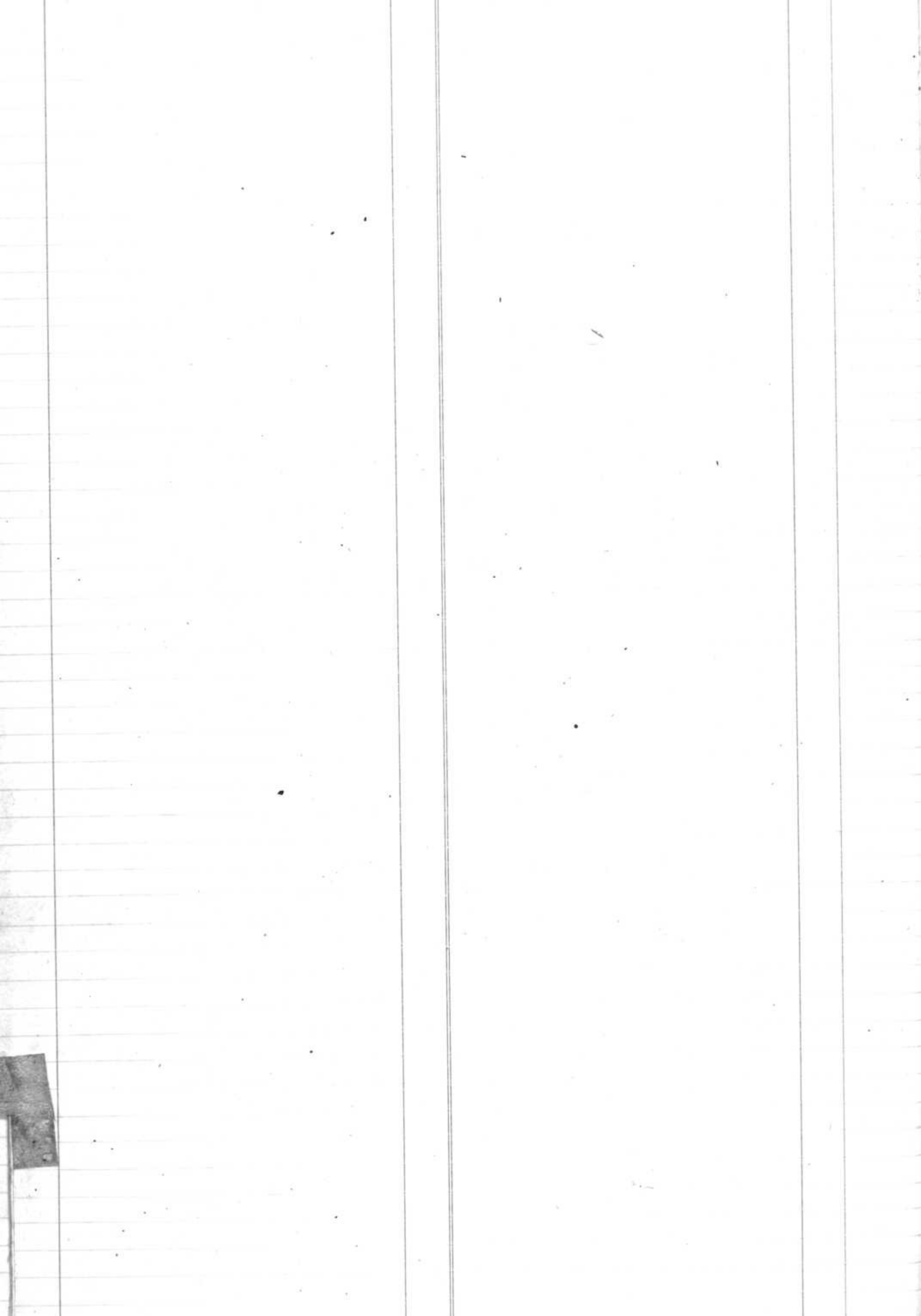


		folios
1903	Toberer Hermann Edouard	27
"	Thozimber Eugène Albert	46
"	Trollier Héli	51
1904	Torche Emile Jules	73
"	Trollier Nancy	87
"	Varantola Joseph Antoine	100
"	Tacheron Julie	107
"	Tacheron Alfred Théophile	110
"	Thüner Ida	122
"	Tille Auguste	136
"	Tévoz Louise Jenny née Marcuard	137
1905	Thybaud Eugénie Marie Louise	156
"	Varantola Maria Rosa	161
"	Trosser Rose Jeanne	163
"	Tanner Edouard Alfred	181

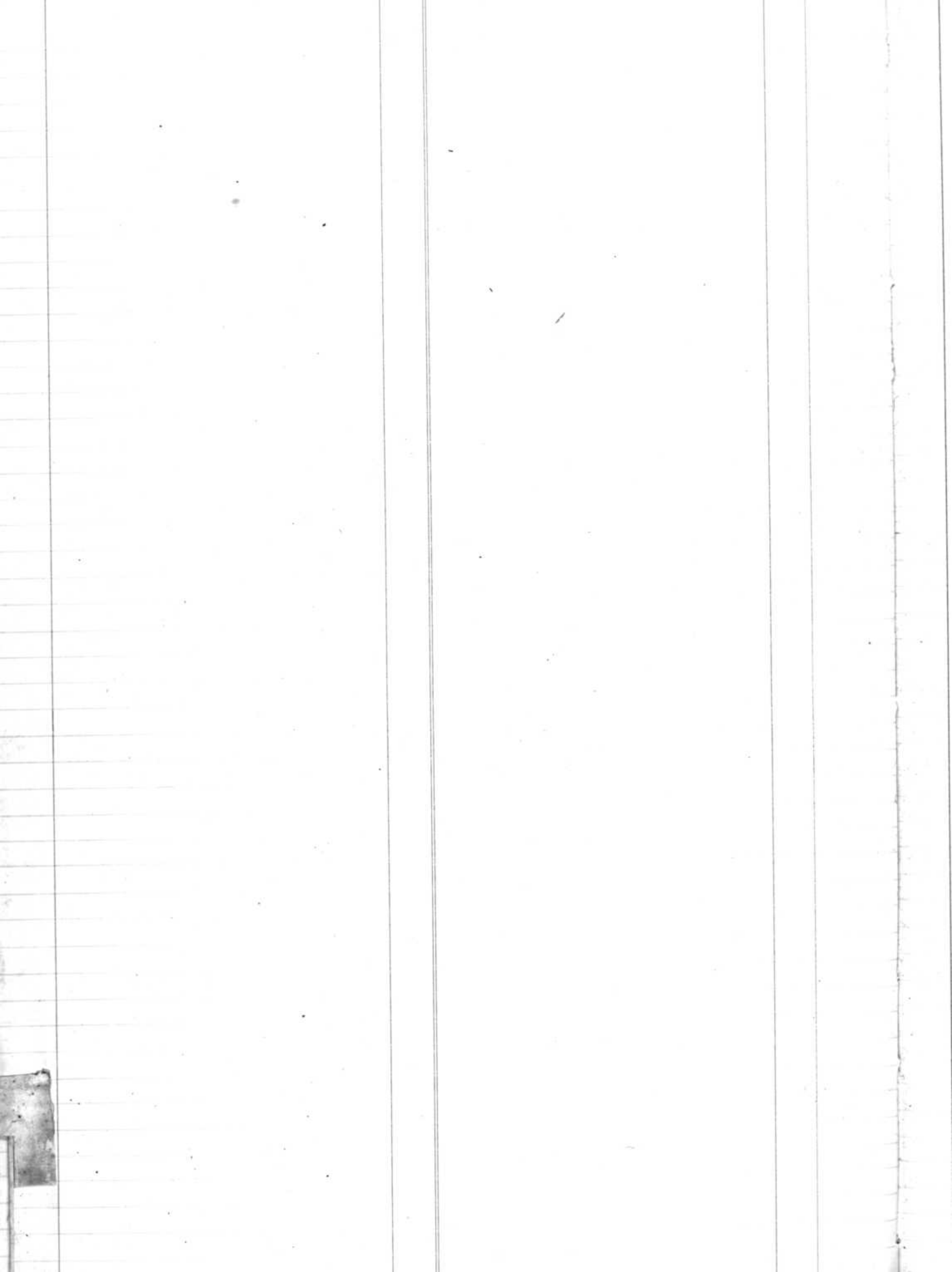
T
U
V
X
Y
Z



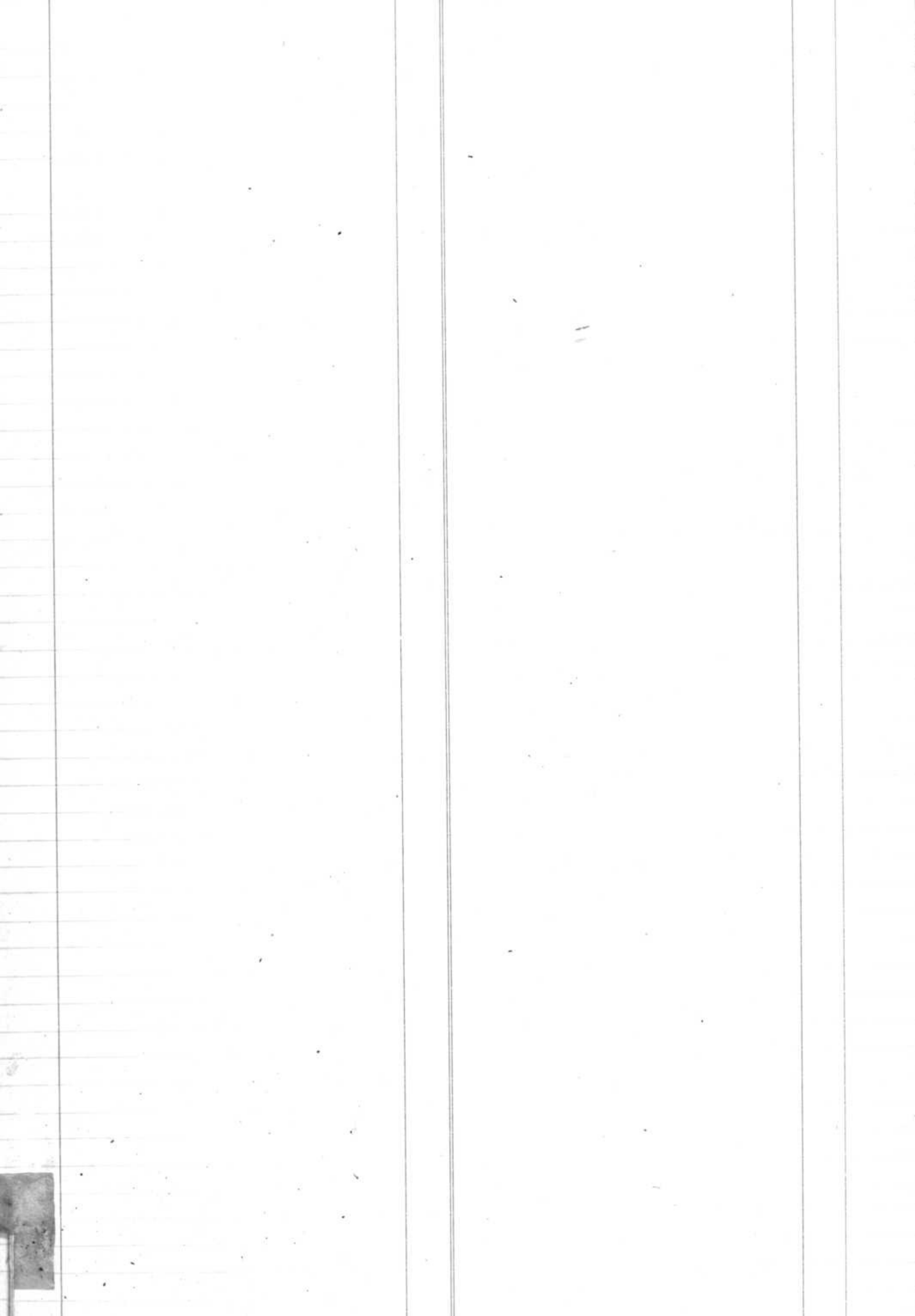
U
V
X
Y
Z



1903	Vollery Marie Ernest	4
"	Woltz Amélie Julie nee Lavency	26
"	Weber Ema Marie	32
"	Verraires Ernest Jules	47
1904	Verdan Wilhelm Edouard	50
# "	Vulliamy Gustave	82
"	Vaucher Jules Auguste	83
"	Vincens Bertha	83
# "	Vagnères Elise	66
"	Vuzlod Julie	110
"	Vaucher Lucie	113
"	Verdan Frederic Alphonse	118
"	Vallotton Henriette	128
"	Volper Léon Samuel	129
1905	Viquera Louis	151
"	Viquera Clémence Louisa	151
"	Vagnères Jules Henri	155
"	Winteregg Louis	159
"	Vollenweider Anna Marie	174
"	Walther Jean Louis	175
"	Wenger Jean Adolphe	180
"	Weyeneth Emma Louise	183
"	Vadi Baptiste	190



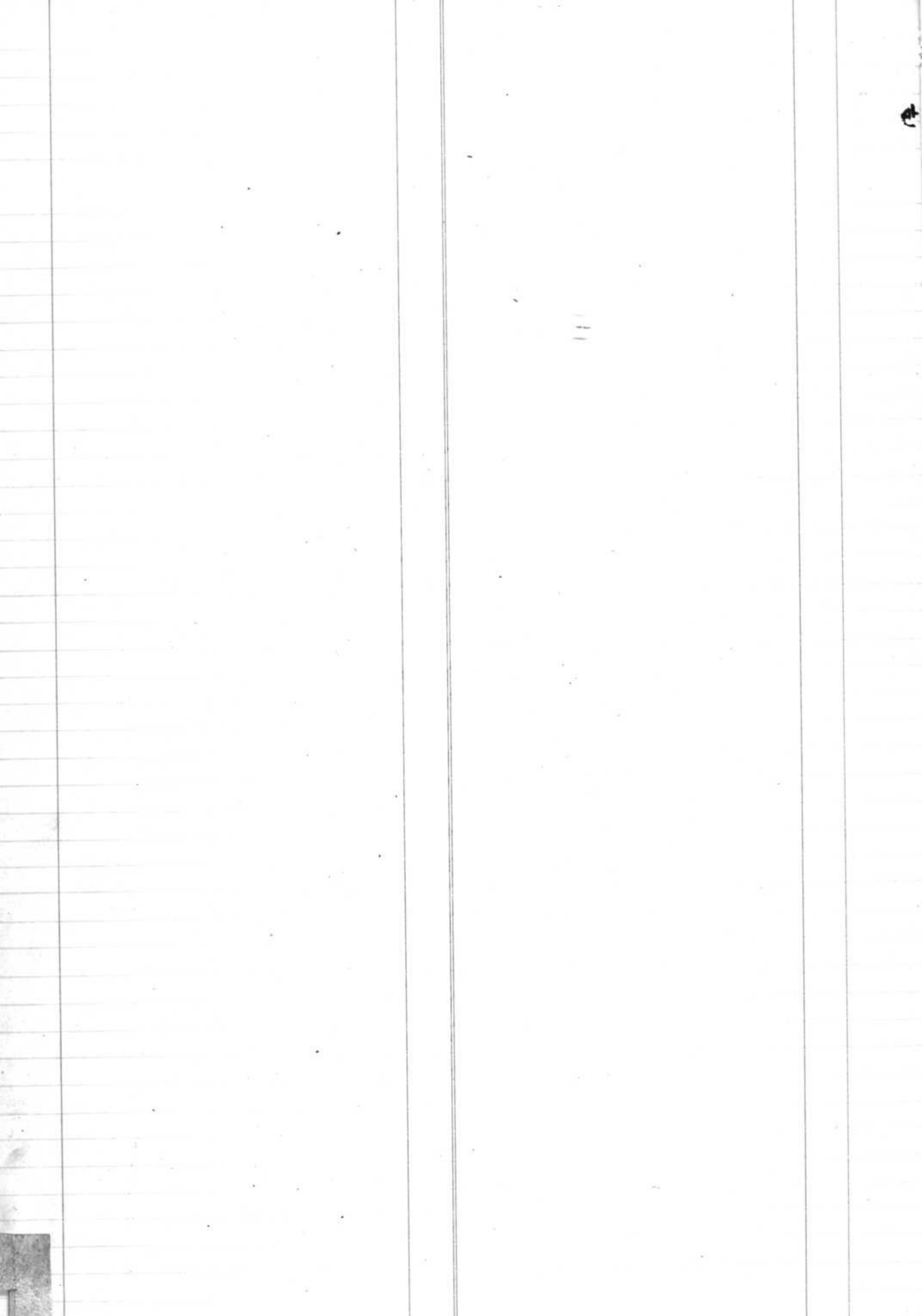
X
Y
Z



1904 Verly Pierre Théophile

folios
69

Y
Z



	folios
1904 Lavallone Dominique Antoine	80
" Zanetta Angelo	103
" Zwalen Anna Marguerite nee Bruan	125
1905 Lavallone Pierre Dominique Antoine	141
" Zumbach Lucie Bertha	149

